

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 65

MONTREAL, LE VENDREDI 17 MARS 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## Le règne de la subjectivité

Dans une faculté universitaire en sciences de l'éducation, deux spécialistes discutent de la qualité du français chez les jeunes. Le premier tranche: les jeunes ne font pas assez de grammaire. Pas du tout, répond l'autre: les jeunes font trop de grammaire, ils n'écrivent pas assez, c'est pourquoi ils font trop de fautes.

L'anecdote est réelle, et les opinions des spécialistes s'apparentent ici à celles de ces psychiatres qui s'affrontent devant les tribunaux pour se contredire sur l'état mental de l'accusé. Nous sommes dans le règne de la subjectivité.

Plusieurs enseignants décident donc de balancer par-dessus bord les conseils des spécialistes et des concepteurs des programmes de français pour adapter leurs approches pédagogiques au comportement réel de leurs élèves. Un peu plus de dictées ici, des conseils de lecture par là, des exercices grammaticaux ailleurs.

Et de plus en plus d'enseignants s'élèvent contre les pédagogies farfelues que le ministère produit à l'occasion — par exemple, ce professeur du cégep de Saint-Jérôme qui écrivait l'année dernière au *Devoir* pour se plaindre des sessions de perfectionnement qui lui étaient imposées, lors desquelles des spécialistes tentaient de le convaincre que l'élève est devenu un «apprenant» et le professeur, un «facilitateur qui dispense des ensembles»...



Paul Cauchon

Alors que se termine aujourd'hui la Semaine du français en éducation, la qualité du français chez les jeunes demeure un sujet toujours vendeur. *Droit de parole* se penche d'ailleurs sur la question ce soir à Radio-Québec.

Mais on commence à peine à cerner avec exactitude ce dont on parle. «La question est sensible, mais les données demeurent empiriques. Tous les commentaires entendus sur la question demeurent très subjectifs», explique Gilles Gagné, de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal. «Par exemple, on ne sait pas avec exactitude si la dictée revient réellement, ou même si elle a vraiment été abandonnée.»

Gilles Gagné est associé à une grande recherche internationale qui permettra de comparer sur des bases «objectives», on l'espère, les performances écrites des jeunes du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la France et de la Belgique.

Mais en attendant les conclusions de cette recherche, des études scientifiques récentes viennent jeter quelques pavés dans la mare.

Les jeunes ne lisent plus? Un sondage du ministère de l'Éducation diffusé en novembre dernier révélait que les jeunes lisent plus qu'on ne le croit... et plus que les adultes. Mais au grand désespoir des amateurs de Proust, ils lisent d'abord Stephen King, Mary Higgins Clark et Agatha Christie. Question: mais qui lisait Proust il y a trente ans, à l'exception d'une infime minorité privilégiée des collèges classiques?

De plus, le sondage démontre qu'ils lisent beaucoup Robert Soulières, Denis Côté et Raymond Planette, des auteurs qui s'illustrent dans un genre totalement inexistant il y a trente ans, celui de la littérature «pour jeunes».

Il y a deux ans, deux chercheurs démontraient, dans *Québec français*, que les écoliers de 1992 écrivaient aussi bien que leurs parents et leurs grands-parents. Une étude qui a dérangé bien du monde.

Evidemment, d'autres données appuient très bien la thèse de la mauvaise qualité du français écrit. Tous les professeurs peuvent brandir des centaines de copies incohérentes, truffées de fautes, prouvant la piètre maîtrise de notre langue.

Mais si le dernier examen ministériel de français, imposé en secondaire 5, révélait que la moyenne générale des finissants du secondaire au Québec s'élevait à 63% en français écrit (avec un taux de réussite d'à peine 60%), les épreuves de lecture, elles, s'étaient conclues par une moyenne de 70% et un taux de réussite de 83%.

Il y aurait sûrement lieu de distinguer entre les améliorations souhaitables en écriture et les performances en lecture. Il y aurait également lieu de s'interroger sur la condamnation en bloc d'une génération. «Les exigences sont beaucoup plus élevées aujourd'hui, ajoute Gilles Gagné. Les besoins sociaux par rapport à la maîtrise de l'écriture ont décollé dans tous les secteurs d'activité. Le traitement de l'information, par exemple, développe de nouvelles nécessités. On croyait que l'informatique allait tuer l'écriture; on se rend maintenant compte que c'est un puissant moyen pour emmagasiner et traiter l'information écrite.»

Convenons donc d'une chose: oui, les règles de grammaire représentent la base de l'expression écrite, et si l'on ne sait pas manier les outils de base, on pourra difficilement construire un édifice qui tiendra debout.

Mais cela étant dit, les jeunes écrivent-ils vraiment moins bien que leurs grands-parents? Bien sûr: quand leurs grands-parents écrivaient, ils ne faisaient jamais de fautes, mais ils n'écrivaient que deux cartes de Noël par année. La boutade (attribuée à Jean-Claude Germain, je la livre ici sous toutes réserves) illustre bien le danger de toute comparaison avec un supposé âge d'or du français dans les écoles.

Les jeunes écrivent-ils vraiment moins bien que leurs grands-parents? Bien sûr: quand leurs grands-parents écrivaient, ils ne faisaient jamais de fautes, mais ils n'écrivaient que deux cartes de Noël par année. La boutade (attribuée à Jean-Claude Germain, je la livre ici sous toutes réserves) illustre bien le danger de toute comparaison avec un supposé âge d'or du français dans les écoles.

Les jeunes écrivent-ils vraiment moins bien que leurs grands-parents? Bien sûr: quand leurs grands-parents écrivaient, ils ne faisaient jamais de fautes, mais ils n'écrivaient que deux cartes de Noël par année. La boutade (attribuée à Jean-Claude Germain, je la livre ici sous toutes réserves) illustre bien le danger de toute comparaison avec un supposé âge d'or du français dans les écoles.

Les jeunes écrivent-ils vraiment moins bien que leurs grands-parents? Bien sûr: quand leurs grands-parents écrivaient, ils ne faisaient jamais de fautes, mais ils n'écrivaient que deux cartes de Noël par année. La boutade (attribuée à Jean-Claude Germain, je la livre ici sous toutes réserves) illustre bien le danger de toute comparaison avec un supposé âge d'or du français dans les écoles.

Les jeunes écrivent-ils vraiment moins bien que leurs grands-parents? Bien sûr: quand leurs grands-parents écrivaient, ils ne faisaient jamais de fautes, mais ils n'écrivaient que deux cartes de Noël par année. La boutade (attribuée à Jean-Claude Germain, je la livre ici sous toutes réserves) illustre bien le danger de toute comparaison avec un supposé âge d'or du français dans les écoles.

Les jeunes écrivent-ils vraiment moins bien que leurs grands-parents? Bien sûr: quand leurs grands-parents écrivaient, ils ne faisaient jamais de fautes, mais ils n'écrivaient que deux cartes de Noël par année. La boutade (attribuée à Jean-Claude Germain, je la livre ici sous toutes réserves) illustre bien le danger de toute comparaison avec un supposé âge d'or du français dans les écoles.

Les jeunes écrivent-ils vraiment moins bien que leurs grands-parents? Bien sûr: quand leurs grands-parents écrivaient, ils ne faisaient jamais de fautes, mais ils n'écrivaient que deux cartes de Noël par année. La boutade (attribuée à Jean-Claude Germain, je la livre ici sous toutes réserves) illustre bien le danger de toute comparaison avec un supposé âge d'or du français dans les écoles.

Les jeunes écrivent-ils vraiment moins bien que leurs grands-parents? Bien sûr: quand leurs grands-parents écrivaient, ils ne faisaient jamais de fautes, mais ils n'écrivaient que deux cartes de Noël par année. La boutade (attribuée à Jean-Claude Germain, je la livre ici sous toutes réserves) illustre bien le danger de toute comparaison avec un supposé âge d'or du français dans les écoles.

Les jeunes écrivent-ils vraiment moins bien que leurs grands-parents? Bien sûr: quand leurs grands-parents écrivaient, ils ne faisaient jamais de fautes, mais ils n'écrivaient que deux cartes de Noël par année. La boutade (attribuée à Jean-Claude Germain, je la livre ici sous toutes réserves) illustre bien le danger de toute comparaison avec un supposé âge d'or du français dans les écoles.

Les jeunes écrivent-ils vraiment moins bien que leurs grands-parents? Bien sûr: quand leurs grands-parents écrivaient, ils ne faisaient jamais de fautes, mais ils n'écrivaient que deux cartes de Noël par année. La boutade (attribuée à Jean-Claude Germain, je la livre ici sous toutes réserves) illustre bien le danger de toute comparaison avec un supposé âge d'or du français dans les écoles.

Les jeunes écrivent-ils vraiment moins bien que leurs grands-parents? Bien sûr: quand leurs grands-parents écrivaient, ils ne faisaient jamais de fautes, mais ils n'écrivaient que deux cartes de Noël par année. La boutade (attribuée à Jean-Claude Germain, je la livre ici sous toutes réserves) illustre bien le danger de toute comparaison avec un supposé âge d'or du français dans les écoles.

Les jeunes écrivent-ils vraiment moins bien que leurs grands-parents? Bien sûr: quand leurs grands-parents écrivaient, ils ne faisaient jamais de fautes, mais ils n'écrivaient que deux cartes de Noël par année. La boutade (attribuée à Jean-Claude Germain, je la livre ici sous toutes réserves) illustre bien le danger de toute comparaison avec un supposé âge d'or du français dans les écoles.

Les jeunes écrivent-ils vraiment moins bien que leurs grands-parents? Bien sûr: quand leurs grands-parents écrivaient, ils ne faisaient jamais de fautes, mais ils n'écrivaient que deux cartes de Noël par année. La boutade (attribuée à Jean-Claude Germain, je la livre ici sous toutes réserves) illustre bien le danger de toute comparaison avec un supposé âge d'or du français dans les écoles.

Les jeunes écrivent-ils vraiment moins bien que leurs grands-parents? Bien sûr: quand leurs grands-parents écrivaient, ils ne faisaient jamais de fautes, mais ils n'écrivaient que deux cartes de Noël par année. La boutade (attribuée à Jean-Claude Germain, je la livre ici sous toutes réserves) illustre bien le danger de toute comparaison avec un supposé âge d'or du français dans les écoles.

L'ÉCONOMIE

Sidbec-Dosco affiche un profit record  
PAGE A 6



CULTURE

SRC: Dupuy refuse de parler de mises à pied  
PAGE B 11

L'ÉCONOMIE

Un surplus de 125 millions\$ à la CSST  
PAGE A 6

## «La souveraineté, pour quoi faire?»

### La Commission de Montréal presse le gouvernement d'inclure un projet de société à son avant-projet de loi sur la souveraineté

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Le gouvernement Parizeau devra inclure un projet de société à son avant-projet de loi référendaire, concluent à l'unanimité les membres de la Commission de Montréal sur l'avenir du Québec. «Il passerait certainement mieux», estime Marcel Masse.

«Les gens veulent savoir en quoi et comment cet outil nouveau de la souveraineté va changer leur vie. La population veut savoir, en 1995, la souveraineté pour quoi faire et non plus la souveraineté pourquoi, comme en 1980.

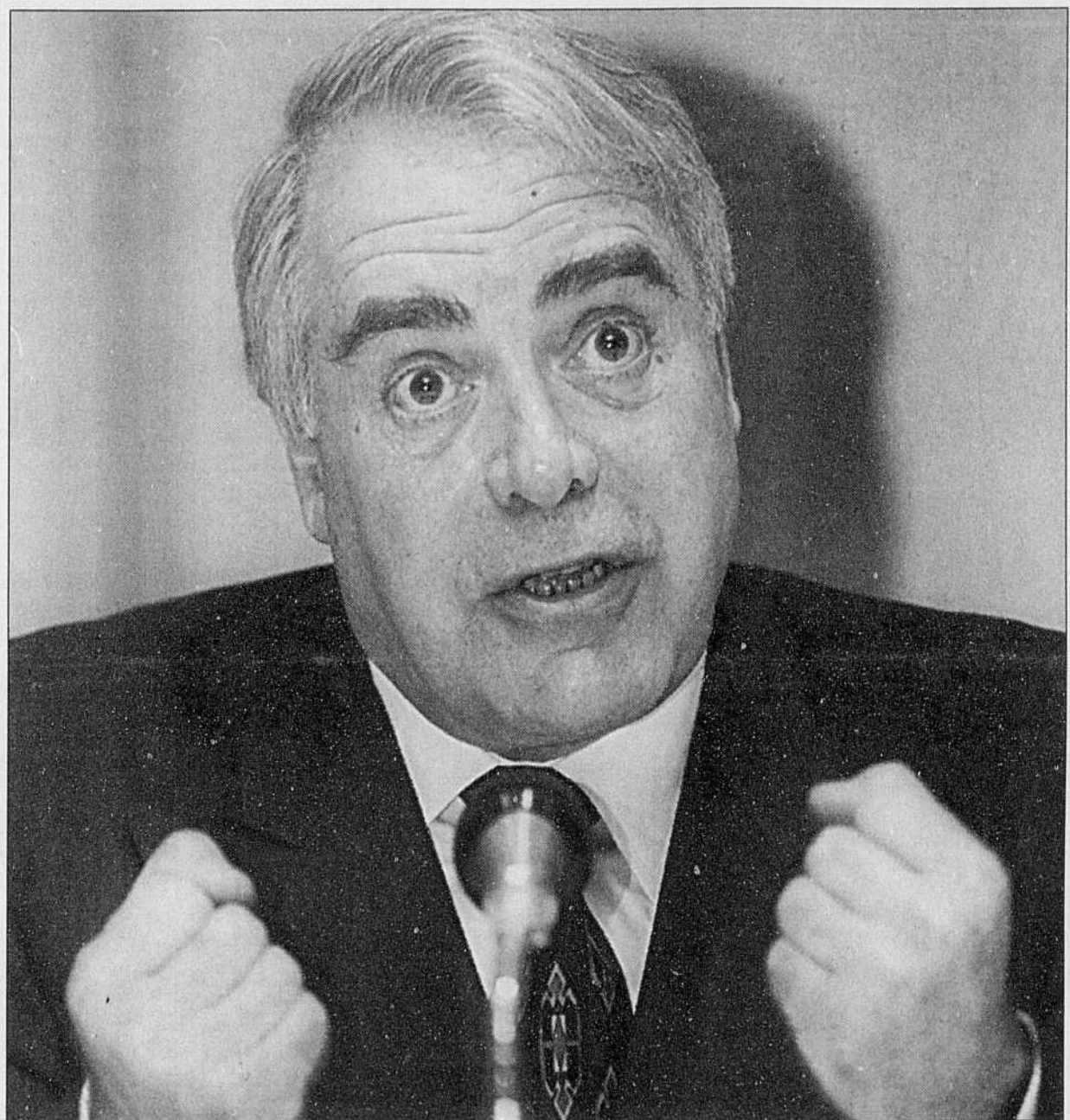
La souveraineté est un outil pour changer la société», a expliqué hier M. Masse, en rendant public le rapport de la Commission qu'il préside.

Parmi les signataires de ce document d'une centaine de pages figure le représentant de l'Action démocratique du Québec, Réal Ménard. Ce qui n'était pas acquis au départ, considérant les réserves exprimées ces derniers jours par le chef de son parti, Mario Dumont. L'on sait que le premier des 18 rapports, celui de la région Chaudière-Appalaches, ne portait pas la signature du commissaire de l'ADQ. Celui de l'Abitibi, Roger St-Pierre, a finalement endossé le rapport de sa commission (voir page

A 4), une volte-face que le conseiller du chef, André Néron, a attribuée à des pressions du bureau du premier ministre. Une accusation que M. Masse trouve ridicule.

D'entrée de jeu, la Commission de Montréal recommande que le référendum porte explicitement sur la souveraineté, mais elle ne se commet pas sur la formulation de la question. Elle se limite à une longue énumération des questions suggérées par les intervenants. «C'est au gouvernement de décider. Ce n'est pas sur la forme de la question mais sur le fond du projet que la population dé-

VOIR PAGE A 12: MASSE



«À quoi bon modifier le statut politique du Québec si rien ne doit changer?», lit-on dans le rapport de la Commission de Montréal, rendu public hier par Marcel Masse.

## Les tambours africains interdits à la Fête nationale?

### Les contraintes du comité organisateur de la Saint-Jean offusquent S.O.S. Racisme

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

Peut-on pavoiser pour la Fête nationale en arborant autre chose que la fleur de lys? Il semble que non si l'on se fie au refus catégorique contre lequel les représentants de S.O.S. Racisme ont buté lorsqu'ils ont demandé que l'on revête des symboles d'autres cultures lors des célébrations de la Saint-Jean cette année.

En effet, les critères de participation, tant au défilé de la Saint-Jean qu'aux célébrations de quartier, exigent la fidélité au thème de l'événement ainsi que «l'hommage au drapeau du Québec» et un «discours patriotique», selon les organisateurs de la Fête nationale.

Offusqué par ces contraintes, le président de S.O.S. Racisme a affirmé son mécontentement lors d'une rencontre, hier, avec le vice-premier ministre Bernard Landry.

«C'est la Fête nationale des Québécois, et moi je suis Québécois, a tonné Gaby Luonga Kombé à l'issue de cette rencontre. Mais si je veux, en tant que Québécois d'origine africaine, amener un tambour africain ou m'habiller en Africain. Là on me dit que l'on ne veut pas que d'autres cultures s'expriment dans la société québécoise.»

Pour le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, François Lemieux, il s'agit plutôt de critères rassem-

Les critères de participation exigent la fidélité aux thèmes de la Fête

VOIR PAGE A 12: FÊTE

## Islamisme à la nigériane

### Décapitation, lynchage, menaces contre les chrétiens, le «géant africain» s'alarme de la montée en puissance de l'intolérance religieuse

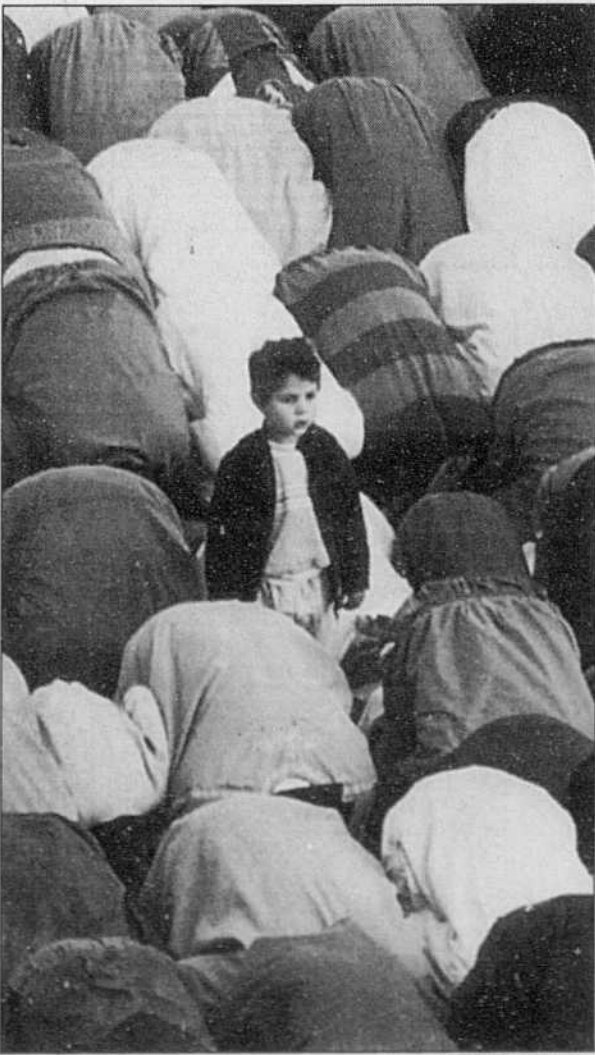
NICOLE MARINGUES  
LE MONDE

Kano — Des centaines de cavaliers caracolant dans la poussière, des turbans de mousseline carmin ou safran, des lances, des pompons, des brocards splendides, des acrobates, des gardes au costume coloré comme des cartes à jouer, une foule ondulante que la police montée dompte à coups de fouet: comme chaque année, à l'occasion des fêtes du *sallah*, la fin du ramadan, l'aristocratie foulanie s'est donné le grandiose spectacle du *durbar* (un mot d'origine persane) avec ses nobles et ses vassaux, ses esclaves du palais et ses tribus soumises qui se prosternent devant les conquérants peuls.

Rien n'a changé depuis que les Britanniques ont remis en vigueur ces cérémonies équestres, sinon que dans la tribune de l'émir est assis l'administrateur militaire, là où trônait autrefois un gouverneur blanc en casque colonial. De Katsina à Zaria, de Sokoto à Kano ou Maiduguri, dans tout le Nord du Nigéria, les émirs protègent leurs sujets et incarnent la permanence de l'ordre social. Et pourtant: fin décembre, des mi-

VOIR PAGE A 12: ISLAM

VOIR AUSSI EN PAGE A 9  
Neuf Algériennes abattues en six jours



«L'intolérance religieuse, si on ne fait rien pour l'arrêter, peut se propager à la vitesse d'un incendie de forêt.»

## Agnès Grossmann quitte l'OM

### ... Et peut-être même le Québec

SOPHIE GIRONNAY  
LE DEVOIR

«Agnès Grossmann a décidé de ne pas renouveler son contrat à titre de directrice artistique de l'Orchestre Métropolitain et quittera son poste en septembre 1995», annonçait hier un communiqué, écrit de la main même de celle qui dirige les destinées de l'OM depuis 1986. On y apprenait également que Mme Grossmann se démettra de toutes les autres fonctions professionnelles qu'elle occupe au Québec: directrice artistique du chœur de l'Orchestre Métropolitain, cela va de soi, mais aussi directrice artistique du Centre d'arts d'Orford.

Et c'est tout. Nulle autre explication. Pourquoi part-elle? Où s'en va-t-elle? Mystère. Le communiqué est tombé discrètement, tel une feuille d'automne prématurée, sur les bureaux, au moment où Mme Grossmann, *incommunicado*, volait quelque part au-dessus de l'océan, en route vers le Japon, dont elle reviendra à la fin de la semaine prochaine. Quant à la directrice générale de l'OM, Marie DuPont-Rémillard, elle se refusait hier à tout commentaire autre que les formules d'usage



VOIR PAGE A 12: GROSSMANN

INDEX

Agenda .....B8  
Avis publics .....B4  
Classées .....A8  
Culture .....B10  
Économie .....A6  
Éditorial .....A10  
Le monde .....A9  
Mots croisés .....A8  
Les sports .....B7

MÉTÉO



Montréal  
Nuageux avec 60% de possibilité d'averses de pluie. Max: 7  
Québec  
Nuageux avec 60% de possibilité d'averses de neige ou de pluie. Max: 1  
Détails en A 8

## • LES ACTUALITÉS •

# Début ardu du dialogue avec l'Europe

Ottawa évoque une interruption totale de la pêche au turbot

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Les événements des derniers jours laissent croire que la situation des pêcheries au large de Terre-Neuve est à ce point critique que l'imposition d'un moratoire total et d'une durée indéterminée sur les captures de turbot n'est pas à écarter, indique le gouvernement du Canada.

Pendant que le Canada et l'Union européenne amorcent à Bruxelles de difficiles négociations sur la distribution des quotas de pêche sur le nez et la queue du Grand Banc de Terre-Neuve, le ministre des Pêches et Océans Brian Tobin a fait savoir hier qu'Ottawa procédera à des recherches scientifiques afin de déterminer «si ces quotas devraient être réduits, ou même s'il n'y aurait pas lieu de cesser carrément de pêcher le turbot» dans la région.

«Nous savions que les stocks étaient dans un piètre état, mais c'est peut-être encore pire que ce que nous croyions», a dit M. Tobin lors d'un point de presse.

À l'appui de ses dires, le ministre a invoqué le double filet aux mailles trop étroites du chalutier espagnol *Estai*, qui a été rapporté hier à St. John's pour analyse: «Si un navire doit utiliser des équipements illégaux pour que la pêche soit rentable, cela en dit long sur l'état des stocks», a-t-il noté, ajoutant que deux navires canadiens s'étaient rendus dans la zone litigieuse la semaine dernière. Or, ayant recours à des filets réguliers, le tonnage de leurs prises est resté bien en deçà du seuil de rentabilité pour un bateau commercial.

Ottawa a donc envoyé hier le *Teleost*, un navire scientifique, examiner la situation dans le secteur

qui se trouve au cœur de la «guerre du turbot». Les recherches devraient durer une dizaine de jours et, à partir de leurs conclusions, le Canada fera des recommandations à l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO).

Les quotas de turbot, ou flétan noir, s'élevaient à 60 000 tonnes en 1994 mais, devant la précarité des stocks, ils ont été réduits à 27 000 tonnes cette année sur avis du conseil scientifique de l'Organisation de l'OPANO. L'UE ne conteste pas ce plafond, mais veut voir sa part augmenter de 12,5 à 69 %.

Dans le but de relancer les négociations, le Canada a offert — il l'avait déjà fait en février — de transférer une partie de ses propres quotas, qui s'élèvent à 60 %, aux Européens. Il restera maintenant à voir l'effet sur les pourparlers qu'aura cette évocation de la nécessité éventuelle de les réviser tout du long.

En tout cas, selon M. Tobin, qui affirme que la conservation des stocks «à l'intérieur et à l'extérieur des eaux territoriales canadiennes» demeure l'objectif prioritaire, «s'il s'avère que le quota global de 27 000 tonnes est trop élevé, le Canada acceptera le jugement de l'OPANO». Cela même si la fermeture de la pêche au turbot affecterait «au moins 1000 Canadiens».

Par ailleurs, les discussions au sommet entre le Canada et l'UE ont connu un début difficile hier à Bruxelles, n'enregistrant aucun progrès alors que les deux parties maintenaient leur position. L'UE réclame notamment l'arrêt des poursuites intentées contre le capitaine de l'*Estai*, certains dédommagements et une modification de la loi canadienne qui lui «permette» d'arraisonner des navires en eaux internationales.



À St. John's, hier, les inspecteurs de Pêches Canada scrutent le filet jeté par-dessus bord par l'équipage espagnol de l'*Estai*.

L'UE a également demandé la tenue d'une réunion spéciale de l'OPANO la semaine prochaine, à laquelle Ottawa a promis de participer bien qu'il croie que la résolution du conflit appelle un processus bilatéral.

Quant à l'argumentation de l'UE, qui considère toutes les accusations canadiennes à propos de l'*Estai* comme non avenues parce que le navire a été saisi illégalement, M. Tobin y a répliqué avec sa couleur coutumière. «Ça ressemble à la défense d'O. J. Simpson», a-t-il lancé.

Vente d'autobus usagés à Cuba

## Un présumé associé de Bouliane le livre

PIERRE APRIL  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Réputé pour ses dénonciations du transport écolier au Québec, le coroner Marc-André Bouliane a bel et bien servi d'intermédiaire dans la vente d'autobus scolaires usagés à Cuba.

Le coroner Bouliane a notamment établi le contact entre des acheteurs cubains et la firme Les Autobus Girardin, de Drummondville, a confirmé hier au réseau NTR un des dirigeants de la compagnie, Sylvain Girardin.

Le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard a de son côté indiqué hier à l'Assemblée nationale qu'il avait été informé des agissements du coroner Bouliane le 9 février dernier.

Il a demandé le lendemain au juge en chef du Québec, Albert Gobeil, d'appliquer la loi sur les coroners et de faire enquête sur la conduite de M. Bouliane.

À la suite de cette demande du ministre, aucune nouvelle enquête n'a été confiée à M. Bouliane jusqu'à la conclusion de l'enquête du juge Gobeil.

«Je dois vous dire que le coroner en chef a pris la décision administrative de ne plus confier d'autres enquêtes au coroner Bouliane pendant la durée de cette enquête. Il lui a aussi demandé de suspendre les audiences à l'égard de certaines autres enquêtes et même de se désister», a précisé le ministre Ménard hier.

Le ministre Ménard a expliqué que M. Bouliane a accepté de retarder la poursuite de ses audiences jusqu'à ce que l'enquête soit terminée.

«Depuis le 9 février 1995, a précisé M. Ménard, le coroner en chef n'a confié aucune enquête au coroner Bouliane. Il l'a aussi invité à se désister et il a reçu une lettre d'un procureur lui disant qu'il n'avait pas les pouvoirs d'exiger cela.»

Mercredi, le député libéral et ancien ministre de la Justice Roger LeFebvre avait demandé au ministre s'il connaissait l'existence de la compagnie Lagorta dont la liste des administrateurs mentionne le nom du coroner Bouliane. Lagorta a été fondée en août 1994.

Hier, un des administrateurs de la compagnie Les Autobus Girardin de Drummondville, Sylvain Girardin, a précisé au réseau NTR que le coroner Bouliane avait agi personnellement, l'automne dernier, à titre d'intermédiaire entre lui et un groupe d'acheteurs cubains.

M. Girardin a expliqué que c'est André Gilbert, de la compagnie Lagorta de Longueuil, qui a amorcé les démarches devant finalement mener à la vente d'une quarantaine d'autobus.

«Marc-André est venu ici (à Drummondville) avec des Cubains et André Gilbert de Lagorta», a affirmé M. Girardin.

M. Bouliane aurait agi de la sorte une seule fois.

«Il a établi le contact une fois, a-t-il dit, et après cela on s'est entendu avec les Cubains.»

M. Girardin a aussi soutenu qu'il n'avait pas rémunéré MM. Gilbert et Bouliane pour leurs services.

«On n'a jamais donné un sou à qui que ce soit, a-t-il déclaré, aucune commission ni à l'un ni à l'autre, ni à Lagorta Canada.»

Chasse à l'orignal dans la réserve des Laurentides

## Québec choisit la paix sociale

LOUIS-GILLES  
FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Le ministre de l'Environnement et de la Faune, Jacques Brassard, justifie l'adoption de la loi 59 qui l'autorise désormais à signer des protocoles de chasse particuliers avec les bandes autochtones, par nécessité «d'apaiser les tensions sociales» sans compromettre la gestion de la faune ou les droits des non-autochtones et sans faire de concessions territoriales.

Dans une entrevue accordée au *Devoir* hier, le ministre Brassard a déclaré qu'il valait mieux signer des ententes «applicables» avec les bandes pour gérer leurs activités de chasse au gros gibier, comme l'orignal, que de «laisser le dossier aller» comme on l'a vu au cours des dernières années alors que les «Hurons chassaient plus ou moins illégalement dans les réserves fauniques» et que l'attitude du gouvernement changeait selon les nécessités du moment.

Les agents de conservation, a précisé le ministre, vont être présents dans la réserve des Laurentides l'automne prochain pour faire appliquer avec rigueur les dispositions de l'entente intervenue avec les Hurons-Wendat sous l'autorité de la loi 59, adoptée il y a deux jours par un vote unanime de l'Assemblée nationale.

Le ministre a d'autre part tenu à dissiper le flou créé par le communiqué de son ministère, qui résumait l'entente intervenue en disant qu'elle «permettra aux Hurons et à leurs familles de chasser l'orignal, entre le 6 et le 13 octobre, dans un territoire constitué de 48 zones de chasse contingente dans la réserve des Laurentides, à l'exception des sec-

teurs Croche-McCormick, Lac Brûlé et Portes de l'Enfer».

En réalité, les Hurons ne vont pas monopoliser 48 zones sur 51 mais seulement 48 sur 548! La réserve faunique, précise l'attachée de presse du ministre, Josée Tremblay, compte 92 zones de chasse qui seront louées six fois de suite pour des périodes de cinq jours. Les autochtones, dit-elle, vont obtenir 48 des 92 secteurs disponibles durant la dernière des six semaines de chasse.

Comment expliquer alors que Québec réserve environ 10 % des disponibilités à un groupe qui constitue une fraction infime de la population, ce que dénoncent les associations de chasseurs?

La Cour suprême du Canada, réplique le ministre Brassard, a reconnu aux Hurons-Wendat le droit de pratiquer des «activités traditionnelles» dans les forêts laurentiennes sans toutefois les définir ou les localiser.

Québec, ajoute le ministre, n'a fait aucune concession territoriale dans ce dossier, et pour cause: les Hurons vivaient dans le sud de l'Ontario. Un petit groupe a cependant été amené par les Français dans la région de Québec. Au moment de la Conquête, le gouverneur James Murray leur a concédé le droit aux «activités traditionnelles», un texte dont la valeur a été jugée identique à celle d'un traité.

«Ce n'est pas en adoptant des attitudes radicales, dit-il, qu'on va apaiser les tensions entre les deux communautés, conclut M. Brassard. On est dans le domaine du raisonnable avec cette entente et les préjudices faits aux non-autochtones sont mineurs». Quant à la faune, ajoute-t-il, tout au plus les autochtones vont-ils récolter entre 15 et 20 orignaux dans une réserve qui en compte 1700.

## Rock refuse d'inclure l'excision dans le Code criminel

Ottawa (PC) — Le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, juge inutile d'amender le Code criminel afin d'interdire explicitement l'excision et d'autres mutilations génitales, estimant qu'une telle mesure ne ferait qu'augmenter les pratiques clandestines.

«Une modification du Code criminel pourrait avoir comme effet d'encourager encore plus la clandestinité. Nous favorisons plutôt les efforts de sensibilisation auprès des communautés qui ont une tradition d'excision et de mutilation», a déclaré le ministre de la Justice, hier.

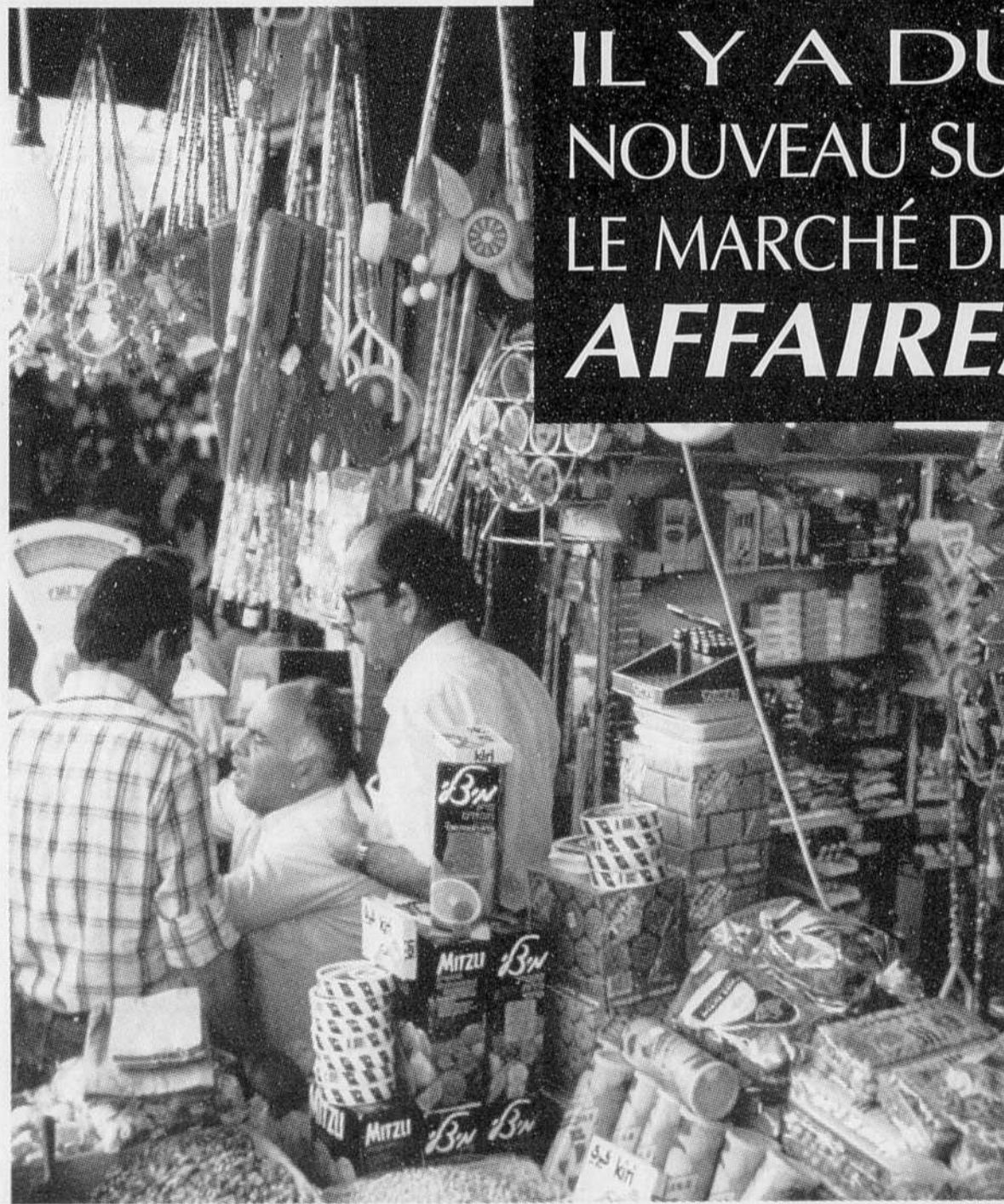
M. Rock a toutefois affirmé que quiconque se livrera à de telles pratiques sera poursuivi devant les tribunaux. Aux yeux du ministre, les articles actuels du Code criminel qui traitent des voies de fait (265, 267, 268 et 269) sont suffisants pour condamner une personne fautive.

M. Rock a ajouté qu'un conseil consultatif, mis sur pied par le gouvernement ontarien et formé de 25 femmes issues de communautés cul-

turelles chez qui l'excision du clitoris est une pratique courante, est actuellement à préparer un rapport sur cette question. À l'heure actuelle, la majorité d'entre elles disent partager l'avis du ministre. La députée québécoise Pierre Venne, qui a interrogé le ministre Rock à ce sujet, hier, à la Chambre des communes, a fait valoir que les dispositions du Code criminel ne suffisaient pas pour contrer «cette barbarie».

«Pourquoi le ministre refuse-t-il de prévoir, explicitement, l'excision et les autres mutilations génitales dans le Code criminel canadien, comme le demandent le ministre de la Justice du Québec, la Commission québécoise des droits de la personne et l'ensemble des intervenants du milieu?», a-t-elle demandé.

Mme Venne a rappelé qu'un gynécologue de Montréal, Claude Fortin, a dû pratiquer neuf interventions chirurgicales sur des femmes pour traiter des mutilations génitales et qu'aucune poursuite n'avait été intentée contre ceux qui les avaient pratiquées.



## AIR CANADA INAUGURE SES NOUVEAUX VOLS POUR TEL-AVIV

À compter du 20 juin 1995, Air Canada offrira deux vols par semaine, le dimanche et le mardi, entre Tel-Aviv et Toronto, avec des correspondances pratiques de Montréal. Du 20 juin au 31 juillet 1995, vous obtiendrez le **double** de millage Aéroplan<sup>MD</sup> pour le vol entre Toronto et Tel-Aviv. Profitez de cette offre spéciale pour effectuer un voyage aller-retour en classe Super Affaires et vous accumulerez assez de milles Aéroplan pour un billet gratuit en service Hospitalité<sup>MD</sup> en Amérique du Nord. Envolez-vous vers Israël en classe Super Affaires, un monde privilégié digne de la première classe, au prix de la classe Affaires. Air Canada et les voyageurs d'affaires, un marché conclu.

AIR CANADA



POUR LE MONDE ENTIER

# LE DEVOIR

# MONTREAL

EN BREF

## SOMMET SOCIOÉCONOMIQUE

(Le Devoir) — C'est dans Parc Extension, quartier qui se situe au sommet de la pauvreté avec le record canadien du taux de chômage (23,9 %), que la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Nord a annoncé hier la tenue du premier sommet socioéconomique pour la relance de ce secteur de Montréal et, plus largement, de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc Extension. Si l'événement, qui se déroulera les 7 et 8 avril prochains, se veut le catalyseur de la relance économique en freinant entre autres le déplacement des emplois vers les banlieues nord et sud de Montréal, il devrait également constituer l'occasion pour développer un nouveau partenariat entre les gens d'affaires et les organismes communautaires. «Il faut mettre ensemble les conditions pour que l'arrondissement devienne un pôle dynamique et intéressant pour les investisseurs éventuels. On veut créer un sentiment d'appartenance. Le mouvement est déjà amorcé mais il faut se donner le temps», a indiqué le porte-parole de la CDEC Centre-Nord, Bernard Normand. Ce dernier a précisé que l'initiative se basait financièrement sur «les forces du milieu», n'espérant rien de Québec. «Quémander, c'est dépassé!», a lancé M. Normand.

## L'OMHM SE RADOUCIT

(Le Devoir) — L'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) vient d'assouplir sa position quant à la modification de vocation de 15 tours d'habitation pour personnes âgées. Seulement le tiers de ces immeubles accueilleront dorénavant des familles. C'est d'ailleurs sur la portée du terme famille qu'une controverse a éclaté chez les locataires concernés par ces changements et insécurisés devant l'éventuelle arrivée de jeunes enfants turbulents. Selon la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec, «ce projet ne manquera pas d'avoir des conséquences négatives sur la tranquillité et le sentiment de sécurité des personnes âgées, qui ont plus de 75 ans». L'OMHM assure sur sa part que le terme famille détermine ici des personnes seules trop jeunes pour être incluses dans la catégorie personnes âgées. Le directeur général de l'organisme, Normand Daoust, ajoute: «Ce sont nos clients, on n'est pas là pour les bousculer. Mais on savait que cela allait créer des réticences et des remous.»

## POUR CONTRER LE SUICIDE CHEZ LES JEUNES

(Le Devoir) — La Table de concertation Jeunesse Villeray-La Petite Patrie organise pour la dixième année consécutive une semaine de prévention du suicide chez les jeunes. L'événement, qui est organisé en collaboration avec la Commission des écoles catholiques de Montréal, vise à démystifier la problématique du suicide ainsi qu'à promouvoir la santé mentale des jeunes. Près de 6000 élèves de la CECM prendront part aux activités de tout genre (présentation de vidéos, improvisation, pièce de théâtre, etc.), qui seront tenues dans les écoles et organismes jeunesse des quartiers Villeray et La Petite Patrie du 20 au 24 mars 1995. La Table de concertation rappelle que le suicide est actuellement la deuxième cause de mortalité chez les jeunes.

## RIEN NE VA PLUS AU RESTO-CASINO

Les employés (CSN) de Resto-Casino inc. de Montréal se sont prononcés dans une proportion de 95 % en faveur du déclenchement de moyens de pression au moment jugé opportun, à l'exclusion de toute journée de grève, selon un communiqué émis hier. Les syndiqués sont insatisfaits de l'employeur qui tarde à donner des réponses satisfaisantes dans le cadre de la négociation de cette première convention collective.

## MOINS DE MONDE À LA PDA

QUÉBEC (PC) — Pour la première fois depuis 1976-77, la Place des Arts a connu, en 1993-94, une chute importante de sa clientèle qui est passée de 968 692 à 767 246, une diminution de 20%. Parmi les raisons de cette réduction, il y a celle d'une diminution du nombre de représentations de 1010 à 759. Mais la PDA a terminé l'année financière avec un surplus de 1,1 million \$.

Fin d'une saga de quinze ans

## Québec et Ottawa accordent 11 millions \$ au TNM

### Le théâtre sera refait à neuf et rouvrira en janvier 1997

ROBERT LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Si le sénateur Jean-Louis Roux choisit l'exil à l'issue du référendum québécois en cas de victoire du OUI, comme il le clame le plus sérieusement du monde, eh! bien il ne pourra pas, le pauvre, voir le «nouveau TNM» car depuis hier c'est — enfin! — officiel: les gouvernements québécois et fédéral accordent une enveloppe de 11 millions \$ pour la restauration et l'agrandissement du théâtre de la rue Sainte-Catherine.

La fameuse et interminable saga de la restauration du Théâtre du Nouveau Monde (une histoire de 15 ans) prenait fin hier, à quelques heures de la première de *La Mégère apprivoisée* de Shakespeare, qui sera le dernier spectacle joué dans la salle dans son état actuel. La directrice artistique et générale de la compagnie, Lorraine Pintal, s'adressait à la presse pour dire sa joie et signifier que le cheminement pénible de ce dossier fait désormais par-

tie de l'histoire du TNM.

C'est Jean-Louis Roux, alors directeur artistique de la compagnie qu'il avait fondée avec Jean Gascon en 1951, qui avait le premier décidé d'accorder la priorité des efforts à cette restauration de l'un des derniers beaux théâtres de Montréal. En 1980, Jean-Louis Roux parlait de la revitalisation nécessaire de ce théâtre, mais sans réussir à éveiller l'attention du gouvernement. Puis ce fut Olivier Reichenbach, en 1989, qui parla d'«urgence» mais qui n'arriva pas non plus à faire progresser les choses à Québec.

«Prioritaire il y a 15 ans, urgent il y a six ans, c'était le temps, en 1995, que quelque chose se passe», affirmait Lorraine Pintal sans toutefois vouloir blâmer l'attitude de Québec car «l'important est que ça se fasse, maintenant».

Ce qui se fera, c'est la transformation complète des lieux et lieux du TNM qui loge depuis 23 ans dans l'ex-Comédie canadienne, à l'angle des rues Saint-Urbain et Sainte-Catherine. On conservera la salle de théâtre telle quelle, qui

sera rénovée de fond en comble mais dans le respect de son architecture et de sa décoration, la scène sera agrandie et équipée de tous les moyens techniques modernes, mais l'on détruira cette «verruve» qui sert de hall depuis l'époque de Gratien Gélinas. L'architecte Dan Hanganu dessinera un nouvel édifice qui fera le coin de la rue, s'intégrera à l'édifice de brique du théâtre et comprendra un hall, un bar, les bureaux de la compagnie (logés depuis des années au fin fond de Saint-Henri), des salles de répétitions, etc.

On imagine que ce coin si stratégique, au cœur de la ville, de biais avec la Place des Arts, aura une nouvelle gueule en janvier 1997 lorsqu'ouvrira ce nouveau TNM. Les plans et devis ne sont pas encore établis, mais Lorraine Pintal fait entière confiance à l'architecte d'origine roumaine qui a déjà signé le musée de Pointe-à-Callière et l'église abbatiale de Saint-Benoît-du-Lac.

Le gouvernement québécois — après un retard record, il a su être assez vite pour «scoo-

per» le TNM en faisant connaître son apport financier 24 heures avant la conférence de presse du TNM — investit 6 millions \$ (deux proviennent du ministère de la Culture et quatre autres de celui des Affaires municipales dans le cadre du programme d'infrastructures), alors que le gouvernement canadien injecte 5 millions \$ par l'entremise du ministère du Patrimoine. Le TNM s'engage à réunir une somme de 1 million \$ par une campagne de souscription, pour que le budget total de l'opération atteigne les 12 millions \$.

Aucun ministre ni aucun représentant des gouvernements n'ont participé à l'annonce officielle, hier dans le vieux hall du théâtre, où Lorraine Pintal était seule. Sans qu'elle veuille charger l'attitude du ministère de la Culture, on sentait toutefois dans l'air qu'il y a une amertume de fond et que cette fois-ci les politiciens ont eu le tact de «passer un tour» et de ne pas se livrer aux habituelles séances de sourires et de remises de chèques devant les caméras.

## Embouteillage à la cour



PHOTO JACQUES GRENIER

**LA FILE** d'attente s'allongeait mercredi à la Cour municipale de Montréal. Pourtant, le maire Pierre Bourque assure qu'en 1995, 100 000 avis ou contraventions de moins seront émises, question d'être plus tolérant. Toutefois, la Ville a prévu des revenus provenant des poches des automobilistes à la hausse en 1995. Mais, indique-t-on à l'hôtel de ville, cette augmentation s'explique par la majoration du prix des contraventions et non par l'augmentation leur nombre.

## Interdiction du foulard islamique

## Landry n'interviendra pas

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

Le vice-premier ministre Bernard Landry n'entend pas intervenir pour faire reculer l'école secondaire Louis-Riel quant à sa décision de persister à interdire le port du foulard islamique dans ses couloirs.

Réunis mercredi soir, des parents et des enseignants de Louis-Riel ont réaffirmé leur appui au code vestimentaire de l'école, malgré le dépôt récent d'un rapport de la Commission des droits de la personne du Québec (CDPQ) selon lequel une telle interdiction constituerait une atteinte à la liberté de religion des élèves.

Dans un avis juridique rendu public le 14 février, la CDPQ a affirmé que le désir d'éviter «la marginalisation» des élèves en leur imposant un code vestimentaire ne peut pas avoir pour effet de les priver de leurs droits fondamentaux, telle la liberté de religion. Or, c'est justement sur ce principe que Louis-Riel a, en septembre dernier, renvoyé chez elle une jeune fille qui portait le foulard islamique, ou hidjab.

Peu après, M. Landry, qui est également ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des

Communautés culturelles, a dit souhaiter qu'un débat de société ait lieu sur la question globale des symboles religieux à l'école pour en arriver à une solution acceptable pour tout le monde. Hier, le vice-premier ministre a laissé entendre que nous n'y sommes pas encore arrivés.

«Que le débat continue, a-t-il lancé à l'issue d'une rencontre avec les représentants de S.O.S. Racisme à Montréal. Le rapport (de la CDPQ) est une pièce importante de ce débat, mais ce n'est pas la fin du débat parce que la Commission ne s'est prononcée que sur un élément du débat.»

L'avis de la CDPQ a semé la pagaille dans le milieu scolaire, où l'on souhaite que Québec établisse une politique dans ce domaine au lieu de laisser aux commissions scolaires et aux écoles le choix d'interdire ou non le port du hidjab. Mais M. Landry a balayé du revers de la main cette suggestion, hier, invitant ceux qui se sentent brimés par de tels règlements à s'adresser aux tribunaux.

«Nous sommes dans une société de droit et il y a des tribunaux et des organismes chargés de cela. Ce ne sont pas des interventions intempestives des gouvernements qui font avancer ce genre de débat.»

## Le Musée Juste pour rire joue risqué

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Le Musée Juste pour rire veut régler ses problèmes de financement en créant une société de capital de risque qui sera chargée de produire et de diffuser à l'échelle internationale des expositions sur l'humour d'abord présentées dans l'établissement du boulevard Saint-Laurent, à Montréal.

Jacques Parizeau a recommandé aux représentants du Musée de s'adresser à la Société de développement des entreprises culturelles, la SODEC, s'ils veulent que des fonds publics soient investis dans cette société à but lucratif.

La société de capital de risque devrait être mise sur pied «d'ici quelques semaines», selon André Picard, vice-président international des Films Rozon, qui a été mandaté pour la créer. Elle serait dotée d'une enveloppe de départ de 3 millions \$, dont 1 million \$ seront fournis par les Films Rozon, une entreprise du Groupe Rozon.

Ces informations ont été révélées hier midi, au Musée Juste pour rire, devant quelques dizaines de personnes, dont de nombreux artistes membre de la Coalition des humoristes. Ce regroupement a pris en charge l'établissement après la fermeture du défunt Musée, pour rire, en février 1994.

Par contre, hier, au Musée, on n'a pas dit mot de la rencontre de mardi dernier entre le premier ministre et Gilbert Rozon, Jean-Guy Moreau, Daniel Lemire et quelques autres membres de la Coalition. Cette délégation a alors retiré sa demande de subvention et a plutôt demandé au gouvernement d'investir des fonds publics dans la société de capital de risque.

Le premier ministre a recommandé aux représentants du Musée de s'adresser à la SODEC, un organisme gouvernemental qui doit être «opérationnel» à compter du 1er avril prochain.

«M. Parizeau leur a expliqué qu'il ne voulait pas jouer au banquier, qu'il a toujours critiqué cette façon de faire (...) et qu'il devait s'adresser aux gens compétents en la matière, c'est-à-dire la SODEC», dit Marie-Josée Gagnon, attachée de presse du premier ministre. Elle ajoute que M. Parizeau a expliqué aux humoristes qu'il était prêt à «donner tous les coups de main dont ils avaient besoin pour préparer leur dossier».

Entre-temps, une équipe prépare les deux prochaines expositions du Musée, qui ouvriront les 13 juin et 3 juillet. Une autre est planifiée pour l'an prochain. Ce sont ces expositions qui seraient mises en marché à l'échelle internationale par la société de capital de risque.

## La Régie envisage la fermeture de plusieurs hôpitaux

MARC THIBODEAU  
LE DEVOIR

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre envisage de fermer «cinq, six, voire même sept hôpitaux» dans le cadre de la restructuration du réseau de santé métropolitain.

C'est ce qu'a révélé hier le directeur général de la Régie, Marcel Villeneuve, à la suite de la présentation en conseil d'administration du document de consultation dont *Le Devoir* faisait état dans sa précédente édition.

Le document en question contient un plan de restructuration en cinq volets, qui vise à réduire le budget global du réseau montréalais de quelque 200 millions au cours des trois prochaines années.

Parmi les mesures envisagées, la Régie compte notamment fermer 1250 lits de courte durée et 550 lits de convalescence et de réadaptation. Des mesures qui, a répété M. Villeneuve, «passent nécessairement par la fermeture d'hôpitaux».

Les orientations préconisées par l'organisation dans son plan de restructuration devront toutefois être passées au peigne fin des audiences publiques avant de pouvoir finalement s'appliquer au réseau. Ce n'est donc que plus tard dans le processus que les noms éventuels des établissements qui pourraient être ciblés seront définis.

Le document de consultation de la Régie a finalement été adopté en fin de soirée à l'unanimité par le conseil

d'administration, après avoir subi quelques modifications mineures.

L'un des membres du conseil, Damien Dallaire, qui est directeur général du centre hospitalier Jacques-Viger, a bien résumé l'esprit général en soulignant qu'il était évident que le niveau de compressions imposé au réseau rendait incontournable le remaniement des services. «On n'a pas le choix, a-t-il indiqué devant une salle comble. Ce serait tout simplement catastrophique si nous nous contentions de répartir les contraintes budgétaires à l'ensemble des établissements.»

### 2900 personnes en surplus

Le directeur général M. Villeneuve a également déclaré que les transformations proposées entraîneront un surplus de personnel de l'ordre de 2900 personnes lorsque l'ensemble du processus sera complété.

Des 12 103 personnes touchées par la première étape des compressions, 4587 pourront être replacées afin de combler de nouveaux postes créés par le projet de réorganisation. De telle façon que 7516 personnes seraient en trop après cette étape initiale.

De ce dernier nombre, 5403 seulement seraient des personnes occupant des emplois à temps complet ou à temps partiel réguliers.

En supposant un gel des embauches dans le réseau montréalais dès le début de la démarche et en tenant compte d'un taux d'attrition de 25 % la Régie estime pouvoir remplacer 2516 personnes. Ce seront donc finalement 2886 détenteurs de postes qui se retrouveront en surplus.

Afin de réaliser l'ensemble de ses objectifs, la Régie souhaite augmenter les services qui évitent ou réduisent l'hospitalisation et mettre en oeuvre ses priorités régionales.

Elle prévoit également développer plus encore les services alternatifs en santé mentale, mettre en place un fonds d'équilibre régional et améliorer l'efficacité du réseau.

Le plan de l'organisation fera l'objet d'une consultation publique en deux étapes.

La première partie se déroulera du 18 au 20 avril, alors que les groupes et organismes intéressés pourront se prononcer sur la faisabilité des scénarios et avancer d'autres alternatives.

## NOURAIE



OGILVY

### La plus grande sélection de tapis persans

Tapis de qualité supérieure  
Tapis neufs, semi-antiques et antiques

CINQUIÈME ÉTAGE

1307 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL (514) 842-7711 POSTE 325

## DÉSOLÉS, Nous fermons notre magasin.



H.M. Farjami

Président

Après avoir consacré plusieurs années à offrir les tapis de Perse de la meilleure qualité et à améliorer la beauté et la valeur de milliers d'intérieurs montréalais, nous devons fermer notre magasin de la rue Sherbrooke. Cette décision nous attriste profondément mais elle vous permettra de faire des économies incroyables et un investissement de choix. Tout notre stock de tapis de Perse authentiques, exposés sur plus de 6 000 pi car., est offert à prix de liquidation. Vous pouvez même faire une offre. Sincères remerciements à tous nos clients.

**GROSSES RÉDUCTIONS**

**aban**  
TAPIS PERSANS

1600, rue Sherbrooke Ouest  
Tél.: 933-3231  
Dim. — lun.: 11 h à 18 h  
Mar. — mer. — sam.: 10 h à 18 h  
Jeu. — ven.: 10 h à 20 h

TOUS LES TAPIS DOIVENT ÊTRE VENDUS!

**ROBIC**  
DEPUIS 1892  
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
**LEGER ROBIC RICHARD**  
AVOCATS  
55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2  
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 88 RO-BIC  
La maîtrise des intangibles

**RÉSULTATS**  
lotto-québec  
Tirage du 95-03-15  
1 8 22 34 38 43  
Numéro complémentaire: 20  
GAGNANTS LOTS  
6/6 1 2 339 972,20 \$  
5/6+ 9 77 999,00 \$  
5/6 273 2 057,10 \$  
4/6 15 014 71,70 \$  
3/6 277 679 10,00 \$  
Vente totale: 16 570 521,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 2 600 000,00 \$  
Prochain tirage: 95-03-18

**Extra**  
Tirage du 95-03-15  
NUMÉROS LOTS  
349107 100 000 \$  
49107 1 000 \$  
9107 250 \$  
107 50 \$  
07 10 \$  
7 2 \$  
T.V.A., le réseau des tirages  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

## POLITIQUE

## Avec le huard, le Québec est intouchable, selon Parizeau

Le premier ministre s'en prend à la campagne de l'Institut C. D. Howe

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE  
QUÉBEC

Le premier ministre Jacques Parizeau a soutenu hier qu'en conservant le dollar canadien comme devise, le Québec devenu souverain se mettrait à l'abri des sautes d'humeur du Canada.

«Aussi longtemps que nous appartenons à la zone qui utilise le dollar canadien, nous sommes intouchables», a-t-il dit hier à des journalistes qui l'interrogeaient sur le contenu d'un avis de l'Institut C. D. Howe, publié cette semaine, selon lequel une fuite de capitaux inciterait le Québec souverain à se doter d'une monnaie québécoise.

M. Parizeau a expliqué qu'il trou-

vait plus «prudent» de conserver le dollar canadien, entre autres pour faire face aux réactions de mauvaise humeur. «On s'est placés dans la situation où on ne peut pas nous faire souffrir», comme disait à Toronto, mercredi, un groupe d'universitaires réunis par l'Institut C. D. Howe.

Le premier ministre a d'ailleurs protesté «contre le fait que des Québécois aillent à Toronto pour demander de faire souffrir les Québécois si le OUI l'emportait.

Lors d'un colloque de l'Institut C. D. Howe, un ex-conseiller de Brian Mulroney, le Montréalais Stanley Hart, a déclaré que le jeu et le devoir de Jean Chrétien au lendemain d'un OUI «seraient de faire souffrir le Québec afin d'éviter que la sécession ne soit proclamée et ne devienne irréversible».

Au même colloque, le politologue de l'Université de Montréal, dont on a appris qu'il avait obtenu des contrats du Conseil privé pour conseiller Ottawa dans sa stratégie référendaire, Stéphane Dion, a renchéri: «Plus ça fera mal, plus l'appui à la souveraineté baissera», a-t-il dit.

L'ancien banquier et président du comité référendaire du Parti libéral du Québec, Michel Bélanger, était sur place. Selon La Presse canadienne, il aurait approuvé l'idée selon laquelle le gouvernement fédéral ne reconnaîtrait pas le nouveau pays immédiatement après un vote positif.

Le chef libéral Daniel Johnson a refusé de se dissocier de ces propos. Il était visiblement mal à l'aise de voir des fédéralistes commenter l'hy-

pothèse d'une victoire des souverainistes au référendum. Il a refusé de commenter des propos dont il n'avait pas vérifié la teneur, affirme-t-il.

«C'est quand même quelque chose dans une démocratie, s'est scandalisé M. Parizeau, de dire que des gens vont voter, que c'est légitime qu'ils votent, et maintenant de chercher à trouver des moyens de les punir pour leur vote.

**Parizeau «scandalisé»**

«C'est odieux, dit-il. C'est honteux. Les Québécois ne vont pas apprécier beaucoup de gens qui viennent de chez eux aillent à l'extérieur faire des opérations comme ça.»

Il y voit une autre situation où des techniciens de ces questions-là déclarent, en tant que techniciens,

comme l'a fait M. Bélanger en 1991, qu'il n'y aurait ni coût de transition, ni baisse du niveau de vie des Québécois, et disent le contraire dès qu'ils se mettent à faire de la politique.

«Il faudrait rappeler les gens à une élémentaire pudeur», dit le premier ministre.

En Chambre, M. Johnson a demandé à M. Parizeau d'expliquer en quoi le Québec serait indépendant s'il ne contrôlait pas sa monnaie.

M. Parizeau a rétorqué que l'indépendance, c'était le fait de contrôler tous ses impôts, toutes ses lois et tous ses traités avec le reste du monde. Quant au contrôle exercé par le Québec sur la politique monétaire, M. Parizeau note que le Québec n'en a jamais eu.



Jacques Parizeau

PHOTO ARCHIVES

## Ne détruisez pas Radio-Canada ni Radio-Québec

**Monsieur Jacques Parizeau,  
Premier ministre du Québec  
et ministre de la Culture**

**Monsieur Michel Dupuy,  
Ministre du Patrimoine**

Messieurs,

**Les Québécois tiennent à leur système public de radiodiffusion encore davantage que les autres Canadiens.**

**Deux Québécois sur trois désapprouvent vos dernières décisions de couper encore les vivres de leurs réseaux publics d'information, de divertissement, d'éducation et de développement culturel: Radio-Canada et Radio-Québec.**

**Coupures après coupures, les conséquences de vos décisions remettent en cause la mission et même l'existence des deux réseaux. Vous ne pouvez continuer sans cesse dans cette voie sans écouter ce que les Québécois vous disent!**

**Nous vous demandons instamment de nommer aux postes de présidence des deux réseaux des personnes qui croient en la radiodiffusion publique et de leur donner les moyens de réaliser leur mission.**

**Gilles Provost,  
Président du Syndicat des  
journalistes de Radio-Canada**

**Chantale Larouche,  
Présidente de la Fédération  
nationale des Communications**

**Johanne Isabelle,  
Présidente du Syndicat général  
des employé-es de Radio-Québec**

**Gérald Larose,  
Président de la Confédération  
des syndicats nationaux**



L'ADQ et les rapports des commissions régionales

## Dumont a donné ses directives

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE  
QUÉBEC

C'est le bureau du chef du Parti de l'Action démocratique, Mario Dumont, qui avait insisté pour que le commissaire qui représente l'ADQ à la Commission de l'Abitibi sur l'avenir du Québec n'en signe pas le rapport, a affirmé le commissaire concerné dans un entretien avec *Le Devoir*.

Le commissaire Roger Saint-Pierre a raconté au *Devoir* qu'il était lui-même disposé à signer le rapport de la Commission des samedi dernier. Il s'est abstenu de le faire quand le conseiller de M. Dumont, André Néron, le lui a demandé. M. Néron a demandé à M. St-Pierre de lui transmettre une copie du projet de rapport. «Il devait me donner le O. K. dimanche pour signer», relate M. St-Pierre, qui n'a pas eu de nouvelles de M. Néron avant lundi. Lundi, «il m'a dit qu'il fallait un *addendum*; il m'avait trouvé des bibittes dans le rapport», raconte M. St-Pierre. «On aurait dit que c'était lui qui avait participé à la Commission», dit-il.

«M. Néron m'a dicté un texte au téléphone, que j'ai tapé sur mon ordinateur et je le lui ai télécopié», dit M. St-Pierre, qui était alors tiraillé. «Les autres commissaires étaient tous déboulinés de savoir que j'avais les mains liées.»

M. St-Pierre est ensuite allé rencontrer le président de la Commission, Jules Arseneault. «Il m'a dit: "Si toi tu penses qu'il faut un *addendum*, tu le signes, on le met dans le rapport et ça finit là, on respecte ça." J'ai aimé cette attitude-là», dit M. St-Pierre, qui, le lendemain, déchirait l'*addendum*, décidait «de me tenir debout une fois pour toutes» et de signer le rapport.

«Ça m'a soulagé», dit-il. Il (M. Néron) voulait me faire dire dans l'*addendum* qu'il n'y avait pas eu de fédéralistes, pas eu d'anglophones qui sont venus à la Commission. C'est pas vrai; il y en a eu», dit M. St-Pierre en citant des noms.

«Je suis déçu du peu de confiance qu'on a eu à mon égard. Je n'ai pas eu de liberté», dit-il, sans blâmer Mario Dumont, qu'il qualifie de «gars très correct».

«C'est un gars que j'admire beaucoup», ajoute M. St-Pierre, qui fait de la politique depuis les années 1970

pour différents partis. «J'aime beaucoup le programme de l'ADQ, qui prévoit le vote libre des députés, l'absence de ligne de parti, dit-il. J'étais désabusé de la politique et je suis revenu à cause de l'ADQ. Mais avec tous les tiraillements des derniers jours, ça m'a un peu échaudé.»

Au bureau de Mario Dumont, on affirme qu'aucune directive n'a été donnée. «On conseillait aux gens de ne pas signer les versions préliminaires», affirme M. Néron.

M. St-Pierre a téléphoné à M. Néron mercredi pour lui offrir de démissionner de l'ADQ s'il jugeait que ce geste constituait un accroc impardonnable. Mais M. St-Pierre est toujours membre du parti.

Cet homme fait de la politique depuis les années 1970. À l'âge de 14 ans, il distribuait des dépliants pour le RIN. Puis il s'est rallié au Mouvement souveraineté-association (MSA) de René Lévesque, a adhéré au Parti québécois, a travaillé pour le député conservateur Guy St-Julien ainsi que pour le ministre libéral provincial Raymond Savoie.

Il a fait de la politique municipale à Senneterre (il a été membre du conseil municipal quand Senneterre a appuyé l'installation dans la région d'un incinérateur de BPC, au grand dam des écologistes). Il a laissé la politique en 1989 parce qu'il en était désabusé. Il reconnaît que son parcours n'est pas linéaire.

«J'ai évolué, dit-il en riant. Avec l'âge, on ramollit.» Il croit préférable d'essayer de discuter avec le reste du Canada au lieu de décréter brutalement la souveraineté. Il voit dans Preston Manning un interlocuteur valable.

D'autres commissaires de l'ADQ vont imiter M. St-Pierre. À l'heure actuelle, quatre ont signé le rapport de leur région et d'autres s'apprêtent à le faire.

Le commissaire de l'ADQ à la Commission de Québec, André Fournier (qui est également vice-président du parti), a déclaré hier au *Devoir* que des améliorations substantielles à la version préliminaire du rapport ont été faites et le satisfait. En outre, il pourra inscrire son point de vue à même le rapport, ce qui le dispensera d'un *addendum*.

M. Fournier croit que le fait que les discussions autour du contenu des rapports aient été révélées au public a aidé sa cause.

## Le Conseil supérieur de l'éducation veut plus d'heures de cours au primaire

Sherbrooke (PC) — Il est nécessaire de faire passer le nombre d'heures de présence en classe au primaire de 23 heures et demie à 25 heures par semaine; d'enrichir l'éducation sociale en histoire, en géographie et en civisme; de mettre fin à la discontinuité dans les cours de sciences et de sciences humaines au cours des trois premières années du secondaire; et, enfin, d'apporter davantage de diversité aux types de cours offerts afin d'accroître les chances de réussite du plus grand nombre d'élèves du deuxième cycle du secondaire.

Voilà les principales suggestions que le Conseil supérieur de l'éducation avance dans son plus récent avis au ministre québécois de l'Éducation.

De passage hier à Sherbrooke, où il tenait une séance de travail, le Conseil supérieur de l'éducation a rendu public cet avis, intitulé *Réno- ver le curriculum du primaire et du secondaire*. Le document, souhaite le Conseil, sera sa contribution à la ré-

flexion sur l'avenir de l'éducation qui culminera lors des débats des prochains états généraux.

L'organisme présidé par Robert Bisailon rappelle que le curriculum actuel du primaire et du secondaire remonte à 1979 et qu'il est grand temps de le réactualiser et d'en corriger les faiblesses.

Pour le primaire, le Conseil se demande si on doit s'en tenir à l'indispensable savoir lire, écrire et compter ou s'il faut viser des habiletés mentales supérieures et miser sur une initiation culturelle riche et stimulante.

Il suggère d'accroître d'une heure et 30 minutes le temps passé en classe chaque semaine, le temps gagné étant consacré aux arts, aux sciences de la nature et à la formation personnelle et sociale.

Toujours pour le primaire, le Conseil suggère de repenser les aménagements entre les titulaires et les spécialistes de certaines matières pour «favoriser la coopération plutôt que la comptabilisation stricte du temps imparté aux uns et aux autres».

## • POLITIQUE •

## Les jeunes péquistes veulent que les écoles soient branchées sur l'autoroute électronique

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

Les jeunes péquistes invitent le gouvernement péquiste à aider les générations montantes à relever les défis de la «révolution du savoir» en branchant les écoles sur l'autoroute électronique.

C'est l'une des propositions qui ressortent d'un document de réflexion rendu public hier par le Comité national des jeunes du Parti québécois en vue de son congrès

national les 24, 25 et 26 mars prochains.

Le président des jeunes péquistes, Eric Bédard, explique que le thème de ce congrès — «On est sept millions... il faut se brancher» — s'applique autant sur le plan «existentiel» qu'à l'autoroute électronique.

Les propositions dévoilées hier, et sur lesquelles les 700 délégués se prononceront lors du congrès, sont regroupées sous quatre volets: le rôle de l'État, l'identité collective

des Québécois, des institutions politiques et le volet éducation, technologie et partage du travail.

Sous cette dernière rubrique, le Comité national des jeunes péquistes préconise l'instauration, au niveau secondaire, de cours s'articulant autour de la vie démocratique. Il prône également une reformulation du curriculum en mettant l'accent sur l'enseignement des matières de base, telles le français écrit, les mathématiques et l'informatique.

Pour les jeunes péquistes, il est urgent que les écoles québécoises soient branchées sur l'autoroute électronique. «La prolifération des babillards électroniques favoriserait à la fois l'apprentissage du français écrit et celui d'autres langues. Cela permettrait aux jeunes Québécois d'avoir accès, dès l'enfance, à d'autres cultures et à d'autres réalités» et de les préparer pour participer à la révolution du savoir.

Soucieux du débat sur l'intégration des immigrants à la culture

québécoise, les jeunes péquistes souhaitent voir l'élaboration d'un «nouveau pacte social» basé sur le concept de «communauté de citoyens».

Les jeunes péquistes croient qu'il y a toujours un rôle important pour l'État dans la «redistribution de la richesse», bien que l'on ne puisse pas «se fermer les yeux devant le gaspillage», selon M. Bédard. A cette fin, le Comité national recommande qu'un mandat accru soit accordé au vérificateur général.

Le congrès national des jeunes péquistes, qui rassemblera à Saint-Hyacinthe 700 des 23 000 membres du Parti québécois qui ont entre 16 et 30 ans, constituera la plus importante assemblée dans l'histoire de l'aile jeunesse du PQ. M. Bédard y sera acclamé pour un deuxième mandat comme président, aucun autre aspirant ne se présentant à la présidence.

Le congrès, qui aura selon M. Bédard une «forte saveur référendaire», sera clôturé par le premier ministre Jacques Parizeau.



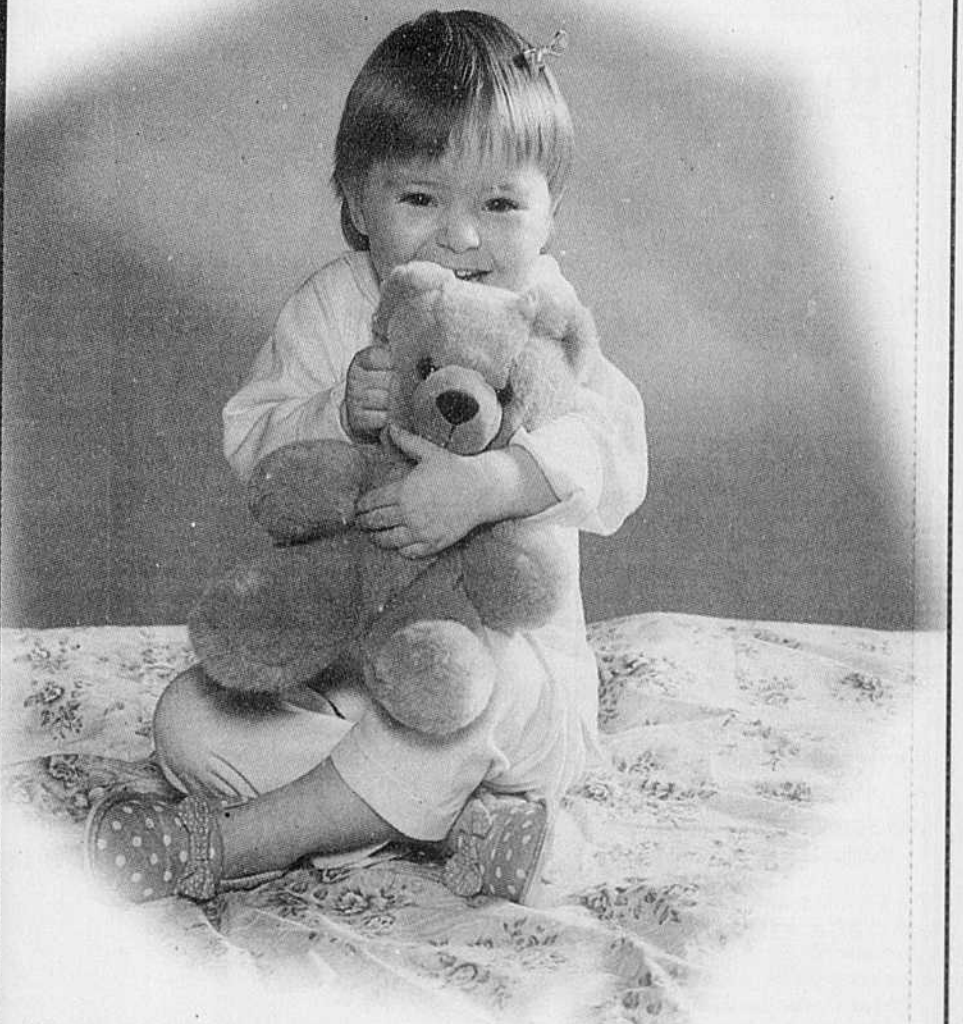
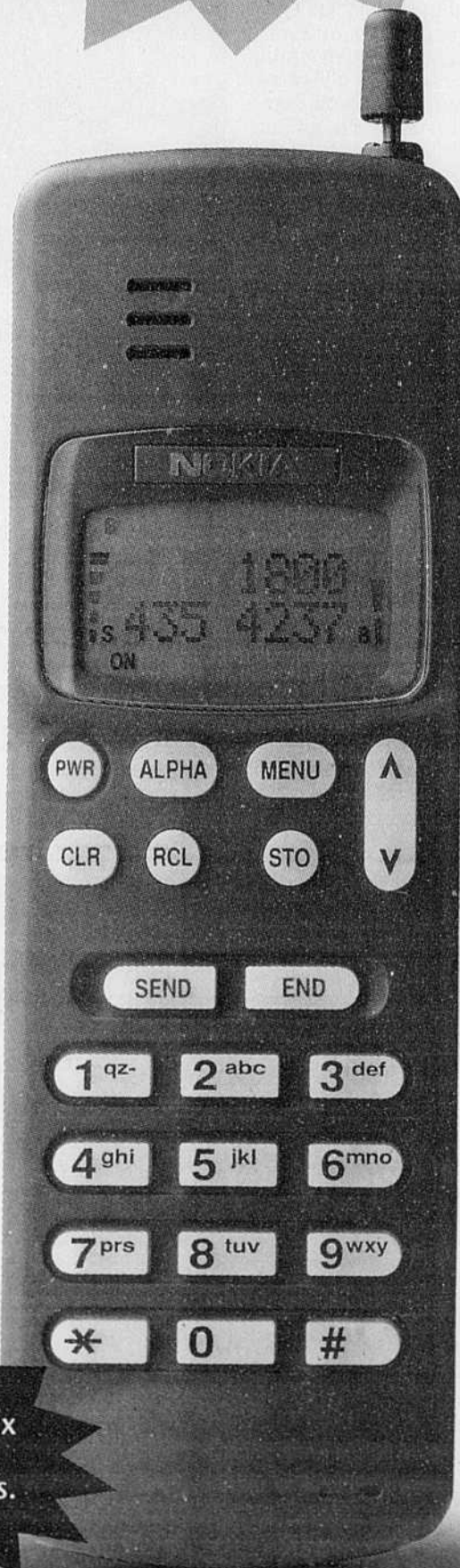
### CHRONIQUE « LES ENQUÊTES MOBILES »

## À Sherbrooke, un drame familial évité pour 19<sup>95</sup>\$

Chantal Francoeur, prise dans la circulation, a évité un drame en appelant à la maison pour prévenir de son retard. Le bébé criait bobo à tue-tête! Heureusement, avec son **Liberti<sup>MD</sup>** de Bell Mobilité,

Chantal a pu expliquer à la gardienne paniquée que Bobo était l'ours en peluche préféré de sa fille. C'est une maman sereine qui nous confie: «**Liberti est le portatif le moins cher sur le marché: 19<sup>95</sup>\$** par mois et il vous appartient. Pas de frais annuels d'accès au réseau ou de mise en service.» Elle ajoute que «Bell Mobilité offre **30 appels locaux gratuits à la maison** chaque mois pendant quatre mois. C'est bien pratique quand on est mère...»

Les autres appels locaux ne coûtent que 95¢ la minute. Chez les Francoeur, on est ravis que cette histoire de Bobo se soit terminée sans douleur!



# Liberti

Bell Mobilité

Pour plus d'information, composez le 1 800 43-Liberti.

Forfait Liberti seulement. Contrat de 18 mois. Abonnement avant le 14 mai 1995. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. L'appareil peut différer du modèle illustré. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Disponible chez les agents participants.

LA SÉCURITÉ  
D'UN VOYAGE

**AGENTS AUTORISÉS**  
Arthabaska  
Communication  
1<sup>er</sup> choix  
Tél.: (819) 357-7777  
Chomedey  
Boutique Cellulaire  
Tél.: (514) 686-6959  
Metro Com Canada  
Tél.: (514) 687-4000

Dollard-des-Ormeaux  
C.T.M. Banlieue Ouest  
Tél.: (514) 626-8888  
Joliette  
Boutique du  
Téléphone enr.  
Tél.: (514) 752-5030  
Lafontaine  
Le Centre St-Jérôme inc.  
Tél.: (514) 431-5122

Laval  
Audiocom Laval inc.  
Tél.: (514) 681-8340  
Centre du Téléphone  
Mobile-Auteuil  
Tél.: (514) 628-9366  
Longueuil  
Triacomm  
Tél.: (514) 928-2244  
Cellcom Rive-Sud  
Tél.: (514) 463-7777

Montréal  
ABC Télécom  
Tél.: (514) 389-8900  
Autocell inc.  
Tél.: (514) 257-9292  
C.B.C.I. Télécom  
Tél.: (514) 748-5224  
Communication Idéale  
Montréal-Est  
Tél.: (514) 645-4455

Locatel Itée  
Tél.: (514) 593-5555  
Télécentre Québec  
Tél.: (514) 485-5222  
Rosemère  
Centre du Téléphone  
Mobile  
Tél.: (514) 979-3838  
Shawinigan  
Reynolds Radio inc.  
Tél.: (819) 539-1992

Sherbrooke  
Audiotec  
Tél.: (819) 562-9262  
Gobeil et Filles inc.  
Tél.: (819) 563-0406  
Ste-Agathe-des-Monts  
Autoradios C.V.L. inc.  
Tél.: (819) 326-2006

St-Eustache  
Communications J.D.  
Tél.: (514) 974-7444  
St-Hyacinthe  
Info-Comm  
Tél.: (514) 778-1911  
St-Jean  
Télévision Hébert et  
Gouin  
Tél.: (514) 348-5210

Terrebonne  
Cellcom  
Tél.: (514) 964-7777  
Tracy  
Radio Michel inc.  
Tél.: (514) 746-7777  
Verdun  
Citell  
Tél.: (514) 762-2000

Ville Mercier  
Distribution  
Réjean Mailloux inc.  
Tél.: (514) 225-0466  
Ville St-Laurent  
J.G. Communication  
Tél.: (514) 951-2111  
Lazer Auto  
Tél.: (514) 334-4785

CENTRE HI-FI

Dumoulin

FUTURE SHOP

JEAN COUTU

Radio Shack

SEARS

SPLEG

STEREO

Le SuperClub  
Vidéotron

# LE DEVOIR

# ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↑ +5.35	↑ +6.78	↑ +30.78	↓ -0.06	↓ -1.40
2094.30	4225.62	4069.15	70.77	384.80

Après quatre déficits consécutifs

## Un surplus budgétaire de 125 millions \$ pour la CSST

FRÉDÉRIC TREMBLAY  
PRESSE CANADIENNE

Après quatre ans de déficits consécutifs, la CSST a enregistré l'an dernier un surplus budgétaire de 125,6 millions \$. En 1993, l'organisme avait dégagé un surplus d'exploitation mais essuyé un déficit de 122,8 millions \$.

Ce résultat positif est le fruit d'importants efforts de redressement mis de l'avant au cours des dernières années à la CSST, et qui ont notamment permis de réduire la période moyenne d'indemnisation en favorisant une réadaptation rapide des accidentés.

De 1990 à 1993, la CSST a accusé des déficits totalisant 1,8 milliard \$, soit une moyenne annuelle de 458,2 millions \$. La dette actuarielle de la CSST était, à la fin de 1993, de 3,5 milliards \$.

Au 31 décembre 1994, cette dette actuarielle a pu être abaissée à 3,3 milliards \$. Cette diminution a été rendue possible en partie grâce à l'utilisation du surplus d'opérations enregistré en 1994.

La CSST a également procédé à une réduction de son passif actuariel pour un montant de 70,9 millions \$, compte tenu d'une révision à la baisse de ses engagements futurs prévus.

Joint, hier, par *La Presse Canadienne*, le président de la CSST, Pierre Shedleur, a expliqué que le succès des programmes de réadaptation était à l'origine de la diminution des engagements futurs de l'organisme. En réadaptant un plus grand nombre de travailleurs accidentés, la CSST abaisse d'autant le versement de ses indemnités futures.

En 1992, il fallait 600 jours avant qu'un travailleur accidenté n'amorce sa réadaptation, comparativement à 90 jours aujourd'hui.

En réduisant sa dette actuarielle, le niveau de capitalisation de la CSST s'est accru de 55,5 % (1993) à 58,3 % (1994).

Les résultats positifs de l'année 1994 s'expliquent également par une hausse des revenus de la CSST, qui ont augmenté de 110 millions \$, pour atteindre 1,6 milliard \$.

Les prestations versées par la CSST l'an dernier ont atteint 1,2 milliard \$, soit sensiblement le même niveau qu'en 1993.

M. Shedleur a précisé qu'il était trop tôt pour dire si la CSST, compte tenu des bons résultats enregistrés en 1994, pourra abaisser son taux de cotisation moyen l'an prochain. Cette décision est prise chaque année au mois de mai.

L'an passé, le taux de cotisation moyen avait déjà été abaissé de 2,75 % du 100 \$ de masse salariale, à 2,60 \$, soit une diminution de 5,5 %.

M. Shedleur espère, d'autre part, que le gouvernement du Québec donnera suite ce printemps, ou au plus tard cet automne, au projet de «déjudiciarisation» du processus de règlement des litiges. Alors qu'il faut parfois cinq ans, présentement, pour en arriver à une décision finale dans le cas d'un litige, la CSST voudrait ramener ce délai à un maximum d'un an.

Réagissant à la publication des résultats financiers de la CSST, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a dit accueillir, pour sa part, «avec beaucoup de satisfaction» la performance de l'organisme. «Après les déficits des dernières années, a fait valoir le président du CPQ, Ghislain Dufour, la machine semble maintenant sous contrôle, et il faut s'en réjouir.»

Le CPQ souhaite néanmoins que des changements soient apportés à la loi actuelle sur la santé et la sécurité, dont la diminution de 90 à 80 % du salaire net le taux d'indemnisation des travailleurs accidentés. L'organisme patronal réclame également que les travailleurs saisonniers soient indemnisés en fonction des heures réellement travaillées, plutôt que sur la base actuelle de 2400 heures.

## L'aluminerie Alouette ne sera pas agrandie

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

Le projet d'agrandissement de l'aluminerie Alouette de Sept-Îles est abandonné. À l'issue d'un vote à trois contre deux, les cinq membres du consortium viennent de décider de ne pas aller de l'avant avec cet investissement de plus de 1 milliard \$.

Avec sa part de 20 % du consortium, la Société générale de financement du Québec (SGF) a énergiquement appuyé l'agrandissement de cette aluminerie qui bénéficie de tarifs d'électricité préférentiels et secrets. La société d'État a même déniché un nouveau partenaire qui serait venu s'ajouter à la liste afin que le projet se matérialise, a indiqué Julie Arcand, attachée de presse du ministre de l'Industrie, du Commerce, des Sciences et de la Technologie, Daniel Paillé. Mais une majorité de membres du consortium s'y est opposé. Mme Arcand n'a pas voulu, hier, dévoiler le nom du nouveau venu.

Reliquat économique du gouvernement précédent, l'aluminerie Alouette bénéficie, quant à son approvisionnement en électricité, d'un contrat à partage de risques, accords tant critiqués par le Parti québécois alors qu'il était dans l'opposition. Mais une fois au pouvoir, le gouvernement péquiste a prolongé de trois mois en décembre dernier, jusqu'au 31 mars, une option assurant à la

phase 2 de l'aluminerie un contrat d'approvisionnement en électricité tout aussi alléchant.

Au ministère de l'Industrie, on explique l'abandon du projet d'agrandissement par la faiblesse du marché mondial de l'aluminium et la situation financière «corsée» de l'un des partenaires. Outre la SGF, on retrouve dans le consortium Alouette la firme hollandaise Hoogovens, l'allemande VAW, l'autrichienne Austria Metall et le tandem japonais Kobe Steel-Marubeni. La société mère d'Austria est actuellement en faillite technique tandis que VAW avait clairement indiqué, plus tôt cette année, qu'elle n'avait aucune intention de participer au financement de la phase 2 d'Alouette.

### Les surplus d'Hydro-Québec

Doublement grâce à cet agrandissement sa capacité de production qui s'établit à 215 000 tonnes, Alouette aurait consommé 360 MWh d'électricité de plus par année, soit l'équivalent de l'accroissement de la demande totale au Québec en 1995. Or, Hydro-Québec tenait compte de cette consommation additionnelle dans ses prévisions de la demande, Hydro-Québec faisait face à des surplus de plus de 4200 KWh auquel il faut désormais ajouter ces 360 MWh, ou 8 %.

«Il faut que ce surplus ainsi dégagé soit utilisé ailleurs pour attirer d'autres entreprises ou développer des entreprises similaires (c'est-à-dire d'autres grandes alumineries)», a indiqué, hier au

Devoir, le ministre des Ressources naturelles, François Gendron.

Plus tôt cette semaine, la direction d'Hydro-Québec s'est entretenue avec le ministre pour «discuter de ce sujet dans la perspective qu'on ne donne pas suite au projet d'Alouette», a souligné le ministre. «Hydro-Québec m'a dit qu'elle était en surplus et que plus elle libère des surplus, plus ça fait des revenus additionnels.»

En autant que ces surplus soient écoulés. Tandis que le nord-est de l'Amérique du Nord bénéficie à l'heure actuelle de surplus d'électricité appréciables, Hydro-Québec doit porter les siens à la hausse, qui sont passés d'une prévision de 2700 MWh à 4600 MWh maintenant, sensiblement plus que les 3000 MWh générés par le projet Grande-Baleine, remis au calendrier grecques. «En fait, à chaque année, Hydro-Québec a dû réviser à la baisse ses prévisions de hausse de la demande», a signalé François Tanguay, de Greenpeace, qui participe à la Table de concertation sur l'énergie mise sur pied par le ministre Gendron dans le cadre du débat public sur l'énergie.

Ces surplus d'électricité s'amorçant, Hydro-Québec a de moins en moins intérêt à voir sa clientèle consommer moins d'énergie. Ainsi, la société d'État a révisé à la baisse ses engagements en matière d'économies d'énergie d'ici l'an 2000, qui sont passés de 9289 GWh à 6000 ou 7000 GWh, un tiers de moins que promis.

Un revers pour la SGF

Quatre mois après sa privatisation

## Sidbec-Dosco affiche un profit record

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

Fraîchement privatisée, et sans qu'aucune modification n'ait été apportée à son exploitation, Sidbec-Dosco a annoncé hier un bénéfice net de 60,5 millions \$, le plus élevé de son histoire. Cette nouvelle marque a été établie quatre mois seulement après que le gouvernement libéral eut complété la vente du producteur d'acier à une filiale mexicaine d'Ispat, au prix de 45 millions \$. Elle permettra aux employés de recevoir un boni moyen de 1300 \$.

C'est le 17 août 1994, soit dans les temps forts de la campagne électorale, que la multinationale indonésienne Ispat se portait acquéreur de Sidbec-Dosco, des mains du gouvernement libéral, aux termes d'une transaction de 355 millions \$ impliquant la reprise d'une dette de 280 millions \$, le versement de 45 millions \$ et une injection de 30 millions \$ dans l'entreprise. Sidbec-Dosco venait d'essayer trois exercices déficitaires de 1991 à 1993, une période au cours de laquelle l'entreprise sidérurgique a accumulé des pertes de 148 millions \$ (200 millions \$ après radiations). Lors de la phase expansionniste précédente, soit de 1986 à 1990, Sidbec avait comptabilisé un bénéfice cumulé de 100 millions \$ sur cinq ans.

Cette transaction avait soulevé un tollé de protestations de la part du Parti québécois, notamment Bernard Landry qui estimait à l'époque que le gouvernement obtenait peu (45 millions \$). L'actuel vice-premier ministre se disait également peu impressionné par le fait que l'acheteur assumait la dette, «largement garantie par l'inventaire», avait-il souligné, et par la promesse d'investis-

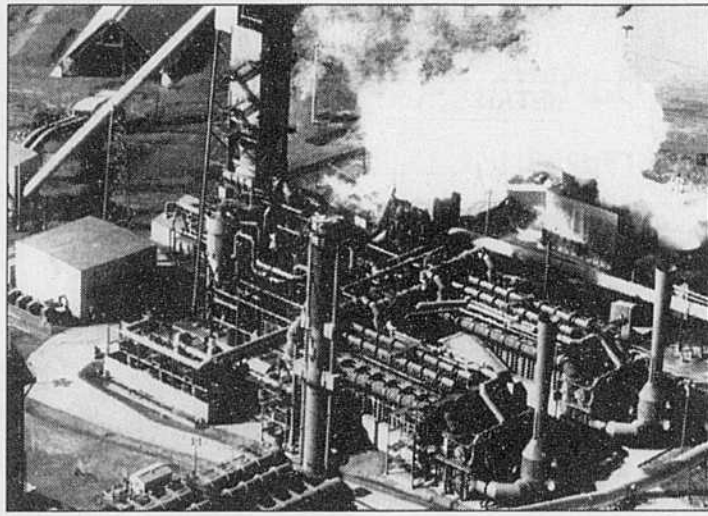


PHOTO ARCHIVES

L'usine de Sidbec-Dosco à Contrecoeur.

sements de 100 millions \$ sur cinq ans, ce qui «n'est même pas l'équivalent de la dépréciation des équipements pour cette période».

Les résultats de l'exercice financier 1994 poussent dans cette direction. Au cours de la période de 12 mois terminée le 31 décembre dernier, Sidbec-Dosco a dégagé un bénéfice net record de 60,5 millions \$, effectuant ainsi un revirement de 180 degrés par rapport à la perte de 16,1 millions \$ subie un an plus tôt. Les ventes de l'entreprise se sont chiffrées à 690 millions \$, en hausse de 16 % par rapport aux 593 millions \$ de 1993. Dans son communiqué, la direction de l'entreprise a qualifié d'excellentes les perspectives pour 1995 et a fait ressortir un carnet de commandes bien garni, combiné à des prix demeurant fermes. La direction craint toutefois l'impact que pourrait avoir sur la consommation la hausse rapide des taux d'intérêt.

Ces résultats convaincants permettront à Sid-

bec de verser à chacun des 2300 employés de l'usine de Contrecoeur un boni moyen de 1300 \$. Cette prime, établie selon un pourcentage de la masse salariale et proportionnellement au salaire de chaque employé, répond aux modalités du régime de participation aux bénéfices de l'entreprise. Ils ont également facilité la remise en service d'un centre de production au complexe de Contrecoeur. Ce redémarrage, prévu pour avril prochain, comporte un coût de 15 millions \$ et ajoutera 600 000 tonnes l'an à la capacité de production, qui passera de 1,3 à 1,8 million de tonnes.

Remplissant sa promesse électorale de revoir les privatisations complétées à la hâte par un gouvernement (précédent) évoluant en fin de régime, le Parti québécois a, dès son arrivée au pouvoir, commandé une série d'études afin d'obtenir un éclairage nouveau. Si les conclusions de ce groupe d'experts n'ont pas été particulièrement tendres à l'endroit des modalités entourant la vente du Mont-Sainte-Anne, ces experts n'ont eu, en revanche, rien à redire dans le cas de Sidbec-Dosco. «Les experts ont déterminé que la vente de Sidbec-Dosco avait été juste et raisonnable, que la conjoncture était intéressante pour une vente de cette nature, a déclaré au Devoir un haut fonctionnaire. N'oublions pas qu'au versement de 45 millions \$ s'ajoute un passif de 280 millions \$ assumé par l'acheteur, libérant ainsi le gouvernement de sa responsabilité sur cette dette. Ce n'est pas à dédaigner.»

«A ma connaissance, la vente a été réalisée sur la base d'un bénéfice anticipé de 30 millions \$ pour l'exercice 1994. Mais ne perdons pas de vue que Sidbec évolue dans une industrie hautement cyclique, meublée de hauts et de bas nombreux. Cette transaction a été réalisée en début de cycle haussier. Les experts ont conclu que la conjoncture était excellente, a-t-il renchéri. Le gouvernement a accepté les conclusions du groupe d'experts.»

## 245 millions \$ de bénéfice pour le CN

LE DEVOIR

CN a enregistré un bénéfice net de 245 million \$ en 1994, réalisant ainsi sa meilleure performance depuis 1988. En 1993, le CN avait essuyé une perte de 79 millions \$ et il avait tout juste franchi le seuil de la rentabilité en 1990, le seul autre exercice au cours des cinq dernières années qui n'a pas été déficitaire. Les résultats financiers de 1994 sont re-

devables à une reprise générale de l'économie nord-américaine et aux efforts du CN pour réduire ses coûts d'exploitation.

Dans le secteur ferroviaire, CN Amérique du Nord a enregistré un bénéfice d'exploitation de 419 millions \$ en 1994, comparativement à 122 millions en 1993. Son ratio d'exploitation s'est aussi considérablement amélioré, passant de 96,9 % en 1993 à 90,1 % en 1994.

**Assurance vie Desjardins-Laurentienne**

### AVIS D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLE ET SPÉCIALE

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle de l'actionnaire et des porteurs de polices avec participation de l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne (la «Compagnie») se tiendra au Palais des Congrès de Montréal, le samedi 1<sup>er</sup> avril 1995, à 14 h 15. Le but de cette assemblée générale annuelle est :

- d'approuver les procès-verbaux des dernières assemblées générales annuelles et spéciales de l'Assurance-vie Desjardins inc. et de La Laurentienne Vie inc.;
- de recevoir les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 1994, ainsi que le rapport des vérificateurs;
- de ratifier le règlement modifiant l'article 42 du Règlement général numéro 1 de la Compagnie et ayant pour effet de modifier la date de l'assemblée générale annuelle;
- d'adopter les règlements 1995-1 (nouveau Règlement général) et 1995-2 (nouveau Règlement d'emprunt);
- d'être les administrateurs;
- de nommer les vérificateurs; et
- de discuter toutes autres questions qui pourront être soumises à l'assemblée.

Avis est également donné qu'une assemblée générale spéciale de la Compagnie se tiendra au Palais des Congrès de Montréal, le samedi 1<sup>er</sup> avril 1995, immédiatement à la suite de l'assemblée générale annuelle, aux fins d'approuver la convention visant la fusion entre la Compagnie et Aeterna-Vie Compagnie d'assurance.

Le Secrétaire:  
Gilles Jureau  
Lévis, le 17 mars 1995

### DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,4012
Allemagne (mark)	1,0115
Australie (dollar)	1,0946
Barbade (dollar)	0,7291
Belgique (franc)	0,047503
Bermudes (dollar)	1,4469
Brazil (real)	1,7131
Caribes (dollar)	0,5395
Chine (renminbi)	0,1771
Espagne (peseta)	0,01156
États-Unis (dollar)	1,1130
Europe (ECU)	1,8857
France (franc)	0,2842
Grèce (drachme)	0,00653
Hong Kong (dollar)	0,1875
Indonésie (rupiah)	0,000669
Italie (lire)	0,000873
Jamaïque (dollar)	0,0479
Japon (yen)	0,01565
Mexique (peso)	0,2215
Pays-Bas (florin)	0,9407
Portugal (escudo)	0,00981
Royaume-Uni (livre)	2,2446
Russie (rouble)	0,000312
Singapour (dollar)	1,0161
Suisse (franc)	1,2718
Taiwan (dollar)	0,0562
Venezuela (bolivar)	0,00859

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

### Canadien Pacifique Limitée AVIS DE DIVIDENDE

À une réunion du conseil d'administration tenue aujourd'hui, un dividende trimestriel de huit cents (8c) CAN par action sur les actions ordinaires en circulation a été déclaré. Il est payable le 28 avril 1995 aux détenteurs inscrits à la fermeture des registres le 27 mars 1995.

Par ordre du conseil,  
Le Vice-président et secrétaire,  
D.J. Deegan  
Calgary, le 13 mars 1995.

### TAUX D'INTÉRÊT - TABLEAU HEBDOMADAIRE

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 16 mars 1995 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par La Presse Canadienne.

#### Banques

	Dépôt à terme		certif. placem.		Prêts hypoth.		Prêts pers.	
	30-59 jours	1 ans	3 ans	5 ans	1 ans	3 ans	5 ans	taux min.
Desjardins*	—	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	10,250
CIBC	6,250	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	11,750
Comm. Ital. C.	6,000	7,500	7,850	8,200	9,250	9,625	9,875	11,750
Laurentienne de Montréal	6,000	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	10,500
Banque Nationale	6,000	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	9,750
Banque Scotia	5,500	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	12,250
Banque Royale	6,000	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	10,750
Toronto-Dominion	5,750	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	11,500
Hongkong	5,750	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	—
BNP	6,400	7,250	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	—

\*Taux suggéré par la Fédération de Montréal

#### Fiducies

	Dépôt à terme		certif. placem.		Prêts hypoth.		Prêts pers.	
	30-59 jours	1 ans	3 ans	5 ans	1 ans	3 ans	5 ans	taux min.
Bonaventure	5,000	7,250	7,625	8,000	9,250	9,625	9,875	—
Canada Trust	6,000	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	11,750
F. Can. Ital.	6,000	7,125	7,900	8,250	9,250	9,630	9,880	10,500
Sun Life	6,550	7,375	7,750	8,000	9,250	9,625	9,875	—
Fid. Desjardins	6,125	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	—
Tr. Général	6,000	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	9,750
Tr. Laurentienne	6,250	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	—
Montréal Trust	6,250	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	—
Trust National	6,250	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	9,750
Tr. PréRte.	6,250	7,250	7,500	8,000	9,250	9,625	9,875	—
Trust Royal	6,250	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	10,750
Group Investors	—	7,125	7,500	7,875	9,000	9,375	9,625	—
T. LaCapitale	7,100	7,875	8,350	8,500	—	—	—	—
Gr. Mutuelle	5,500	7,250	7,500	7,800	9,250	9,625	9,875	—
Sherbrooke Tr	6,000	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	9,750

### EN BREF

#### L'ÉCONOMIE PROGRESSE MALGRÉ TOUT

Ottawa (PC) — L'économie canadienne a continué à progresser tant bien que mal, en janvier et février, la faiblesse du dollar permettant d'accroître les exportations et d'éliminer quelque peu les effets néfastes des taux d'intérêt élevés. Statistique Canada a révélé que l'indice composite — la plus importante donnée permettant de prévoir l'évolution économique — a grimpé modérément de 0,5 % en février, malgré une hausse sensible des taux d'intérêt signalée avant le dépôt du budget fédéral, le 27 février. «La hausse des taux d'intérêt a eu un impact sur les trois données de l'indice pertinentes aux marchés financier et immobilier qui ont toutes fléchi, explique l'agence fédérale. Malgré tout, ce fléchissement ne s'est pas encore transmis aux autres secteurs économiques.»

#### MONTEREY SE PROTÈGE CONTRE SES CRÉANCIERS

(PC) — Textiles Monterey s'est placée hier sous la protection de la loi contre ses créanciers, cette mesure s'avérant nécessaire suite à un déficit de fonds de roulement entraîné par une accumulation de pertes d'exploitation au cours des dernières années. Monterey a reçu l'appui de ses banquiers et principaux fournisseurs dans cette démarche. Le nombre de commandes à livrer étant encore important, l'entreprise prévoit poursuivre ses opérations de façon habituelle. Monterey opère dans l'industrie du textile depuis 1985 et compte environ 400 employés à ses usines de Drummondville et Saint-Jean-sur-Richelieu.

#### WALL STREET: DEUXIÈME RECORD EN UNE SEMAINE

New York (AFP) — Wall Street a battu hier son deuxième record absolu en une semaine, grâce à une nette détente des taux d'intérêt sur le marché obligataire après la publication d'une enquête de la banque de Réserve fédérale de Philadelphie. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a grimpé 30,78 points (+0,8 %) à 4069,15. La Réserve fédérale de Philadelphie a publié un rapport faisant ressortir une stagnation de l'activité dans le secteur manufacturier en mars dans la région. Le marché a également réagi à l'annonce d'une hausse de 0,3 % des prix à la consommation en février, conforme aux attentes.

#### ENTENTE CHEX EXPRO

Valleyfield (PC) — Les activités de production ont repris normalement hier après-midi à l'usine Expro, de Saint-Timothée, près de Valleyfield, à la suite d'un second vote sur le plan d'affaires 1995 tenu hier matin par les employés syndiqués. Cette fois-ci, 245 syndiqués ont voté et ont endossé dans une proportion de 75 % les propositions contenues dans le plan d'affaires qui prévoit, entre autres, une diminution de 5 % de la masse salariale. Dimanche dernier, les syndiqués avaient rejeté par une seule voix ce plan d'affaires, ce qui avait amené la direction à suspendre progressivement les activités de l'entreprise.

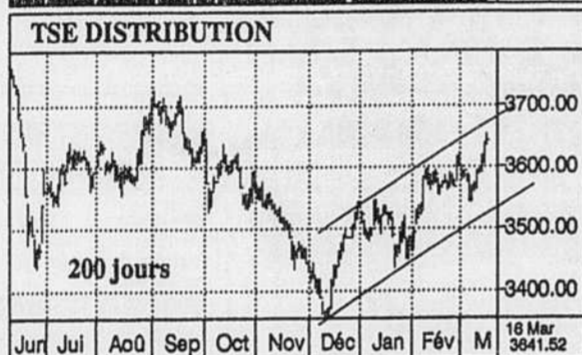
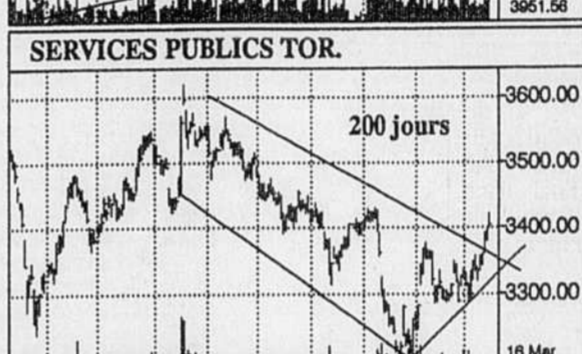
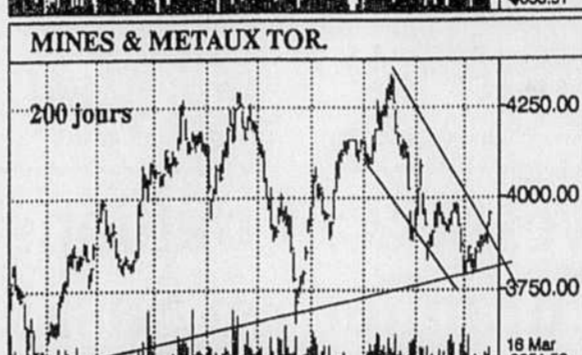
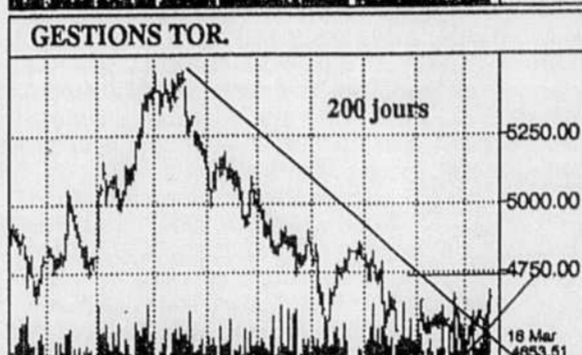
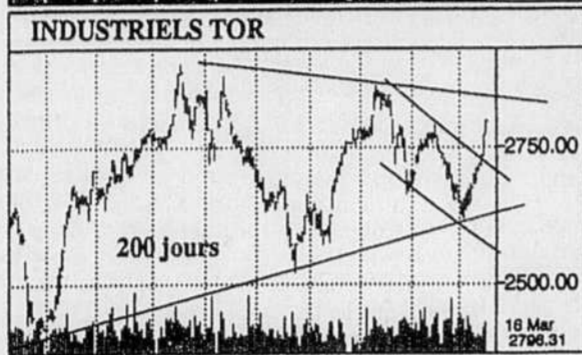
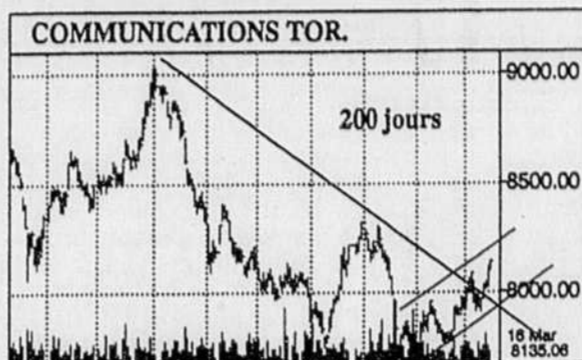
# COUP D'ŒIL BOURSIER

## Des acheteurs plus nombreux

MICHEL CARIGNAN  
COLLABORATION SPÉCIALE

Le mouvement haussier des marchés persiste. À New York, les industriels et les transports se maintiennent en hausse mais les services publics restent timides. Encore une fois, l'indice de la moyenne de tous les titres (NYA) a donné un meilleur coup à la hausse, démontrant qu'une bonne quantité de titres non calculés dans les indices sont encore plus forts que les indices eux-mêmes.

À Toronto, le TSE 300 maintient lui aussi son mouvement haussier et la majorité des secteurs ont participé, bien que certains d'entre eux ont pris une plus grosse bouchée. Par exemple, l'indice industriel y est allé d'une deuxième forte hausse consécutive, terminant au plus haut de la journée. Notez que presque tous les titres mentionnés hier ont nettement continué leur mouvement haussier, en particulier Northern Telecom. La consommation, les services financiers, le détail, les communications, la gestion, les mines et les services publics ont continué leur mouvement haussier décrit dans la chronique d'hier. Je vous avoue que ça me manquait de décrire des revirements haussiers, d'autant plus lorsque bon nombre de secteurs semblent vouloir se maintenir dans le droit chemin. Pendant que le marché se maintenait à la baisse, il y avait toujours des occasions spéciales où certains titres allaient à l'opposé de la direction des marchés. Présentement, c'est l'augmentation du nombre de ces titres en revirement qui fait virer le marché de bord. Il suffit d'être équipé pour les trouver. Présentement, ce n'est pas le choix qui manque. Il y en a dans plusieurs secteurs et à tous les prix. Nous en sommes toutefois à plusieurs jours en hausse d'affilée. Une correction passagère est à prévoir dans les prochains jours, provoquée par des prises de profit à court terme sur les titres qui tenteront les investisseurs à très court terme.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE MONTRÉAL</b>				
XM:Indice du marché	13787	2094.30	+5.35	0.3
XCB:Bancaire	4428	2531.89	+2.12	0.1
XCO:Hydrocarbures	796	1559.36	-6.03	-0.4
XCM:Mines et métaux	3967	2627.02	-14.07	-0.5
XCF:Produits forestiers	1573	2709.85	+8.89	0.3
XCI:Bien d'Équipement	5280	2047.96	+27.62	1.4
XCU:Services publics	2083	1937.24	-2.47	-0.1

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE TORONTO</b>				
TSE 35	11470	225.86	+0.38	0.2
TSE 100	*	257.57	+0.08	0.0
TSE 200	*	249.89	+1.73	0.7
TSE 300	38541	4225.82	+6.78	0.2
Institutions financières	3504	3239.98	+2.71	0.1
Mines et métaux	2280	3951.56	+24.90	0.6
Pétrolières	6885	4119.19	-2.34	-0.1
Industrielles	7907	2796.31	+26.24	0.9
Aurifères	3198	9521.56	-104.09	-1.1
Pâtes et papiers	2852	4511.63	-14.77	-0.3
Consommation	1765	6816.31	+39.59	0.6
Immobilières	395	1918.57	+31.64	1.7
Transport	4999	4909.49	+11.64	0.2
Pipelines	823	3799.53	-	-
Services publics	1224	3403.04	+3.53	0.1
Communications	844	8135.06	+20.30	0.3
Ventes au détail	800	3641.52	+5.04	0.1
Sociétés de gestion	1060	4653.51	+15.61	0.3

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE VANCOUVER</b>				
Indice général	31136	707.26	+0.57	0.1

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>MARCHÉ AMÉRICAIN</b>				
30 Industrielle	33249	4069.15	+30.78	0.8
20 Transports	4030	1580.32	+10.94	0.7
15 Services publics	3966	188.11	+0.26	0.1
65 Dow Jones Composé	41246	1357.56	+8.88	0.7
Composite NYSE	*	267.92	+1.77	0.7
Indice AMEX	*	431.67	+2.56	0.6
S&P 500	*	495.41	+3.53	0.7
NASDAQ	*	809.34	+1.96	0.2

<b>LES PLUS ACTIFS DE TORONTO</b>						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
PWA CP RED R WT	4848	0.15	0.10	0.13	-0.03	-18.8
PWA CP	4575	0.48	0.41	0.44	-0.03	-8.4
GANDALF TECHNO	1833	6.88	6.00	6.78	+0.75	12.5
NOVA CP	1599	12.00	11.88	12.00	+0.13	1.1
HELIX CIRCUITS	1140	0.12	0.10	0.11	-	-
MORRISON PETROLS	1136	7.00	6.50	6.75	-	-
ABTIBI-PRICE INC	1045	18.88	18.50	18.63	-	-
BRACKNELL CP RV	998	2.55	2.50	2.53	-0.07	-2.7
SIKAMAN GOLD RES	996	0.18	0.14	0.14	-0.01	-6.7
MINERA RAYROCK A	827	2.10	1.99	2.10	+0.10	5.0

<b>LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL</b>						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
CALL-NET ENR B	1300	7.38	7.38	7.38	-0.13	-1.7
ALCAN ALUM LTD	1133	35.88	35.25	35.88	+0.83	2.3
MACMILLAN BLOEDEL	523	17.25	17.00	17.13	-	-
ABTIBI-PRICE I	505	13.88	13.88	13.88	+0.25	1.8
LAIDLAW INC B	446	12.00	11.88	11.88	-	-
SOUTHAM INC	444	13.88	13.00	13.88	+0.88	6.8
CAMPBELL RES INC	367	0.89	0.88	0.88	-0.02	-2.2
NORTH TELECOM LTD	363	53.83	51.50	53.00	+1.50	2.9
CONTL PHARMA A	361	2.25	2.10	2.15	+0.06	2.8
BCE INC	362	45.25	44.93	44.88	+0.25	0.8

**DECISION-PLUS**  
VIDÉOCASSETTE GRATUITE  
Deux heures éducatives qui pourraient changer votre vie  
**(514)392-1366**

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

**Université de Montréal**

**Professeur ou professeur de sociologie (adjoint substitut)**

— PRÉCISION —

Le Département de sociologie de la Faculté des arts et des sciences a fait paraître, les 10, 13 et 15 mars derniers, une annonce en vue de recruter une professeure ou un professeur spécialisé dans le domaine de la sociologie des classes et mouvements sociaux. Veuillez noter qu'il s'agit d'un poste de professeur adjoint substitut à plein temps.

(0544)

**CARRIÈRES & PROFESSIONS**  
LE DEVOIR

**Les lundis, mercredis, et vendredis inclusivement.**

**L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE NIPISSING OUEST**  
cherche à combler le poste de...

**PHARMACIEN / PHARMACIENNE**

Le poste en question est à temps plein et inclut des fonctions administratives. La personne choisie:

- doit être très motivée, avoir de l'entregent ainsi que des aptitudes à l'organisation et à la planification, et utiliser une approche énergique envers la gestion d'une pharmacie;
- doit posséder un baccalauréat en pharmacie, être agréée par la province de l'Ontario ou être admissible à l'agrément;
- doit s'exprimer facilement dans les deux langues officielles.

Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience. Les avantages sociaux sont très intéressants.

Notre hôpital de 70 lits dessert une population d'environ 16 000 personnes. Sturgeon Falls est situé au nord du Lac Nipissing, entre North Bay et Sudbury.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 29 mars 1995 à l'attention de:

Service des ressources humaines  
Hôpital général de Nipissing Ouest  
111, chemin Coursol  
Sturgeon Falls (Ontario) POH 2G0  
Téléphone: (705) 753-3110  
Télécopieur: (705) 753-0210

**ADISQ**

**AGENT(E) DE RECHERCHE**

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ), qui regroupe les producteurs québécois indépendants de disques, de spectacles et de vidéoclips, est à la recherche d'un(e) agent(e) de recherche pour se joindre à son équipe œuvrant dans le secteur des affaires publiques.

Le secteur des affaires publiques de l'ADISQ poursuit diverses activités concernant les politiques gouvernementales, les programmes d'aide, les législations et les mesures réglementaires affectant directement ou indirectement les domaines du disque et du spectacle au Québec.

**Sommaire de la fonction**

- participer à des travaux de recherches et d'analyses dans les domaines suivants: économie et politique gouvernementale du disque et du spectacle, droits d'auteur et droits voisins, économie, réglementation et politique de la radiodiffusion;
- contribuer à la rédaction de documents devant être soumis à différents ministères (ministères du Patrimoine canadien et de la Culture du Québec, etc.) et organismes gouvernementaux (CRIC, Commission du droit d'auteur, Sodac, etc.)

**Exigences**

- posséder un diplôme universitaire, de préférence de deuxième cycle, en sciences humaines. (Nous privilégierons les candidats ayant un diplôme en sciences politiques ou en économie.);
- posséder un minimum de deux ans d'expérience de travail à titre d'agent(e) de recherche dans le domaine des politiques gouvernementales touchant les industries culturelles;
- posséder une parfaite maîtrise du français écrit et oral;
- posséder une bonne maîtrise de l'anglais écrit et oral;
- posséder une connaissance des logiciels Word 5.0 et Excel.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir à l'ADISQ, au plus tard vendredi le 24 mars 1995, leur curriculum vitae ainsi que des copies de trois documents démontrant leurs habiletés de rédaction et de recherche.

**ADISQ**  
4200, boul. St-Laurent  
Bureau 901  
Montréal (Québec)  
H2W 2R2

**Toronto French School**

La TFS est un établissement bilingue, privé, laïque et mixte, avec une perspective internationale. L'école accueille des enfants de tous horizons, et leur offre un programme d'études rigoureux et stimulant de la maternelle jusqu'au Baccalauréat International. Les postes suivants sont disponibles à partir de septembre 1995:

- Professeur(e) de Mathématiques et Informatique de la 9<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> année
- Professeur(e) de Musique vocale et instrumentale (instruments à vent) - 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années - temps partiel
- Professeur(e) de Musique vocale et instrumentale (instruments à vent) - 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années - temps partiel

Les candidats intéressés peuvent contacter M. Jean-Paul Ginestier, Directeur des Études, 296 Lawrence Avenue East, Toronto, ON M4N 1T7 avant le 21 avril 1995

**Productrice ou producteur**  
PROGRAMME FRANÇAIS, TORONTO

L'ONF est à la recherche d'une productrice ou d'un producteur pour son studio de Toronto responsable de produire des films, en français, en Ontario et dans l'ouest francophone du pays.

Si vous êtes choisi pour ce poste, vous serez responsable de la planification et l'organisation d'un programme de films produits dans le cadre du mandat et des objectifs de l'ONF. En plus de susciter des idées de films, vous dirigerez et coordonnerez le travail des réalisatrices et réalisateurs et du personnel affecté à l'exécution des aspects artistiques, techniques et administratifs des productions. Vous conseillerez aussi la direction pour toute question reliée à la production audiovisuelle en Ontario et dans l'ouest du pays.

Vous êtes la personne recherchée, si vous possédez un diplôme universitaire dans une discipline appropriée et AU MOINS 5 ANNÉES D'EXPÉRIENCE À TITRE DE PRODUCTRICE OU PRODUCTEUR DE FILMS. Vous avez su démontrer, dans le passé, votre sens artistique, votre créativité, votre esprit d'analyse et votre capacité à évaluer le potentiel et la faisabilité d'un projet de film. L'étendue de votre culture générale n'a d'égal que votre connaissance de tous les aspects de la production d'un film, de sa conception à sa distribution. Votre expertise dans le domaine de la négociation de droits et de contrats est reconnue au même titre que votre connaissance des ententes de coproduction et de financement propres à l'industrie cinématographique privée. Vous maîtrisez la communication orale et écrite en français et vous parlez l'anglais avec aisance.

Si vous possédez ces compétences et êtes attiré par ce défi exigeant, veuillez faire parvenir votre c.v., au plus tard le 27 mars 1995, en indiquant le numéro de concours NG-4221-D, à la : Direction des ressources humaines (A-12), C.P. 6100, Succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3H5.

Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront un accusé de réception et seront contactées avant le 1er avril 1995. Nous respectons les principes d'équité en matière d'emploi.

**OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA**  
NATIONAL FILM BOARD OF CANADA

**«UN ATOUT DANS VOTRE JEU»**

L'échange commercial à haut niveau s'installe au Québec. Du jamais vu ici, mais les Japonais en sont passés maîtres depuis un siècle.

Comparez et profitez de l'espoir de vous créer votre entreprise et surtout de gagner

AU MOINS - 50 000 \$ par année.  
RÉGIONS & TERRITOIRES DISPONIBLES = 40  
PRIX D'ASSOCIATION à partir de 7 500 \$  
INCLUS À LONG TERME: FORMATION - ADMINISTRATION - MARKETING - PAPERIE - ETC.

**Banque d'Échange Commerciale**

Pour toutes informations, communiquez avec:  
M. Pierre Brouillette, Vice-président / Services  
(514) 894-7000  
ou sans frais 1-800-688-3888

**PLAISIRS**

Commencez vos fins de semaines le vendredi.

ÉCONOMIE

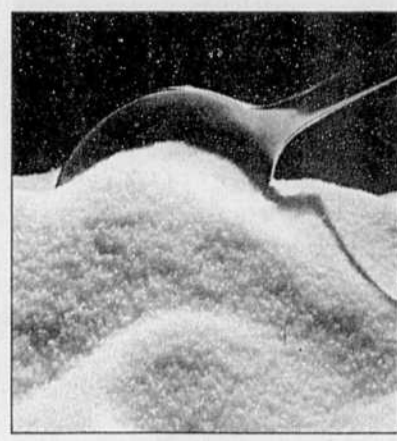
Ottawa hausse le ton dans la guerre du sucre

Le Canada pourrait imposer des droits compensatoires sur le sucre américain

Ottawa (PC) — Une autre note discordante viendra assombrir les relations Canada-États-Unis aujourd'hui alors que le Canada hausse le ton dans sa guerre commerciale sur le sucre.

consommation canadienne de sucre. L'enquête portera aussi sur les importations de sucre du Danemark, d'Allemagne, de Hollande, de Grande-Bretagne et de Corée.

que les nouvelles restrictions entraîneront une perte de production de 150 000 tonnes de sucre raffiné au Canada, d'une valeur estimée à environ 135 millions \$ d'exportations.



Le ministère évaluera ensuite s'il y a eu dumping et, si tel est le cas, imposera des droits temporaires sur le sucre écoulé à bas prix.

CP Rail impose le lock-out à plusieurs centaines d'employés d'atelier

PRESSE CANADIENNE

Plusieurs centaines d'employés d'atelier seront mis en lock-out aujourd'hui par CP Rail, ce qui aura pour effet de mettre davantage de pression sur le transporteur ferroviaire qui s'est engagé à poursuivre ses opérations sans qu'il n'y paraisse.

rité d'emploi. Les Travailleurs canadiens de l'automobile tentent également de convaincre la Fraternité des préposés à l'entretien des voies de ne pas dresser de piquets de grève aux endroits où des membres des TCA travaillent.

Cogema investit 250 millions \$ dans une mine d'uranium en Saskatchewan

Paris (AFP) — Cogema Resources, filiale à 100 % de la Compagnie générale française des matières premières, vient de lancer les investissements pour le développement de la mine d'uranium de McClean, située au Nord-Est de la Saskatchewan, a indiqué hier un communiqué de Cogema.

katchewan, représente des investissements d'un montant global de 250 millions \$. Ils comprennent essentiellement les travaux d'exploitation d'un premier gisement d'uranium à ciel ouvert et la construction de l'usine de traitement de minerai.

Les premières productions sont attendues pour 1997 et la pleine production d'un peu plus de 2000 tonnes par an devrait être atteinte en 1998.

ANNONCES CLASSÉES

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE: CHAMPFLEURY - LAVAL. Jolie cottage semi-dét. 92, 2 + 1 c.c., s.-sol fini, 2 s. d'eau, aspir. central, aires ouvertes, impeccable. A VOIR! 963-1908.

LES ANNONCES CLASSÉES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00. Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

450 EMPLOIS DIVERS URGENT sollicitation\*. Le service de la promotion des abonnements du journal Le Devoir recherche des personnes dynamiques et responsables afin d'exécuter, de nos locaux, un travail de sollicitation téléphonique.

501 OCCASIONS D'AFFAIRES: DÉMARREZ votre propre entreprise. Territoire protégé, financement garanti disponible, énorme possibilités de revenus. 687-0222.

575 DÉMÉNAGEMENT: GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurances complètes. 253-4374.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS: OUTREMONT, BLOOMFIELD coin Van Home, 4 1/2 (1 c.c.), boiseries, dans bel immeuble restauré. 107 000\$. 273-8077.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS: PLATEAU. Dauphins sur le parc, luxueux 3 1/2 rénov./qual., béton, 6e, électroménagers, pisc., terr., gardien 24h. Métro. Occasion. Pas d'agent. 72 000\$. 274-4650.

125 HORS-FRONTIÈRES: FORT LAUDERDALE. Luxueux appartement-coop 3 1/2, complètement rénové en '92, ameublement moderne, lave-vaiss., climatisation centrale. A vendre tout meublé.

529 SERVICES PROFESSIONNELS: LOUISE HÉBERT PSYCHOLOGUE. Croissance personnelle, dépression, malaise intérieur, anxiété, colère. 769-2896 ou 282-9997.

donnez sang risque. Pour savoir où et quand donner du sang, appelez Info-Collecte au 527-1501.

MOTS CROISÉS. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12. Horizontalement: 1. Témoinage de sympathie.

121 CANTONS DE L'EST: CAMPAGNE DE VILLE DE LAC BROME. Sur 90 acres. Maison victorienne rénovée avec beauté et goût, site enchanteur, 299 000\$.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER: PLATEAU PARTHENAI / ST-JOSEPH. 2 X 3 1/2, libres 1er mai (435\$) et 1er juillet (405\$).

177 GITES, SÉJOURS ET COUETTE/CAFÉ: AU COEUR DE MONTRÉAL, la paix de la campagne. Près du Terminus Voyageur Berri et métro Sherbrooke.

LA MÉTÉO. Prévision à long terme pour Montréal. Aujourd'hui: max 6, min -2. Samedi: max 2, min -3/6.

VERTICALEMENT: 1. Augmente la teneur en alcool d'un vin. 2. Travail. — Félin.

121 LESAGE PIERRE (BELOIL): À l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont de Montréal, entouré de siens le 14 mars 1995 à l'âge de 74 ans est décédé M. Pierre Lesage, c.a.

164 CONDOMINIUMS À LOUER: VIEUX-MONTRÉAL. Construction neuve, coin McGill de la Commune, 5e étage, 900 p.c., 900\$ sans électro., 1 100 avec garage, salle d'exercice, locker. 525-5621.

201 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES: VIEUX-MONTRÉAL. Rue St-Paul ouest. Bâtiment 12 000 p.c., bons revenus. 632-1630.

Prévision à long terme pour Québec. Aujourd'hui: max 4, min -4. Samedi: max 0, min -4/6.

Prévision à long terme pour Ottawa. Aujourd'hui: max 3, min -5. Samedi: max 4, min -2/3.

# LE DEVOIR

# LE MONDE

EN BREF

## «RENTREZ CHEZ VOUS!»

Genève (AFP) — La communauté internationale, lassée financièrement, va convaincre 41 000 Vietnamiens et 8000 Laotiens, toujours dans les camps d'Asie du Sud-Est, qu'ils n'ont d'autre choix que de rentrer d'ici 1996 dans leurs pays où leur sécurité est désormais garantie. 29 États (dont les États-Unis) et l'Union européenne (UE) sont parvenus à ces conclusions hier à Genève à la 6<sup>e</sup> réunion de la Conférence internationale sur les réfugiés indochinois, sous l'égide du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). «A ceux qui s'éternisent dans les camps avec le faux espoir d'être réinstallés ailleurs, je répète: ne perdez pas davantage de temps et rentrez chez vous en profitant de l'aide internationale tant qu'elle dure», a déclaré le haut commissaire Sadako Ogata hier.

## DES MILICES HUTUS

Kinshasa (AFP) — La formation et l'entraînement de milices Hutus dans les camps de réfugiés établis dans la région du Kivu (Est du Zaïre), niée de longue date par le gouvernement de Kinshasa, est de nouveau mise en question. Selon la télévision britannique BBC, qui en a diffusé des images, des hommes en armes s'entraînent en territoire zaïrois, à la frontière entre le Sud-Kivu et les pays voisins, le Rwanda et le Burundi, pour mener des actions de guérilla contre ces deux pays. Le Zaïre abrite, selon les chiffres du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), environ un million de réfugiés rwandais, pratiquement tous de l'éthnie Hutu, majoritaire au Rwanda.

## IRAK: TROP PUNI?

Cité du Vatican (AFP) — Le Vatican considère que les sanctions économiques appliquées à l'encontre de l'Irak ne doivent pas être «une punition» pour le peuple irakien, a déclaré hier le porte-parole du Vatican Joaquín Navarro Valls à la suite de l'audience accordée par Jean-Paul II au vice-premier ministre irakien Tarek Aziz. Le Vatican considère, a-t-il rappelé, que «les sanctions doivent rester un moyen de pression provisoire» et ne «doivent pas être une punition infligée à un peuple». Le dirigeant irakien, s'est entretenu également hier matin avec le cardinal secrétaire d'État Angelo Sodano ainsi qu'avec le ministre des Affaires étrangères du Vatican, Mgr Jean-Louis Tauran.

## TROP DE TERRIENS?

Centre spatial de Houston (AFP) — Ce n'est pas encore l'emboîtement, mais c'est un record: treize Terriens sont en même temps dans l'espace, ont souligné jeudi des responsables de la NASA et de l'Agence spatiale russe. Outre les sept astronautes américains qui poursuivent une mission d'observation d'astronomie à bord de la navette Endeavour, la station russe Mir, où vivaient déjà trois cosmonautes, abrite désormais six personnes, avec l'équipage du vaisseau spatial Soyuz TM-21 qui compte parmi son équipage un Américain, Norman Thagard. «C'est formidable. Le fait que nous ayons treize humains en orbite démontre qu'un nouvel horizon s'ouvre devant nous grâce à nos efforts conjoints dans l'espace», a souligné le commandant de l'Endeavour, Stephen Oswald, dans une conversation téléphonique avec son compatriote à bord de Mir.

## MENEM EN DEUIL

Buenos Aires (AFP) — Le fils aîné du président argentin, Carlos Facundo Menem (26 ans) a été inhumé hier au cimetière islamique de San Justo, à quelque 20 km au sud de Buenos Aires. Il était mort accidentellement, la veille, dans un accident d'hélicoptère qui a aussi coûté la vie à son ami Silvio Oltra, coureur automobile. De fortes délégations des pays limitrophes ont convergé vers la résidence du président Carlos Menem dès mercredi soir pour partager la douleur éprouvée par la famille Menem. Le président a suspendu toute activités officielle d'ici à dimanche.

## DÉSERTEURS BANNIS

Bonn (Reuters) — Le gouvernement allemand a rejeté hier deux motions du SPD et des Verts en faveur de la réhabilitation des déserteurs de la Wehrmacht, et des soldats allemands exécutés ou emprisonnés pour activités séditionnelles durant la seconde guerre mondiale. L'Union des démocrates-chrétiens (CDU) du chancelier Kohl et leurs alliés libéraux estiment qu'il y a lieu de leur accorder une grâce ou des compensations aux antimilitaristes condamnés durant la dernière guerre est une mesure injuste pour ceux qui ont défendu loyalement leur patrie. Près de 30 000 Allemands condamnés à mort durant la dernière guerre pour désertion ont été exécutés.

## Les Algériennes sont ciblées

### Neuf femmes abattues en six jours

Alger (AFP) — Deux sœurs, âgées de 16 et 17 ans, ont été retrouvées égorgées hier dans les Aurès (sud-est de l'Algérie), portant à neuf le nombre de femmes tuées en six jours dans une campagne de terreur sans précédent, attribuée aux groupes islamistes armés.

Les victimes, Soraya et Malika Bencherif, avaient été enlevées dans la nuit de mercredi à jeudi par un groupe armé, à Oum El-Bouaghi (300 km au sud-est d'Alger), selon les services de sécurité.

Les corps ont été retrouvés à 200 mètres du domicile de leurs parents, qui a été saccagé par les assaillants.

La semaine dernière, le Groupe islamique armé (GIA) avait menacé de s'attaquer aux familles des membres des forces de sécurité si les autorités ne libéraient pas les «femmes des croyants» emprisonnées.

Le GIA avait estimé qu'il n'était légitimement pas permis à une femme de rester avec son mari si celui-ci soutient le *taqhout* (tyran), désignant le pouvoir algérien dans la terminologie islamiste.

Les islamistes avaient également vivement dénoncé la «condamnation à mort» symbolique par un «tribunal contre l'intégrisme» constitué par une association de femmes le 8 mars à Alger, des principaux chefs du Front islamique du salut (FIS, dissous), dont Abassi Madani et Ali Belhadji.

Mardi, trois femmes, âgées de 25 et 39 ans, avaient été assassinées à Réghaia (15 km à l'est d'Alger).

Une collégienne de quinze ans, Fatima Ghodbane, avait été enlevée lundi matin à l'intérieur de son collège à Oued Djer, près de Blida (sud) par un groupe de six islamistes armés et égorgée non loin de l'établissement.

Deux sœurs, Karima Kedjali, 21 ans, sans profession et Amal, 18 ans, étudiante, avaient été assassinées samedi à Réghaia par un groupe armé islamiste en présence de leur père et de leur sœur cadette âgée de 13 ans.

Le même jour, une femme enceinte de neuf mois, Yamina Amrani, 26 ans, avait été assassinée à son domicile, dans la région de Blida (sud) par des hommes armés qui ont également dérobé ses bijoux.

En outre, plusieurs femmes ont été enlevées le 8 mars, date de la journée internationale de la femme, par des islamistes armés dans la région de Jijel (est), selon la presse: une femme de 24 ans avait été enlevée à El Aouana (Ex-Cavallo) et deux lycéennes de 17 et 18 ans, dans la ville voisine de Tixarna. Ces deux dernières avaient été torturées puis libérées, selon la même source.

Cent douze femmes ont été assassinées, dont deux écolières et quatre lycéennes, par les groupes armés islamistes entre août 1993 et novembre 1994, selon un récent bilan officiel.

## Adoption d'un collectif budgétaire

## Dini l'emporte de peu sur Berlusconi

Rome (Reuters) — Lamberto Dini, président du Conseil italien, a obtenu de peu hier la confiance qu'il sollicitait des députés, ce qui lui a permis de faire adopter dans la foulée un collectif budgétaire jugé crucial pour rétablir la confiance des marchés financiers.

La présidente de la Chambre, Irene Pivetti, a annoncé que l'ancien numéro deux de la Banque d'Italie avait obtenu les voix de 315 députés contre 309 et une abstention. Le collectif a ensuite été adopté, également par 315 voix.

Bien qu'étroite, la victoire de Dini est plus nette que celle qu'on lui prévoyait généralement face à l'opposition conjuguée des députés de droite de l'Alliance pour la liberté de Silvio Berlusconi et marxistes de Refondation communiste.

L'obtention de la confiance a eu pour effet d'écartier une série d'amendements menaçant de «cannibaliser» le collectif budgétaire de 20 000 milliards de lire (12 milliards de dollars) qui vise à contenir le déficit budgétaire.

Après avoir franchi l'obstacle du collectif budgétaire, il lui a annoncé à plusieurs reprises que, mission accomplie, il démissionnerait, donnant ainsi satisfaction à Berlusconi, qui, acculé à la démission en décembre, n'a eu de cesse depuis de réclamer des élections anticipées.

Lors du houleux débat de confiance, le magnat de la télévision privée a accusé les députés de gauche et du centre, qu'il avait battus il y a un an, de se servir de Dini comme d'un instrument pour retarder un face-à-face inéluctable avec les électeurs.

Les ex-communistes du Parti démocratique de la gauche (PDS) et les partis du centre issus de l'effondrement de la Démocratie chrétienne ont soutenu Dini sans faille.

## Prisonniers politiques à Cuba

## Castro accepte une mission d'enquête

La Havane (AFP) — La décision du président Fidel Castro d'accepter la visite à La Havane d'une mission d'enquête sur les prisonniers politiques à Cuba, proposée par la fondation française France-Libertés, pourrait accélérer la libération de plusieurs détenus, déjà demandée par différents pays et organisations internationales.

Announced, à l'issue d'un entretien du chef de l'État cubain avec Mme Danielle Mitterrand, épouse du président français et présidente de «France-Libertés», elle permettra à des organisations non gouvernementales de défense des Droits de l'Homme de venir enquêter à La Havane, après la

remise aux autorités cubaines d'une liste de 43 noms confiée par Amnesty International à la Fondation.

«J'ai promis d'examiner ces cas que je ne connais pas, puis ultérieurement de permettre la venue d'une mission d'associations internationales dirigée par une personnalité de la Fondation», a déclaré Castro, qui

achevait hier une visite de quatre jours en France par un déplacement en Bourgogne. Cette nouvelle initiative survient quatre mois après une première ouverture manifestée par les autorités cubaines lors de la visite à La Havane du Haut-Commissaire des Nations unies pour les Droits de l'Homme, M. Jose Ayala Lasso.

À l'issue de ce voyage, M. Ayala Lasso avait annoncé, le 18 novembre, que le gouvernement cubain avait accepté d'examiner le cas de certains prisonniers qu'il lui avait soumis. «J'ai reçu des assurances selon lesquelles des décisions seront prises à ce sujet, dans certains cas très prochainement, mais il n'a pas été possible de préciser, par souci d'efficacité, l'identité des prisonniers concernés. Depuis le séjour du haut-commissaire, quelques libérations de prisonniers politiques sont effectivement intervenues, sans pour autant donner l'impression à La Havane d'une réelle accélération du rythme des remises en liberté.

## Chirac affiche ses couleurs européennes

Paris (AFP) — Le maire gaulliste de Paris, Jacques Chirac, en tête dans les sondages pour l'élection présidentielle, a présenté hier son programme de politique étrangère affirmant son engagement «personnel» pour l'Union européenne et la nécessité pour la France de conserver une force nucléaire crédible.

Il s'est attaché à rassurer les centristes, groupe clef dans toute élection présidentielle française, sans pour autant inquiéter sa base électorale, composée majoritairement d'opposants au traité d'Union européenne de Maastricht.

Un nouveau sondage publié hier confirme l'avance considérable qu'a prise M. Chirac sur ses principaux adversaires. Au premier tour du 23 avril, il obtiendrait 28 % devant de 7 points le socialiste Lionel Jospin (21 %) et de 12 points le premier ministre candidat Édouard Balladur (16 %). En deux semaines, le maire de Paris a gagné six points: M. Balladur, qui dominait largement la compétition jusqu'en février en a perdu 5.

M. Chirac a affirmé, dans son discours, être «personnellement engagé en faveur de la pleine réalisation de l'Union économique et monétaire lorsque les conditions prévues par le traité seront réunies», tout en souhaitant un «vrai débat national» sur le sujet. L'engagement de M. Chirac pour la pleine réalisation de l'Union économique et monétaire a cependant dissipé un peu plus les réticences envers lui des

milieux financiers notamment étrangers, qui avaient été effarouchés par ses «accents nationalistes» à l'automne quand il avait soumis le passage à la monnaie unique à un référendum.

Les milieux financiers estiment aujourd'hui que le maire de Paris qui bénéficie du soutien indéfectible de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européen convaincu, fait une «bonne campagne susceptible de rétablir la confiance en France».

M. Chirac a affirmé que «le couple franco-allemand demeure au cœur du dispositif» de l'Union européenne. Il s'est prononcé pour l'institution d'un président du Conseil européen, désigné pour trois ans et pour un renouveau de la Commission sur ses compétences.

Sur le plan nucléaire, M. Chirac a déclaré qu'il envisageait une reprise rapide des essais nucléaires si les experts concluaient à leur nécessité pour maintenir la crédibilité de la force de dissuasion qui est «une priorité absolue pour notre pays». Il s'est toutefois «fixé l'objectif clair et simple d'interdiction complète et définitive des essais nucléaires». Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères et un des principaux soutiens de Jacques Chirac, a souligné que cette interdiction devrait intervenir «dans une échelle d'un an et demi, avant la fin 1996, conformément au calendrier que nous avons avec nos partenaires».



Jacques Chirac

## La violence risque de coûter cher à la Turquie

Ankara (AFP) — Les trois jours de violence qui viennent de secouer Istanbul risquent de coûter cher à la Turquie en termes d'images, alors même qu'elle s'efforce de gagner en respectabilité auprès de ses partenaires européens.

De lundi à mercredi, les télévisions du monde entier ont montré des images parfois choquantes des violents affrontements qui ont opposé les forces de l'ordre et des manifestants dans le quartier déshérité de Gazi à Istanbul et dans d'autres villes du pays, notamment la capitale, Ankara. Les

manifestants protestaient contre un attentat commis contre la communauté alévine, un groupe confessionnel musulman progressiste et laïciste qui représente entre un sixième et un tiers de la population. L'attentat et les heurts, lors desquels la police a tiré sur la foule, ont fait au total quelque 28 morts à Istanbul. Ces images et le caractère confus des événements — on ignore le motif de l'attentat non revendiqué — ainsi que la découverte de l'existence de cette communauté alévine à couteaux tirés avec les islamistes intégristes, risquent de donner une image inquiétante d'un pays déjà aux prises avec une rébellion séparatiste kurde et de sérieux problèmes économiques, s'accrochant à estimer plusieurs analystes. «On se pose des questions, tout cela n'est pas positif», résumait un diplomate européen. «Si des images de ce genre se reproduisent, dans quelque contexte que ce soit, la Turquie va en souffrir», ajoutait-il. La presse et la classe politique turques l'ont bien compris. «Vingt-quatre heures qui auront un coût», tirait hier à la une le quotidien populaire *Hurriyet*.

## De l'herbe au marché



PHOTO AFP

À CE JOUR, la marijuana était disponible dans les marchés de la capitale cambodgienne sans difficulté, comme l'illustre cet étal que tenait encore hier une vendeuse dont la clientèle est surtout constituée de Khmers peu fortunés... et de quelques étrangers. Le FMI (Front de la marijuana interdite) vient cependant d'entrer en scène à Phnom Penh comme ailleurs sur la planète et la police de la capitale dit avoir saisi une tonne d'herbe dans divers marchés, hier.

## Consécration internationale

## Adams serre la main à Clinton

Washington (AFP) — Le président Bill Clinton et le leader du Sinn Féin, Gerry Adams, se sont serrés la main et ont eu une conversation «très amicale» d'environ cinq minutes hier au Congrès, a indiqué à l'AFP un membre de la Chambre des représentants, Peter King, qui a assisté à la scène.

C'est la première fois qu'un leader du Sinn Féin (aile politique de l'Armée républicaine irlandaise, IRA), toujours considéré par le gouvernement de Londres comme

un terroriste, serre la main du président des États-Unis. La rencontre a eu lieu lors d'un déjeuner dans une salle du Congrès, en présence de quelque 60 personnalités. M. King, un républicain de l'État de New York, a affirmé que l'événement — que le gouvernement conservateur britannique avait tout fait pour empêcher — s'était produit une vingtaine de minutes après le début du déjeuner, offert par le «speaker» (président) Newt Gingrich.

## avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation	Dossier	Adresse
2869489 CANADA INC. CHYPRE Le Bernardin 387, rue Bernard Ouest Montréal Dossier: 181-800	Permis additionnel pour vendre sur terrasse	387, rue Bernard Ouest Montréal	1179, Autoroute 440 Laval	705, Ste-Catherine Ouest #1-121, Montréal
2951-8610 QUEBEC INC. Restaurant Le Friand d'Oeuf (2) 119, rue Vauquette Ste-Thérèse Dossier: 458-596	Permis additionnel pour vendre	185, 25e Avenue St-Eustache	1179, Autoroute 440 Laval Dossier: 361-303	6590 St-Jacques Ouest Montréal Dossier: 177-931
9010-8960 QUEBEC INC. Mystère 324, Notre-Dame Bar Interpol Dossier: 259-155	1 Bar avec danse	324, Notre-Dame Repentigny	1179, Autoroute 440 Laval Dossier: 507-517	6150, boul. Taschereau Brossard
2959607 CANADA INC. Restaurant New Casa De La Pizza 4223, Ontario Est Montréal Dossier: 1109-545	Autorisation de spectacles dans un Restaurant pour vendre	4223, Ontario Est Montréal	3434, St-Denis Montréal Dossier: 959-635	5175 A, Sherbrooke Ouest Montréal
DE STEFANO, Salvatore Bar Café Foggia 5125, André-Ampère Montréal Dossier: 1168-483	1 Bar	8125, André-Ampère Montréal	1455, Peel, suite 227 Montréal Dossier: 1125-723	10215, boul. St-Laurent Montréal
CLUB METROPOLIS INC. Métropolis 59, rue Ste-Catherine Est Montréal Dossier: 185-678	Extension des heures d'exploitation de 2 permis de bar avec danse et spectacles de 3h00 a.m. à 8h00 a.m. dans la nuit du 15 au 16 avril 1995	59, rue Ste-Catherine Est Montréal	2045, Peel, suite 227 Montréal Dossier: 1169-622	2045, St-Laurent Ouest Montréal
RESTAURANT VILLE DU DRAGON INC. Restaurant Ville du Dragon Inc. 4745, Grande Allée Brossard Dossier: 350-504	1 Restaurant pour vendre	4745, Grande Allée Brossard	160-713	14109, boul. Gouin Ouest Pierrefonds
RUCOLO, Giovanni Restaurante Bistro Légende 6440, rue Montclair Est Montréal Dossier: 866-285	Changement de catégorie de restaurant pour vendre à Bar	6440, rue Besabien Est Montréal	201-566	14109, boul. Gouin Ouest Pierrefonds
172407 CANADA INC. Restaurant Bocca 10520, boul. Pie IX Montréal-Nord Dossier: 1159-581	Autorisation de spectacles dans un Restaurant pour vendre	10520, boul. Pie IX Montréal-Nord	447-193	14109, boul. Gouin Ouest Pierrefonds
2530-4353 QUEBEC INC. Pâtisserie Rachel 432, rue Rachel Est	1 Restaurant pour vendre	432, rue Rachel Est Montréal	1647, Ste-Denis Montréal	1647, Ste-Denis Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat



## É D I T O R I A L

## Réforme ambitieuse en santé

Jean-Robert Sansfaçon

Il y a longtemps qu'on parle de virage des soins ambulatoires en santé. Or, voilà que la Régie régionale de Montréal-centre vient d'en dessiner les contours pour les fins d'une consultation qui aboutira nécessairement sur des choix difficiles. Difficiles, mais incontournables.

**A** moins d'un manque de courage politique inexcusable de la part du gouvernement québécois, ou d'un boycottage systématique des principaux acteurs de la scène locale du réseau montréalais de la santé, nous assisterons bientôt à une petite révolution.

Depuis la récession du début de la décennie quatre-vingt, il y a de cela treize ans, les compressions budgétaires se sont succédé de façon continue dans l'ensemble du réseau de la santé. De gel des salaires en fermeture de lits, certains ont cru que tout avait été fait pour réduire la croissance des dépenses, et que toute intervention supplémentaire équivalait à sucer la moelle osseuse de notre système, au détriment de l'accessibilité et de la qualité des soins. D'ailleurs, plusieurs intervenants dans le réseau, tels les associations de médecins et d'infirmières, les syndicats de salariés et les directions d'institutions, ont entrepris de convaincre l'opinion publique qu'il faut mettre un terme à ces compressions, et que le temps est venu de trouver des ressources nouvelles, de l'argent frais pour soutenir la croissance du système.

Or, voilà que la décision récente du gouvernement provincial de geler pour trois ans le budget des principales missions de l'État, dont l'éducation et la santé, vient mettre un terme à ces espoirs. Non seulement Québec n'a pas l'argent nécessaire pour suivre la croissance «naturelle» des dépenses de ses grands réseaux, mais il y a fort à parier qu'il cherchera, sans l'avouer, à se rapprocher progressivement des échelles de coûts observées ailleurs au pays et dans le monde.

En 1991, le Canada dépensait 1915\$ par habitant pour la santé comparativement à 1650\$ en France et seulement 1035\$ en Angleterre, deux pays qui offrent pourtant une meilleure couverture publique des besoins. Seuls les Américains dépensent plus que nous pour la santé.

Malgré toutes les compressions que l'on dit avoir subies depuis les années quatre-vingt, les dépenses publiques du Québec pour la santé et les services sociaux se sont accrues à un rythme insoutenable de 4% par année, en moyenne, après inflation. Le Québec dépense plus par habitant pour la santé que la moyenne canadienne, compte tenu de la richesse de ses citoyens.

Devant ces faits, on en vient à se demander s'il ne serait pas possible de faire plus avec les mêmes 32% du budget de l'État, ou encore de faire autrement.

Voilà à quoi tente aujourd'hui de répondre la Régie régionale de Montréal-centre, l'organisme de coordination des services pour les deux millions d'habitants de la région immédiate, et tous les usagers venus de l'extérieur. Son projet est ambitieux. Au lieu de tenter de réduire de façon uniforme les ressources de toutes les institutions, sans tenir compte des besoins, la Régie voudrait revoir notre façon de faire en matière de santé.

Selon le document d'une centaine de pages présenté hier soir au conseil d'administration, la Régie propose une transition rapide vers un système de soins ambulatoires, surtout identifié au recours accru à l'hospitalisation d'un jour et au maintien à do-

micile. On estime que la généralisation de cette pratique, de plus en plus courante ailleurs au pays, permettrait de réduire de 8800 à 7000 le nombre de lits de courte durée et de réadaptation à Montréal, pour une diminution des coûts d'hospitalisation de 352 millions\$. Cela équivaldrait à fermer sept hôpitaux de 270 lits sur l'île, pour diriger les patients vers l'un des 26 autres établissements de même taille transformés en centres de soins ambulatoires.

A ces centaines de millions d'économies, la Régie ajoute une autre réduction de 13 millions\$ associée à la fermeture de lits dans les centres psychiatriques, et 73 millions en «gains d'efficience» dus à la réforme.

Par contre, il va sans dire que si on hospitalise moins, il faudra se décider d'améliorer les services offerts par les CLSC et développer les soins à domicile, ce qui devrait coûter 28 millions\$ de plus. Il faudra aussi créer plus de places en centres d'hébergement pour les malades chroniques, une dépense de 50 millions\$.

Globalement, la Régie estime que l'opération permettrait de faire d'une pierre deux coups: d'une part, offrir des services mieux adaptés aux nouveaux besoins, d'autre part, réduire de près de 200 millions\$ l'enveloppe de 3,3 milliards\$ consacrée à la santé dans la région de Montréal.

**La collaboration entre tous les acteurs du réseau devient indispensable.**

Sur papier, le projet est alléchant. Cela dit, on devine les problèmes considérables qui s'annoncent. On ne transforme pas un système aussi lourd, aussi hiérarchisé et protocolaire, sans ébranler quelques colonnes du temple. Qu'on pense seulement aux dirigeants d'hôpitaux qui devront accepter humblement de ne devenir qu'un des maillons de la chaîne de services, et perdre ainsi des centaines de millions au profit des CLSC et des centres de longue durée; qu'on pense encore aux 12 000 employés d'hôpitaux qui seront déplacés vers d'autres fonctions, dans d'autres institutions, ou qui seront mis à pied.

La seule opération relocalisation exigera une collaboration encore jamais vue de la part des directions d'institutions du réseau, y compris les centres hospitaliers généraux de la banlieue dont la croissance attendue des budgets devra se faire en embauchant de façon prioritaire les employés mis à pied sur l'île.

D'ici l'été, la Régie régionale aura terminé le processus de consultations publiques devant conduire à l'adoption d'un projet final. Plusieurs voudront sans doute y apporter des changements qui permettront de corriger le tir. Mais il faut aussi s'attendre à ce que plusieurs groupes d'intérêt, menacés par le changement, essaient de bloquer l'opération, ce qui serait fort malheureux.

On ne peut pas nier la difficulté, pour le moment, d'évaluer correctement toutes les conséquences d'un virage d'une telle envergure. Tout ce qu'il est permis de dire, c'est que les propositions mises de l'avant par la Régie tendent à démontrer qu'en modifiant notre approche, il serait possible de faire face aux nouveaux défis qui se présentent en matière de santé, sans devoir restreindre l'accès aux services et tout en respectant des paramètres financiers qui correspondent à l'état réel de notre richesse collective.

## L E T T R E S

## Néologismes inutiles

La mode est un despote dont les dik-tats sont respectés scrupuleusement par ses adeptes. Elle fait apparaître régulièrement des néologismes inutiles, presque toujours inspirés de l'anglais, pour désigner des choses que des termes classiques arrivaient jusque-là à décrire convenablement.

Trois exemples: *top* modèle, *top* secret et l'exécrable *top* niveau, les deux derniers malheureusement accueillis par *Le Larousse*, pour désigner un mannequin célèbre, un document ultrasecret et un sommet, une acmé, un point culminant, un apogée; on le voit, les équivalents ne manquent pas.

Mais la mode fait aussi disparaître, selon les caprices du moment, des vocables logiques, très bien adaptés à leur fonction pour les remplacer bêtement par d'autres, généralement boiteux et inélegants.

Exemples: le mot technologie qui, dans la plupart des cas, supplante le mot technique qui, lui, semble dépassé pour nos locuteurs postmodernistes. Le mot évident, qui veut dire facile pour nos pédants: «gagner sa vie, ce n'est pas évident!». Le mot information (au singulier, évidemment, pour singer l'anglais) qui rend désuet le terme renseignements. Le mot expertise qui relegue aux oubliettes les mots expérience, savoir-faire, habileté, etc. Le mot région, qui a supplanté province parce qu'on croit que ce mot veut dire province de Québec.

Je pourrais en citer encore des dizaines, mais je m'arrête pour ne pas remplir une page du *Devoir*. Toutes ces expressions galvaudées par nos reporters, journalistes, animateurs et

autres caméléons n'apportent rien d'enrichissant à la langue et ne font que l'édulcorer, sinon l'abâtardir.

O mode, quand tu nous tiens!  
Gabriel Contant  
Saint-Lambert, 2 mars 1995

## Le faux débat de la question

Parizeau, Bouchard et compagnie se morfondent autour de la question gagnante à trouver. Comme si un peuple décidait d'un pays parce qu'une question aura été plus astucieuse qu'une autre. Comme si un peuple choisissait ou pas un pays selon que la question lui est posée au printemps ou à l'automne. Non, ce n'est pas sérieux tout cela.

Nos grands démocrates, les dirigeants syndicaux accordent un soutien indéfectible (au moins, eux, on sait pour quels intérêts ils travaillent), font part de leurs états d'âme sur la place publique et admettent sans aucune pudeur que rien n'est perdu s'ils trouvent la «bonne» question, la fine astuce qui saura leurrer le bon peuple québécois.

Tout n'est que stratégie, comme pour nous vendre un nouveau modèle d'auto ou nous attirer chez un nouveau marchand de burgers. Et s'ils gagnent le référendum, érigeront-ils un monument à l'agent publicitaire gagnant? Si les sondages sont mauvais, iront-ils jusqu'à demander au comédien Benoît Brière de faire un appel interurbain pour poser la question à sa mère?

Avec de tels dirigeants politiques, doit-on parler de projet de société ou de plan de marketing?  
MM. Parizeau et Bouchard, ne

«farfinez» pas avec la question. Posez-la directement, simplement, sans tarder. Ne cherchez plus à nous manipuler.

Jeanne Lacombe  
Montréal, 7 mars 1995

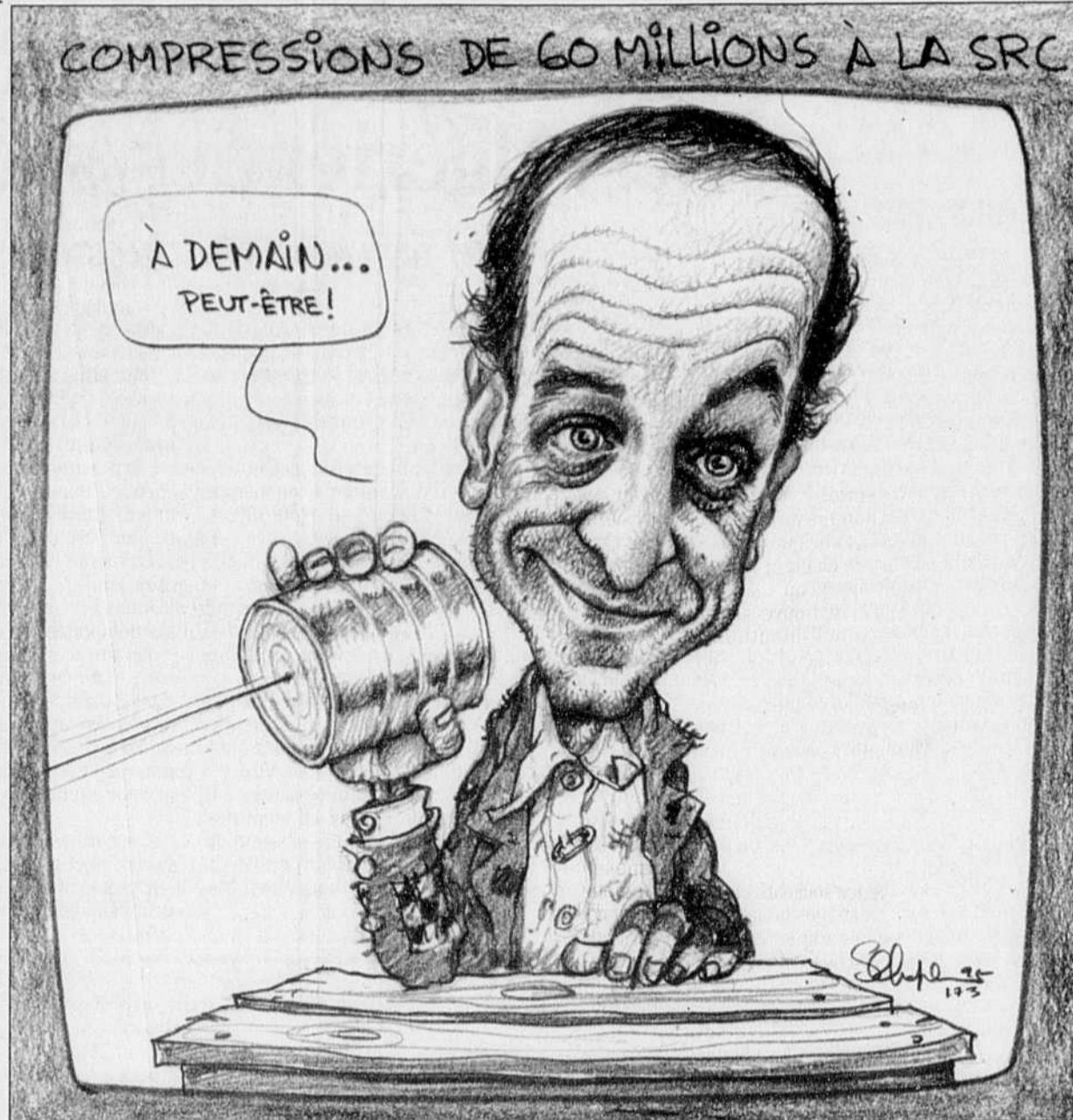
## Webster triomphaliste

Je devine que vous donnez de l'espace chaque semaine à Norman Webster dans le but de favoriser le dialogue entre souverainistes et fédéralistes, mais force est d'admettre que l'effort est vain. Quand notre bon sieur écrit que Guy Bertrand est enfin, après 30 ans, revenu à la raison, son triomphalisme me fait hurler et je n'entends plus rien.

Quand le chroniqueur écrit que le fait qu'une personne originaire du Québec soit ministre des Finances prouve que la province a une influence forte sur le plan fédéral, son incapacité à distinguer les notions de succès individuel et de pouvoir collectif me fait perdre la voix (notre homme fait souvent partie de ceux qui croient que la renommée de Bill Murray et de Zbigniew Brzezinski rejailit sur le Canada tout entier).

Quand, enfin, M. Webster cite l'algèbre domicilière de Alex Paterson en pensant river le clou aux séparatistes une fois pour toutes (l'avocat achète seulement une maison si on lui garantit que le voisin est toujours commode, que les chats ramassent leurs crottes, que la ville déneige toujours les rues avant son départ pour le boulot, etc.), là je me recroqueville, désormais tout à fait insensible à la brillance de son argumentation.

Réjean Roy  
Mont-Royal, 1<sup>er</sup> mars 1995



## Antiséparatisme et fédéralisme

**L'**antiséparatisme tient lieu de doctrine officielle au camp dit «fédéraliste» au Québec depuis l'échec du référendum sur l'Accord de Charlottetown en 1992.

La «séparation» est d'abord le maître-mot des ténors politiques du fédéralisme: Daniel Johnson et Michel Bélanger à Québec, Jean Chrétien et Lucienne Robillard à Ottawa. La séparation n'est-elle pas un terme relevant du droit matrimonial plutôt que du droit international ou du droit constitutionnel fédéral? Qu'à cela ne tienne! Les sondages doivent montrer que c'est le mot qui frappe l'imagination des indécis, et les politiciens en remettent: d'un côté le fédéralisme, gage d'ordre et de solvabilité, de l'autre les méchants séparatistes qui veulent casser, démolir ou détruire — choisissez votre verbe préféré — ce pays extraordinaire qu'est le Canada. Le ton est donné. La cassette est en marche. Il semble bien qu'elle jouera jusqu'au bout.

Il y a quelques semaines, dans *La Presse*, Marcel Adam invitait les intellectuels à aller au delà des discours officiels et des mythes entretenus par les politiciens dans la campagne préférendaire. Sur le fond, il visait juste. Sa requête ne pouvait toutefois s'appliquer qu'à la mouvance souverainiste. On attend toujours de sa plume une analyse distinguant l'antiséparatisme primaire de la défense raisonnée du fédéralisme. Car force nous est de constater l'existence d'une harmonie sans faille entre les politiciens antiséparatistes d'un côté et ceux qui promeuvent leur option dans les médias et dans l'intelligentsia.

L'offensive antiséparatiste commence en force avec les scénarios catastrophistes de l'économiste Marcel Côté. Ce dernier a déjà comparé les Québécois à des Normands frileux. Il semble croire que si on les bombarde de menaces plus ou moins voilées, ils finiront bien par rester tranquilles.

La charge se poursuit avec le professeur Stephen Scott, qui ne fait pas vraiment dans la dentelle. Sa thèse, reprise par les éditorialistes des quotidiens anglophones, est celle du positivisme juridique: le droit à la sécession n'existe pas au Canada, et Ottawa devrait se servir de son pouvoir de désaveu pour freiner l'hérésie souverainiste. Sans s'en apercevoir, le professeur Scott donne des arguments à ceux qui entonnent encore le refrain du colonia-



GUY LAFOREST

lisme pour décrire le Canada.

L'antiséparatisme se nourrit également à même les interprétations littéraires réductrices de William Johnson. Depuis quelques années, des regroupements d'universitaires francophones ont initié plusieurs démarches visant à renouveler le discours sur la communauté politique et l'identité collective au Québec. À ma connaissance, William Johnson n'en a jamais parlé. Mieux vaut ignorer tout ce qui tend à infirmer la thèse de l'État ethnique anglophobe au Québec. Dans le camp fédéraliste, seul Stéphane Dion a eu le courage de s'en prendre à la thèse de M. Johnson, laquelle exerce une influence beaucoup plus importante qu'on ne le pense dans la communauté anglo-montréalaise. Les sondeurs et les sociologues devraient aller vérifier cela auprès des étudiants de Concordia et de McGill.

Stéphane Dion n'échappe malheureusement pas à l'appel de l'antiséparatisme. Comme Jean Chrétien, il dénonce l'obsession constitutionnelle de ceux qui critiquent la réforme de 1982. Après avoir proclamé que le Canada était la fédération la plus décentralisée au monde, il vient de reconnaître (*Le Devoir*, 3 mars 1995) que la réalité est plus complexe et mérite d'être scrutée dans tous ses aspects. C'est déjà un grand progrès.

Je ne sais toutefois pas par quel aveuglement il peut penser que le désir d'un statut particulier, de pouvoirs accrus pour le Québec, correspond à une forme de jalousie. Mais, cher collègue, le Québec ne souhaite obtenir que les compétences lui accordant une «égalité des chances réelles» en Amérique, selon l'heureuse expression du regretté André Laurendeau.

En 1991, Stéphane Dion ne pensait pas autrement: «L'accord devrait lever toute ambiguïté quant à la possibilité pour le Québec d'avoir sa politique linguistique particulière, assortie de

contrôles spéciaux sur l'immigration, d'un veto qui mettra cette politique à l'abri de toute charcuterie constitutionnelle, et sans qu'une politique linguistique fédérale aux principes contraires vienne la concurrencer sur le territoire du Québec.» En 1991, Stéphane Dion promouvait son propre modèle de statut particulier. En 1995, il vitupère l'obsession de ceux qui veulent placer le Québec à l'abri de toute charcuterie constitutionnelle.

Mon collègue de Laval, J. P. Derriennic, vient d'ajouter son nom et ses travaux à cet impressionnant florilège. Dans un livre consacré aux illusions des indépendantistes québécois, il reproche aux souverainistes d'imposer aux Canadiens du Québec, dans un vote pris à la majorité simple, un changement irréversible. Chaque fois qu'il est question de la «séparation» éventuelle du Québec, J. P. Derriennic invite les gens à tenir compte des conséquences de leurs actes.

En contrepartie, mon collègue fait preuve d'une infinie pudeur à propos de la réforme de 1982. À le lire, on a l'impression que sur le plan moral, la réduction des pouvoirs législatifs du Québec sans le consentement des autorités québécoises n'a exercé aucune influence sur la nature de la fédération canadienne.

Il ne faut pas chercher de conséquences morales importantes de ce côté. Est-il exagéré, dans ce contexte, de reprocher un certain double jeu moral au professeur Derriennic? Lissons-le: «Pour les Québécois qui ne veulent pas de la séparation, celle-ci serait une injustice. En effet, c'est depuis longtemps un des principes de notre société que, par un vote à la majorité, on peut désigner des gouvernants ou adopter des lois, mais on n'a pas le droit de modifier les règles fondamentales de notre régime politique.»

La dernière phrase doit être bien méditée. Car en 1982, les règles fondamentales de notre régime politique ont été modifiées, et il n'y a même pas eu de vote! Le raisonnement antiséparatiste de J. P. Derriennic repose sur la prémisse suivante: la fédération et la communauté morale canadiennes ont survécu à la réforme de 1982. Juridiquement, c'est vrai: Mais moralement, les principes invoqués par mon collègue démontrent tout à fait le contraire. Cela oblige les fédéralistes à se retrancher derrière la voile de l'antiséparatisme incantatoire.

## À P R O P O S

## ... des loteries

Les loteries sont devenues de plus en plus populaires au cours des 13 dernières années. L'augmentation la plus forte s'observe de 1984 à 1986, avec l'introduction de nombreuses loteries, et la croissance moyenne totale s'établit à 8% par an. Cependant, il ne s'agit pas simplement d'une hausse de la tendance des Canadiens à jouer,

mais aussi d'un changement de préférence. Les dépenses au titre des paris mutuels ont baissé rapidement au cours de la même période, et se retrouvent à un niveau inférieur de moitié à leur sommet de 1981. *L'observateur économique canadien*, Statistique Canada, février 1995.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

## Des paléo-Québécois aux post-Québécois

«Je ne suis pas un enfant que ce pays aurait adopté, mais plutôt l'inverse»

QUSSAI SAMAK

Conseiller en matière de santé et sécurité de travail et de protection de l'environnement à la CSN, l'auteur enseigne les sciences de l'environnement et de l'évaluation des impacts technologiques à la faculté d'études supérieures de l'Université de Montréal et au département du génie chimique à l'Université McGill.

L'auteur de ces lignes est un homme qui a appris depuis quelques années l'art de changer de trottoir lorsqu'un «identitoman» se trouve sur son chemin, l'«identitomanie» étant ceci (ne cherchez pas votre *Petit Robert*): un état de névrose compulsive à caractère identitaire dont les manifestations graves renvoient excessivement à la race, au sang, au mysticisme culturel ou religieux, au génie inégalé d'une langue donnée, aux activités endocriniennes du corps, ou à ses particularités physiques.

Bref, un état d'adolescence socio-affective et mentale qui empêche aux affligés de la chose de voir, au-delà des quelques arbres de leur lopin de terre, l'étendue, la richesse, les limites, la grandeur et la misère que la forêt humaine se partage en commun.

Cela ne m'interdit pas de vivre à l'heure. Au contraire, je nage dans les délices des identités multiples tant célébrées par les scribes postmodernes de la fin des grands récits, mais avec ceci de différent: diffractées ou réunies, mes identités sont toutes tributaires de ce que je fais et de ce que je pense les yeux ouverts, et non pas de ce que je suis par ascendance ethnique, fondation linguistique originelle, ou par activités gonadiques. Dans ma vie de citoyen de ce pays, deux questions me guident dans l'action et dans la pensée: «Est-ce bon pour les enfants? Est-ce bon pour la majorité sociale du pays?» Rien de plus, rien de moins.

Voilà pourquoi les déclarations de M. Paré du Bloc québécois me sont répréhensibles. Et ce qu'il y a de désagréable dans les propos de ce vaillant «défenseur des intérêts des Québécois de l'Outre-Québec» est d'autant plus profond qu'il m'oblige à parler pour la première fois depuis des années de quelque chose qui ne relève ni de ce que je fais, ni de ce que je pense. Sachez, M. Paré, que je ne suis pas un enfant que ce pays aurait adopté comme vous le dites si joliment, mais plutôt l'inverse. Tout en reconnaissant que ce pays m'a reçu les bras ouverts pour des intérêts qui lui sont propres, je maintiens que c'est moi qui l'ai adopté.

Sachez aussi que je suis arrivé «chez vous» déjà formé grâce au surplus produit par les simples paysans et les travailleurs pauvres de la vallée du Nil en Égypte. Ce ne sont pas vos taxes qui m'ont donné les moyens d'être ce que je suis aujourd'hui. Pas grand-chose peut-

être, mais tout de même, comment dirais-je, socialement utile pour le Québec et le Canada comme disent les militants de l'engagement social et politique. Lorsqu'un pays reçoit un adulte, pour prendre mon cas personnel, déjà gagné à la moralité politique de Jean Jaurès et de Mgr Charbonneau, qui connaît la différence entre la théorie cinétique des gaz et la dynamique des fluides, et qui est profondément attaché aux principes de la solidarité sociale et au maintien des devoirs de la citoyenneté, le tout acquis aux frais d'un autre pays, je dirais qu'il s'agit là d'un marché plutôt rentable pour le pays adopté, non?

Sachez également que je mets à contribution tout ce que la générosité des paysans de la vallée du Nil m'a permis d'être et de devenir pour le bien des enfants, et dans l'intérêt de la majorité du Québec.

Qu'il me soit permis aussi d'ajouter que si mes enfants écoutent entre autres les beaux vers de Violetta Parra et de Paco Ibáñez, s'ils chantent les mélodies de Paolo Conte et de Vladimir Vissotski, s'ils baragouinent le patois chanté des gitans ibériques, et s'ils soignent progressivement leur accent lorsqu'ils parlent l'anglais, ils rêvent exclusivement en français aux intonations de la vallée du Saint-Laurent. Il s'agit d'un choix que j'ai fait, soyez sûr M. Paré, par courtoisie à l'égard de la communauté d'accueil que j'ai adoptée, et non sous la pression d'une quelconque contrainte légale, réglementaire ou administrative.

Ce sont des enfants qui parlent votre accent, et qui sont aussi enracinés dans le sol de ce pays que vous. Et le moment venu, ils voteront — comptez sur nous, que leurs votes vous plaisent ou non — avec la même discipline qui les ferait contribuer à la même pension de retraite lorsqu'il en sera question.

Sachez également que je me suis soustrait volontairement à quelques reprises de la démarche référendaire concernant l'avenir constitutionnel de ce pays. Ce fut aussi par courtoisie à l'égard de la majorité fondatrice du Québec: les descendants des enfants abandonnés de Versailles, de Samuel de Champlain et de Jacques Cartier. Après tout, ce sont des membres de cette majorité qui éprouvent des angoisses existentielles souvent légitimes, pas moi.

Maintenant que vous m'invitez vous-même à me soustraire de la même démarche pour pouvoir gagner votre bataille, à 50% plus un s'il le faut, ma réponse est non. Je vais voter. Sachez que j'ai milité pour le camp du OUI en 1980 tout en me gardant de voter, laissant — toujours par courtoisie — à la majorité fondatrice le privilège de jouer le rôle de premier plan dans la décision. Je me suis également prononcé contre les accords du lac Meech et de Charlottetown tout en m'écartant de la démarche référendaire pour la même raison. Pas cette fois-ci, promis.

Vous avez eu le mérite, reconnaissez-le, de dire tout haut ce que beaucoup pensent sans doute tout bas. Vous avez eu le mérite de nous

rappeler encore une fois quelques désagréables faits de la vie. Vous êtes là tout comme vos semblables, mais il n'y a pas que vous. Il y a aussi ceux qui rêvent de transformer Montréal en une autre Alger ou une autre Islamabad-sur-Saint-Laurent, ceux qui voudraient bien y vivre à l'heure de Méa-Sha'arim à Jérusalem, ou qui érigent leurs enfants dans le racisme minoritaire dirigé contre la majorité d'accueil. Entre votre mépris des droits de la citoyenneté et leur dédain à l'égard de ses devoirs, force est de constater qu'il nous reste beaucoup à faire.

Aux Québécois de toutes les couleurs: votez en grand nombre les yeux ouverts en fonction de votre meilleur jugement quant à l'intérêt de la majorité sociale du pays. Aux néo-Québécois: votez aussi en grand nombre dans la dignité et la discipline qui doivent toujours guider votre démarche en tant que membres à part entière, et non pas entièrement à part, de cette société.

Aux paléo-Québécois, professionnels de la différence et mercenaires de l'altérité irréductible y compris: si le courant souverainiste l'emporte, et si cela vous était à la fois rassurant et rentable, tant mieux pour vous. Sinon, rappelez-vous ceci: les descendants des enfants abandonnés de Versailles représentent 80% des habitants de ce pays. La raison impose donc que vous régliez le compte de votre défaite référendaire — si défaite il y a — «entre vous autres» d'abord avant de passer «aux autres», pour rebondir aux termes que vous sont aussi chers que coutumiers.

Entre-temps, travaillez plus fort pour obtenir la faveur de la majorité politique et pour la conserver; c'est tout à fait indiqué! Utilisez cette majorité comme bon vous semble, et tâchez toujours d'avoir le courage de vos convictions. Si vous estimez que les «importés» de ce pays ne devraient pas voter sur certains sujets, promulgez donc les lois appropriées pour les soustraire au processus électoral et référendaire. Si vous jugez qu'il y a trop de ces gens-là ici, fermez les frontières!

Si vous préférez avoir des francophones de la variété malavoyenne plutôt que des variantes à la Port-au-Prince, ou à la couleur ocre du sol d'Afrique, enchâssés vos préférences dans des textes de loi. Mais surtout évitez les insinuations outrageantes et les complaintes puériles; et rappelez-vous, ce faisant, qu'il est des choses dans la vie qui «ne se commandent pas», comme disait le regretté M. Brassens.

Et finalement, aux post-Québécois comme moi: armez vos enfants contre tout discours exaltatoire qui ne retient de l'identité que ce qui échappe à la volonté et à la raison des hommes et des femmes.

Qu'on garde le pays que nous avons, qu'on s'en donne un autre, ou qu'on ne veuille ni l'un ni l'autre, apprenez-leur à se méfier de toute fusion aveuglante entre le politique et le poétique, et montrez-leur comment reconnaître un démagogue quand ils en entendent un parler. Et on se verra aux urnes!

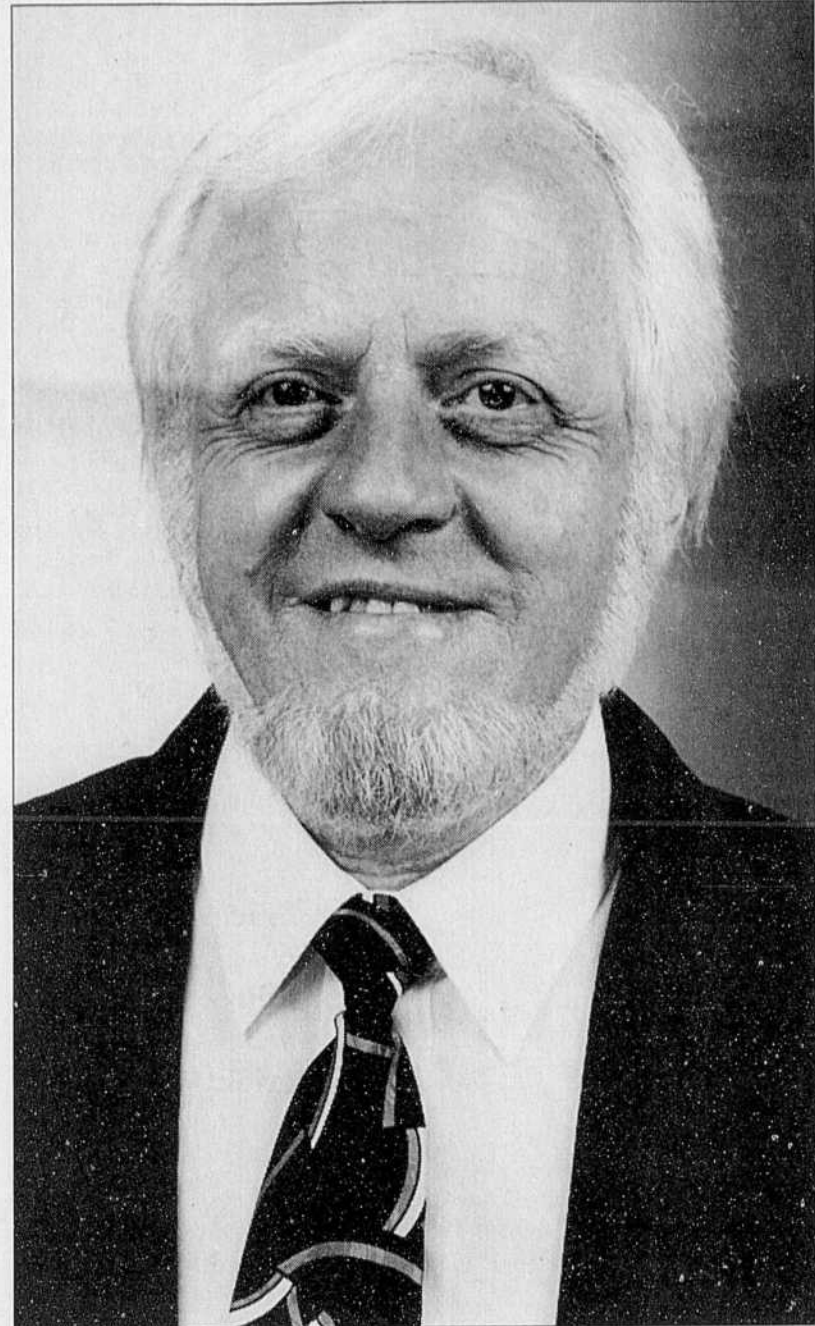


PHOTO ARCHIVES  
Philippe Paré, député du Bloc québécois dans Louis-Hébert.

«Aux Québécois de toutes les couleurs: votez en grand nombre les yeux ouverts en fonction de votre meilleur jugement quant à l'intérêt de la majorité du pays.»

## Pas de taxe au travail

La meilleure façon de s'assurer qu'il y ait de la formation dans les entreprises, c'est de voir à ce qu'elles ne meurent pas étouffées par les taxes

PIERRE CLÉROUX

Vice-président, Fédération canadienne de l'entrepreneuriat indépendant

Dans son éditorial du 10 mars dernier, Lise Bissonnette annonçait son accord avec l'ajout d'une nouvelle taxe de 1% sur la masse salariale des entreprises du Québec. Une taxe qui se veut une incitation pour les entreprises québécoises à investir davantage dans la formation de leurs employés.

Erreur, le salut de notre économie ankylosée ne passe sûrement pas par l'ajout d'une nouvelle taxe, peu importe la noblesse toute relative de la cause qu'elle financera. Les entreprises du Québec, plus particulièrement les petites et moyennes, sont celles qui subissent le pire fardeau fiscal sur les salaires.

Ces taxes sur le salaire s'ajoutent les unes aux autres, il en coûte tellement cher d'embaucher un nouvel employé au Québec que l'actuelle progression économique n'a guère d'écho sur le tableau de la création d'emplois. Par comparaison, en 1989, une entreprise du secteur de la fabrication du verre et d'articles de verre qui embauchait un travailleur au salaire annuel de 30 000\$ avait à débours des taxes sur son salaire de 3826\$.

En 1995, l'embauche de ce même travailleur coûtera 4794\$ en taxes sur la masse salariale, soit une augmentation de 25%. Au Nouveau-Brunswick, ces taxes ne sont que de 2598\$, tout près de la moitié. Les taxes sur la masse salariale ne doivent pas être prises à la légère car elles influent directement sur la compétitivité de nos entreprises.

Les PME sont au cœur de la création d'emplois. Elles ont créé 85% des nouveaux emplois au Québec au cours des 10 dernières années. Pourtant, ce sont elles qui sont les plus durement frappées par les taxes sur les salaires car elles utilisent proportionnellement plus de travailleurs que d'équipement.

Il y a en effet plus de bonnes raisons d'abaisser les taxes sur la masse salariale que d'en ajouter une nouvelle. Comment, en vérité, peut-on souhaiter la création d'emplois au Québec en imposant une entrave fiscale supplémentaire à l'embauche de travailleurs?

On peut se demander, en passant, combien coûtera aux contribuables la lourde structure servira à la gestion et à la répartition de cette

nouvelle taxe et combien d'argent restera-t-il à voter à la formation une fois payée l'administration?

En ce qui a trait à la formation des travailleurs, il faut tout de suite préciser que les PME participent activement à la formation professionnelle.

Comment autrement pourraient-elles compter sur des employés aptes à contribuer à affronter les nouveaux marchés et concurrents qui se présentent à elles? Par contre, la formation faite dans les PME est informelle et non structurée.

On ne peut pas créer des programmes de formation dans une entreprise qui compte cinq à dix employés. Obliger les PME à faire de la formation selon les mêmes règles et critères que les grandes entreprises va à l'encontre de la nature même des PME et ne ferait que les pénaliser indûment.

Les entreprises connaissent mieux que quiconque leurs besoins en formation et elles prouvent tous les jours la justesse de leurs activités puisqu'elles sont le moteur de la création d'emplois.

Nous reconnaissons que les entreprises ont une responsabilité envers la formation des travailleurs, mais nous nous opposons à toute mesure coercitive qui réaffecterait l'argent de la formation à une nouvelle bureaucratie.

De plus, nous croyons fermement que la formation n'est pas uniquement la responsabilité des entreprises. Le Québec accuse un des taux les plus élevés de décrochage scolaire en Amérique du Nord et produit des finissants de moins en moins qualifiés pour répondre aux besoins du marché du travail. Le gouvernement devrait prêcher par l'exemple et faire un grand ménage dans son système de formation avant de refiler toutes les responsabilités aux entreprises.

Les deux plus importantes entraves au développement des PME sont le fardeau fiscal et la gestion de la paperasserie gouvernementale. Le projet de la ministre Harel augmente les deux et il est tout à fait normal que les PME s'y opposent. Les PME ne sont certes pas opposées à la promotion de la formation, mais elles refusent de se faire encadrer dans un système complexe et coûteux.

La meilleure façon de s'assurer qu'il y ait de la formation dans les entreprises, c'est de voir à ce qu'elles ne meurent pas étouffées par les

Commission des jeunes sur l'avenir du Québec

## Désillusion, quand tu nous tiens

Les jeunes soi-disant Québécois pure laine n'avaient en bouche qu'assimilation, négation des différences culturelles et monolithisme linguistique

DIEP TRUONG

Québécoise de première génération

N'aise, va! Je pensais qu'un projet de société sortirait les jeunes de mon âge de leur désespoir et de leur solitude. Exaltés, ils auraient ravivé une flamme d'espoir et de solidarité. Le cœur joyeux, l'esprit en fête, chantonnant le lyrisme du grand Félix, je gambadais vers le forum où tous se tiendraient par la main: la Commission des jeunes sur l'avenir du Québec.

Entourée de Québécois de souche, j'étais fière de pouvoir dire mon mot et proclamer haut et fort que j'étais ouvertement souverainiste, que je faisais miennes les visées du peuple québécois, que j'étais une véritable fleur poussée dans le limon francophone d'une société libre.

Désillusion, quand tu nous tiens. Propos subtilement xénophobes, ricaneurs face aux craintes, intolérance et ethnocentrisme, les jeunes soi-disant Québécois pure laine qui n'avaient en bouche qu'assimilation, négation des différences culturelles et monolithisme linguistique. J'eus envie de fuir cette foule ornée d'ocillères.

Je me mis alors à imaginer un peuple qui serait exclusivement composé de ces jeunes dont l'étroitesse d'esprit et la ferveur partisane étaient navrantes. Ce peuple se regarderait le nombril d'un sourire satisfait, il aurait fondé un village où tout inconnu serait considéré suspect. Un bourg où leur langue de bois obtiendrait un statut officiel. Fiers de leur médiocrité et de leur inculture.

Jaloux dès que l'un des leurs réussissait à l'étranger. Propageant vilénies à ceux qui oseraient quitter un pays où la culture serait confinée à l'arrière-plan et où Jean-Luc Mongrain et Eric Lapointe seraient ambassadeurs de choix. Dire que tous les journaux ont qualifié l'exercice de démocrate sur les Commissions des jeunes sur l'avenir du Québec, démocratiques? Ces

forums où la majorité des intervenants étaient encore et toujours des hommes, où les minorités ethniques étaient sous-représentées (pour ne pas dire pratiquement invisibles à 20 000 lieux à la ronde), où les 99% de souverainistes enragés s'attaquaient au 1% de fédéralistes.

Si la démocratie au Québec s'apparente encore à l'épopée grecque où femmes et esclaves étaient exclus, où l'élite mâle discourait de préoccupations futiles, le chemin à parcourir risque d'être parsemé de chardons.

Quelle ironie du sort, tout de même. Alors que je devais ressortir du Forum national (bilan des commissaires) vaincue des bénéfiques et de la nécessité de fonder un pays et propager les idées péquistes à tout vent, me voici en train de douter de mes idées, courant après le cerf-volant de mes pensées.

Déprimée. La perte d'un rêve qui ne saura se réaliser. Pendant longtemps, je croyais fermement que deux options seulement se présentaient à la belle province: décider de supprimer sa différence et faire partie intégrante d'un Canada centralisé et fort, ou se séparer et bâtir une société unique et ouverte.

Malheureusement, les grands rêves ne sont que difficilement réalisables par le commun des mortels car ils demandent une abnégation, un idéalisme et une dévotion absolus. L'utopie de Thomas Moore, de Rabelais, des philosophes grecs, un monde parfait qui ne concorde pas avec la nature humaine qui n'agit que pour son propre halo. J'ai rêvé d'une société juste. Plusieurs continuent d'y rêver. On ne peut les en empêcher mais s'engorger dans un projet de société, c'est risquer de vivre de profondes désillusions. Flaubert, le pessimiste, disait: «J'ai rarement éprouvé des désillusions, ayant eu peu d'illusions.»

On dira qu'à mon âge, il est beaucoup trop tôt pour perdre ses idéaux. Ne vous inquiétez pas, mon baluchon en est rempli.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'Information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Levesque (environnement), Kathleen Levesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakubski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précorat (pages éditoriales), Martin Ducloux et Christine Dumazet (reporters); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Levesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutilleul, Claude Levesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chappleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Le Documentaire: Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lucie Pichonnet (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Missevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire), L'ADMINISTRATION Henry Riedl, c.m.a. (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danièle Ponton, Danielle Noss, Linda Thériault (adjointe à l'administration), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique Leclerc, Lise Lachapelle, Michèle Leclerc-Venne, LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur), Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements), LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production), Jean Lemay (directeur adjoint, production et information), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCorrèges, Marie-Josée Huard, Lynda Di Cesari, Michèle Malenfant, Christiane Vaillant, Christian Vien, Olivier Zaida, LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### MASSE Un projet de société fondé sur les valeurs fondamentales

SUITE DE LA PAGE 1

sire se prononcer», a fait valoir M. Masse, qui estime que le projet de loi aura de meilleures chances de faire gagner le camp du OUI s'il est enrichi des amendements proposés par la Commission.

Après avoir écouté les intervenants et réfléchi sur leurs témoignages, après avoir réévalué l'avant-projet de loi, les commissaires de la région de Montréal en sont venus à la conclusion préalable selon laquelle la souveraineté a été clairement identifiée comme enjeu du débat. Mais ils ont aussi noté l'insistance des intervenants à vouloir dépasser ces considérations pour parler du projet de société d'un Québec souverain. Au cours de ces audiences, lit-on dans le rapport, aucune des dimensions de l'organisation institutionnelle ou des orientations politiques, économiques et sociales d'un Québec souverain n'ont été passées sous silence. Des préoccupations que les commissaires illustrent par une question imagée: «A quoi bon modifier le statut politique du Québec si rien ne doit changer?»

Ce projet de société, écrivent-ils, devra être fondé sur les valeurs fondamentales: la participation de tous les citoyens à la vie démocratique; l'égalité de toutes les personnes devant la loi; la lutte contre toutes les

discriminations; l'accès au travail, aux services de santé, aux services sociaux, à l'éducation et à la culture; la promotion de la solidarité, de l'entraide et de la justice sociale par l'équité fiscale et la lutte à la pauvreté.

En conclusion de ce rapport, les commissaires formulent par ailleurs une série de recommandations spécifiques et générales:

- que dans la formule introductive de l'avant-projet de loi soit inscrite la mention du peuple du Québec;
- que la langue française figure au nombre des caractéristiques du Québec comme pays souverain;
- que l'on utilise la notion d'union économique, plus large que celle d'association économique;
- que la nouvelle constitution soit élaborée par une assemblée constituante et ratifiée par un référendum; elle doit comporter une charte des droits et libertés conforme aux valeurs et droits énoncés au préambule; elle doit reconnaître aux nations autochtones le droit de se gouverner et aussi prévoir la protection de l'identité de la communauté anglophone et la garantie de ses droits historiques;
- que l'article sur la citoyenneté soit modifié pour utiliser plutôt le concept de nationalité; la Commission juge ce terme préférable à celui de citoyenneté, qui

découle de la situation historique du Canada au sein de l'empire britannique;

- que tout citoyen canadien se voie conférer un droit d'option qui lui permettrait, à l'intérieur d'un délai de deux ans, de renoncer à la nationalité québécoise;
- qu'un nouvel alinéa prévoie que l'admission des étrangers en territoire québécois réponde aux exigences de la loi québécoise en matière d'immigration;
- que l'avant-projet de loi laisse la porte ouverte à l'adoption par l'Assemblée nationale d'une autre monnaie que le dollar canadien;
- que l'on inscrive le principe du maintien de la participation du Québec aux accords et alliances internationaux du Canada;
- que l'on stipule que les allocations payables en vertu d'une législation fédérale continueront d'être payées par le gouvernement du Québec souverain;
- que le gouvernement étudie l'hypothèse de tenir le référendum avant l'adoption du projet de loi et celle de le tenir après l'adoption;
- que le gouvernement favorise l'épanouissement de la langue française et de la culture québécoise et restaure l'enseignement de l'histoire nationale aux niveaux primaire et secondaire;
- que les modalités de décentralisation au Québec

soient prévues par une loi;

■ que des moyens spécifiques soient consentis à la région de Montréal, conséquents à son statut et à la responsabilité de métropole du Québec.

Créée le 11 janvier, la Commission de Montréal sur l'avenir du Québec a débuté ses travaux le 15 février pour les terminer le 5 mars. Les commissaires ont siégé plus d'une centaine d'heures et, au cours des 17 jours d'audiences, ont entendu 260 intervenants, dont 135 représentaient des groupes. Le secrétariat mis sur pied par le gouvernement colligera les conclusions des 18 commissions et en tirera un rapport-synthèse qui sera étudié par la Commission nationale, dont les délibérations débuteront mercredi prochain à Québec.

Présidée par Marcel Masse, la Commission de Montréal était composée des personnes suivantes: Claude Chagnon, David Levine, Aida Kamar, Gisèle Apleman, Chan Chau-Tran, Jacques Bellemare, Guy Cousineau, Jean-Guy Chaput, Yvon Cyrenne, André Ménard, Réal Ménard, Louise Harel, Jean-François Nadeau, Andrée Lajoie, Hélène Pelletier-Baillargeon, Camille Laurin, Arthur Sandborn, Lise Lebrun, Renzo Viero, Martine Epoque, Konstantinos Georgoulis et Bryant McDonough.

## FÊTE

SUITE DE LA PAGE 1

bleurs auxquels peuvent s'identifier tous les Québécois, quelle que soit leur origine.

«Évidemment, il y a un minimum de critères à fixer pour s'assurer que ce soit la Fête nationale des Québécois plutôt qu'une fête d'origine culturelle différente», a souligné M. Lemieux, membre du Comité de la Fête nationale, lors d'un entretien téléphonique hier. «On s'assure de la participation des différents groupes ethniques pour respecter la configuration de la population québécoise (...) Mais ce n'est pas un défilé multiculturel.»

La présidente du Mouvement national des Québécois, Louise Laurin, soutient que M. Korbé fait erreur en y voyant un geste d'exclusion, rappelant que le thème des célébrations de 1994 était «Quand sept millions de gens...». «Ce n'était pas "cinq millions et demi"», a-t-elle souligné pour illustrer que l'on n'invite pas exclusivement les Québécois francophones à y participer. «On fait toujours attention qu'il y ait des gens de toutes appartenance.»

Scrupuleusement, semble-t-il. Selon les statistiques fournies par le Comité de la Fête nationale, les personnes issues des communautés culturelles ont compté pour 19 % de tous les figurants qui ont participé au défilé montréalais de 1994, alors qu'elles ne représentaient que 17 % de la population montréalaise.

Bien qu'il ait dit ne rien voir de «répréhensible» dans ces critères de participation, M. Landry a promis à M. Korbé de se pencher sur la question. «J'espère qu'on met le chapeau que l'on veut au Québec.»

Au cours de son tête-à-tête avec les représentants de S.O.S. Racisme — rencontre que ces derniers avaient demandée pour soulever leurs craintes par rapport à l'abandon par un Québec souverain de la politique fédérale du multiculturalisme —, M. Landry les a assurés que cela ne voudrait pas forcément dire que son gouvernement diminuera ses subventions aux communautés culturelles.

«On va prendre l'argent que le Québec consacre déjà à l'accueil et à l'intégration des immigrants et au combat contre le racisme et on va ajouter ce qui va venir d'Ottawa dans l'héritage», a confirmé M. Landry, également ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles. En d'autres termes, Québec

continuera à aider les minorités ethniques, non pas «pour cultiver la différence, mais pour combattre les effets pervers de ceux qui ne comprennent pas la différence».

Mais quant aux subventions aux activités culturelles, telles que les fêtes des communautés, il n'en sera question. Or, une part des 25 millions \$ qu'Ottawa dépense chaque année sous la rubrique du multiculturalisme consiste en de telles subventions. «La société d'accueil n'a pas pour mandat de cultiver la différence, a martelé le vice-premier ministre. C'est dangereux pour l'immigrant et l'immigrante. Ça conduit à une société atomisée, fragmentée. Le Canada a choisi cela, et je crois qu'il le regrette dans une large partie de son opinion publique.»

Cette dénonciation du multiculturalisme s'apparente à celle que M. Landry a livrée le mois dernier et qui a provoqué une réplique aussi cinglante de la ministre fédérale responsable de cette politique, Sheila Finestone. Faisant remarquer que les objectifs de la politique fédérale du multiculturalisme sont aussi «de favoriser l'intégration, de promouvoir des changements institutionnels et de lutter contre le racisme», Mme Finestone a dit regretter que «les séparatistes ne tirent pas la même fierté de notre diversité et de notre respect des droits des minorités, à l'instar des leaders du monde entier». Rappelons que le président américain Bill Clinton avait qualifié le Canada de modèle d'harmonie interculturelle lors de sa visite à Ottawa au mois de février.

Hier, M. Landry a plutôt réitéré que, tout comme son prédécesseur, le gouvernement actuel véhicule une «culture publique commune», bien qu'elle soit «enrichie d'apports (culturels) venant de tous les coins de la Terre».

Quant à la demande des représentants de S.O.S. Racisme de voir inscrite dans l'article 3 de l'avant-projet de loi sur la souveraineté une reconnaissance des droits particuliers des communautés culturelles, comme c'est le cas pour les anglophones et les autochtones, M. Landry l'a catégoriquement rejetée. «S'il y a une chose qui fait consensus au Québec, c'est que les anglophones et les autochtones ont des droits historiques particuliers, spéciaux, qui ne s'appliqueraient jamais à aucun autre groupe, même pas à ceux que l'on appelle, faute de mieux, les Québécois de souche. Tous les autres, nous avons les mêmes droits.»



Le recteur de l'UQAM, Claude Corbo, a fait la démonstration hier d'un CD-ROM interactif, conçu par cinq élèves de l'UQAM, à Charles Siros, président de la campagne de financement, et à Jocelyn Proteau, président de la Fondation de l'UQAM.

## 20 millions \$ pour l'UQAM

LE DEVOIR

La Fondation de l'Université du Québec à Montréal espère recueillir 20 millions \$ pour financer cinq projets d'ici 1999.

C'est ce que la Fondation a fait savoir hier au moment de lancer la plus importante campagne de financement de son histoire. Les corporations étaient les premières visées par cette levée de fonds, suivies des employés de l'UQAM. Ces deux groupes ont déjà amassé ensemble quelque 10,216,310\$ pour la Fondation. Suivront les diplômés qui seront sollicités pour participer à cette campagne de financement au cours des prochains mois.

Les cinq projets prévus par la fondation se répartissent comme suit: 4,5 millions \$ sur les fonds de bourse et de fonds de soutien aux études à l'étranger, 4,5 millions \$ en soutien à la recherche et à la création, 3 millions \$ en programme d'accès aux technologies de l'information, incluant l'accès à l'autoroute électronique, 2 millions \$ en accès aux ressources documentaires, incluant le développement d'une bibliothèque virtuelle, et 5,5 millions \$ pour l'érection d'un pavillon des sciences biologiques, qui fera partie du complexe scientifique, situé au nord de la Place des Arts, dans le quadrilatère formé par des rues Sherbrooke, Président-Kennedy, Jeanne-Mance, et Saint-Urbain.

A l'occasion du lancement de la campagne de financement, la Fondation a présenté un CD ROM interactif traçant la passé de l'UQAM, son présent et son avenir, et confectionné par cinq étudiants de l'UQAM.

Pour sa part, Charles Siros, président de la campagne de financement de l'UQAM et chef de la direction Télé-globe Inc., a déclaré hier qu'il avait accepté de présider cette campagne de financement précisément parce qu'elle favorisait le développement de nouvelles technologies.

## GROSSMANN

### Il y a trois semaines, Mme Grossmann parlait de l'avenir de «son» orchestre avec enthousiasme

SUITE DE LA PAGE 1

sur le travail «remarquable accompli par Mme Grossmann au cours des huit dernières années auprès des musiciens, leur permettant d'atteindre un haut niveau de qualité».

C'est également l'avis de l'époux de Mme Grossmann, le chef Raffi Armenian, rejoint chez lui hier soir, et qui remarquait que «l'Orchestre joue comme jamais, il a fait un progrès immense, comme tout ce dont s'occupe Agnès d'ailleurs».

La démission de Mme Grossmann est pour le moins surprenante, alors même que l'Orchestre Métropolitain atteint une popularité des plus honorables et qu'il vient de signer, par exemple, un intéressant contrat de trois ans avec le Concours international de musique de Montréal. Les observateurs de la scène musicale pourraient invoquer les tiraillements qui ont existé entre Pierre Péladeau, président du conseil d'administration (et principal soutien financier de l'OM) et sa direction artistique, l'un aimant d'une passion sans partage la musique romantique, l'autre souhaitant donner à l'OM une programmation plus ouverte et plus contemporaine.

Pourtant, il y a trois semaines encore, lors d'une rencontre informelle avec *Le Devoir*, Mme Grossmann parlait des projets et de l'avenir de «son» orchestre avec la fougue et l'enthousiasme qui l'ont toujours caractérisée. Alors?

Tout semble indiquer, à vrai dire, que Mme Grossmann quittera carrément le pays pour voler vers d'autres défis internationaux. Au Japon, par exemple, où elle est allée à plusieurs reprises cette année. Pour l'Orchestre Métropolitain comme pour la scène musicale montréalaise, le départ de Mme Grossmann laissera en tout cas un énorme vide, fort difficile à combler. D'autant plus qu'elle risque d'entraîner son cher époux dans son sillage.

Interrogé sur tous ces mystères, Raffi Armenian, en mari tout ce qu'il y a de plus «féministe», est resté sur sa réserve, c'est le moins que l'on puisse dire: «Moi, je n'ai rien à faire dans tout ça, c'est sa décision, sa carrière.» Mme Gross-

mann a-t-elle eu d'autres propositions? «Je ne peux rien dire», répond-il, tout en se montrant rassurant sur la saison estivale de l'OM et la tournée dans l'île, qui se dérouleront sans perturbations. «Ce n'est pas la première fois au monde qu'un chef quitte un orchestre, et ça n'a jamais causé de si grands remous», remarque-t-il avec philosophie.

Ce n'est pas non plus la première fois qu'Agnès Grossmann fait des choix de carrière brusques et déterminants.

Née à Vienne en 1944, fille de Ferdinand Grossmann, lui-même musicien célèbre, Agnès Grossmann a commencé par briller dans toute l'Europe comme pianiste soliste, carrière qui, hélas, a été brisée par une paralysie à la main droite. Aussitôt, au seuil de la trentaine, Mme Grossmann s'est lancée dans des études de direction d'orchestre (de 1974 à 1978). En 1979, elle est devenue chef de la Chorale jeunesse de Vienne et professeure à l'Académie de musique.

Et c'était reparti! Cette fois-ci dans un domaine réservé aux hommes, mais qu'à cela ne tienne. De 1983 à 1986, elle a été directrice du chœur de l'Académie de chant de Vienne, puis des Chamber Players de Toronto, de 1984 à 1990. Autre décision téméraire, sur un coup de foudre: la direction musicale de l'Orchestre Métropolitain, qu'elle a acceptée en 1986, s'installant pour de bon à Montréal.

Agnès Grossmann a aussi été la première femme à diriger le Salzburger Mozarteum Orchestra. L'Orchestre de chambre de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Calgary, comme d'autres, ont aussi goûté à son coup de baguette, mi-charme, mi-volontaire. On lui doit aussi la création du chœur de l'Orchestre Métropolitain, l'une de ses premières initiatives en arrivant ici.

Dans une entrevue au *Devoir*, en 1991, elle déclarait: «J'ai décidé de consacrer ma vie à la musique et j'ai trouvé ici, au Québec, la chance de réaliser mon rêve. Je ne saurais dire à quel point cela me comble d'aise.» Comme quoi la grande roue des rêves, ainsi que celle de la musique, ne s'arrête jamais de tourner.

## ISLAM Kano, «ville morte»

SUITE DE LA PAGE 1

litants islamistes venus apporter au palais de l'émir de Kano un horrible trophée — la tête d'un chrétien qu'ils accusaient de blasphème et avaient décapité dans sa prison avec la complicité des gardiens — y ont laissé des tracts défiant l'establishment musulman. Un dignitaire du palais, Abbas Sanusi, qui les avait chassés en leur reprochant cet «acte de barbarie», était «condamné» par eux à subir le fouet, tout comme un professeur en science islamique de l'Université de Kano, qui avait osé les critiquer.

Quatre semaines après la mort tragique de Gideon Akaluka (alors qu'un autre chrétien ibo venait d'être à moitié lynché sur un marché de Sokoto pour avoir «insulté» le prophète), le chef suprême des musulmans au Nigeria, le sultan de Sokoto, Ibrahim Dasuki, a désavoué publiquement

les groupes qui recourent à la violence. Les autorités militaires, elles, se sont tuées. Ni l'administrateur de l'État de Kano, le colonel Abdullahi Wase, ni le gouvernement du général Sani Abacha — tous deux sont musulmans — n'ont cru bon de s'exprimer sur l'affaire Akaluka. Aucune arrestation n'a été annoncée. Le régime militaire a-t-il

peur à ce point de réprimer des groupes islamistes minoritaires mais qui, dans un contexte de crise économique, pourraient attirer la sympathie du grand nombre? Ce silence de l'État trouble la communauté chrétienne.

En janvier, la «zone nord» de l'Association des chrétiens du Nigeria (CAN), qui représente des millions de membres de minorités christianisées vivant dans un environnement musulman, déclarait que «la nonchalance manifestée par le gouvernement sur les questions affectant les chrétiens dans les États du Nord devient insupportable». Quelques mois plus tôt, elle avait déjà adressé au pouvoir une mise en

deuvoir au sujet des émeutes de Potiskum, une ville de l'État de Yobe où, en août 1994, églises et temples ont été brûlés et deux pasteurs protestants tués.

Le silence persistant, le CAN organisait, début février, à Kano, deux journées «ville morte» dans les quartiers chrétiens, notamment sur le grand marché de Sabon Gari qui reste fermé. On ne relevait aucun incident mais la tension est vive, les quinze dernières années ayant été marquées par des émeutes religieuses parfois très violentes. La même opération, tout aussi spectaculaire, a été répétée à Kaduna, l'autre centre industriel du nord. Ici et

là, les commerçants ibos ont participé à l'action de la CAN, sans en être pourtant l'élément moteur.

L'influente communauté ibo a certes protesté lors d'une réunion de ses notables à Enugu, dans le sud-est, contre la «marginalisation» dont elle est victime sous le régime Abacha et contre le meurtre impuni de Kano. Elle peut d'autant moins enterrer l'affaire que la tête du malheureux Akaluka n'a toujours pas été retrouvée, ce qui, dans leur tradition, empêche les rites funéraires.

### Le respect de la loi

Mais aux avant-postes de la CAN, on trouve surtout les minorités chrétiennes du nord, celles qui ont tout à perdre si le Nigeria devait, un jour, s'engager dans une logique de «purification ethnique et religieuse». Les ibos pourraient, quant à eux, comme ils l'ont déjà fait plusieurs fois en cas de pogroms, chercher refuge dans leur région d'origine.

«La question que nous posons est fondamentale: est-ce que Kano fait toujours partie du Nigeria?», s'interroge le père Joseph Bagobiri, l'un des principaux organisateurs de la journée ville-morte. «La décapitation d'Akaluka, alors qu'il n'a jamais commis le «blasphème» dont on

l'accusait et que ce genre d'offense n'est pas passible de la peine de mort devant un tribunal nigérian, a seulement mis en lumière la discrimination dont les chrétiens sont victimes dans le nord. Nous sommes traités en citoyens de seconde zone. Akaluka a été tué en prison, là où il était placé sous la protection du gouvernement. Qu'en est-il du respect de la loi, des garanties offertes à tous par l'État? Si cela continue ainsi, c'est l'unité même du pays qui est en jeu.»

Depuis ce meurtre, d'autres incidents à connotation religieuse ont eu lieu dans le Nord. Ainsi, une femme a été attaquée par la foule à Kano parce que son pagne portait des inscriptions en arabe. A Ibadan, grande métropole du sud, on a vu apparaître, pendant le ramadan, de mystérieux tracts rédigés en yoruba appelant à la «guerre sainte», et trois personnes y ont été arrêtées après une agression contre des fidèles dans une église.

Traditionnellement plus modérés que la CAN, les évêques catholiques du Nigeria traduisaient l'inquiétude générale lorsqu'ils soulignaient, le vendredi 10 mars, à l'issue de leur dernière conférence, que «l'intolérance religieuse, si on ne fait rien pour l'arrêter, peut se propager à la vitesse d'un incendie de forêts».

# LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3399  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559